

Le patrimoine archéologique des postes de traite du Québec

Christian Roy
Archéologue consultant
Juin 2009



Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec 

Participation du Québec
au projet de Répertoire canadien des lieux patrimoniaux

Volet Archéologie

Le patrimoine archéologique des postes de traite du Québec

Document remis à :
Direction du patrimoine et de la muséologie
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Christian Roy, M.A.
Archéologue consultant
Juin 2009

ISBN : 978-2-550-59799-5 (PDF)

RÉSUMÉ

La présente étude, qui s'inscrit dans le cadre de la participation du Québec au projet de Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, porte sur le patrimoine archéologique associé aux postes de traite du Québec. Elle vise à identifier, caractériser et mieux connaître ce type d'occupation, tout en ayant pour objectif général d'intégrer la conservation du patrimoine archéologique dans le développement du territoire urbain, rural et naturel. Qui plus est, cette étude fait également le point, à partir des données existantes, des connaissances acquises sur les postes de traite et propose des critères qui pourraient servir de cadre de référence pour la poursuite des recherches sur ces sites archéologiques.

Plus spécifiquement, et après un bref historique du commerce des fourrures, cette étude présente, dans un premier temps, une définition archéologique du poste de traite, en tenant compte de son cadre biogéographique, de ses composantes et de son évolution. Dans un second temps, elle statue sur la contribution de l'archéologie à l'histoire des postes de traite à l'aide des données comprises dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) et dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Enfin, dans un troisième temps, elle propose l'emploi d'une méthodologie scientifique pour la recherche archéologique sur ce type d'établissement et l'illustre à l'aide de trois exemples, soit les postes de traite de Pano, en Abitibi, de Big River, en Jamésie et d'Ashuapmushuan au Lac-Saint-Jean.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
CRÉDIT	vii
1. INTRODUCTION	1
1.1 Contexte et objectifs de l'étude	1
1.2 Mandat	2
1.3 Présentation du rapport	2
2. BREF HISTORIQUE DE LA TRAITE DES FOURRURES	3
3. VERS UNE DÉFINITION DU POSTE DE TRAITE	11
3.1 Cadre biogéographique	12
3.2 Le poste de traite et ses composantes	13
3.2.1 Architecture, matériaux et mode de construction	17
3.2.2 Activités et mode de vie	19
3.3 Évolution temporelle des postes de traite	21
3.3.1 Du rondin à la planche à clin	23
3.3.2 De la traite au développement régional	25
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LES POSTES DE TRAITE	27
4.1 La documentation consultée	27
4.1.1 Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)	28
4.1.2 Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)	30
4.2 Les sites associés à la traite au Québec	31
4.3 L'apport de l'archéologie à l'histoire des postes de traite	39
5. POUR UNE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE RAISONNÉE	44
5.1 Développement d'une approche scientifique	44
5.2 Trois exemples de l'application d'une approche scientifique	47
5.2.1 Poste de Pano (DdGt-30)	48
5.2.2 Poste de Big River (FIGr-4)	56
5.2.3 Poste d'Ashuapmushuan (DhFk-1)	62

TABLE DES MATIÈRES (suite)

6.	CONCLUSION	69
	OUVRAGES CONSULTÉS	70
ANNEXE 1	Liste des postes de traite de la CBH au Québec et carte de localisation Exemple d'un <i>Post history</i> des Archives de la CBH	77
ANNEXE 2	Recommandations (hors-texte)	

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Extrait d'une carte d'Alexis-Hubert Jaillot de 1696 illustrant les postes de traite érigés par les Français pour empêcher les Indiens de se rendre à la baie d'Hudson	5
Figure 2.	Extrait d'une carte de Didier Robert de Vaugondy de 1753 indiquant l'emplacement de certains forts ou postes de traite français	7
Figure 3.	Extrait d'une carte de John Arrowsmith de 1834 indiquant l'emplacement de certains postes de la CBH (en rouge) et de la King's Post Co (en bleu)	10
Figure 4.	Plans au sol et en élévation de différents postes de traite de la CBH	14
Figure 5.	La division de l'espace dans les postes de traite	16
Figure 6.	Le plan au sol de certaines maisons des chefs de poste de la CBH	24
Figure 7.	Les postes de traite répertoriés dans ISAQ par région (n=56)	36
Figure 8.	Les postes de traite répertoriés dans ISAQ selon la nature des travaux archéologiques réalisés (n=56)	37
Figure 9.	Les postes de traite répertoriés dans ISAQ par type de propriété (n=56)	38
Figure 10.	Plan de localisation des sondages et des vestiges mis au jour sur le site du poste de traite de Pano en 2001 et 2002	50
Figure 11.	Vue vers le sud des vestiges de l'âtre de la cheminée du bâtiment mis au jour dans le coin nord-ouest du poste de Pano	52
Figure 12.	Vue en plan d'une partie des ouvrages en bois des deux bâtiments superposés mis au jour dans le coin nord-est du poste de Pano	52
Figure 13.	Parures de traite en argent et en métal cuivreux (broches circulaires, boucles d'oreille, bagues et pendeloques) et croix en argent provenant du poste de Pano	54
Figure 14.	Hameçons en métal ferreux de tailles diverses provenant du poste de Pano	54
Figure 15.	Pipes et fragments de pipe de type Micmac (calcaire, stéatite et siltite) provenant du poste de Pano	54
Figure 16.	Plan de localisation des sondages et des vestiges mis au jour sur le site du poste de traite de Big River en 2004 et 2005	57

LISTE DES FIGURES (SUITE)

Figure 17.	Vue vers l'est du cellier de la dépression 1 en cours de fouille sur le site du poste de Big River	59
Figure 18.	Vue vers le sud du plancher en pierre du cellier de la dépression 3 du poste de Big River	59
Figure 19.	Canons de fusil à silex provenant du poste de Big River	61
Figure 20.	Pièces de fusil à silex (chien, ressort principal et détente) provenant du poste de Big River	61
Figure 21.	Autres pièces de fusil à silex (sous-garde et porte-baguettes) provenant du poste de Big River	61
Figure 22.	Plan des vestiges mis au jour en 1980 dans l'aire 5 du poste de traite d'Ashuapmushuan	65
Figure 23.	Fragments de pipe en argile blanche mis au jour sur le site du poste de traite d'Ashuapmushuan	67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Liste des sites associés à la traite des fourrures au Québec et bénéficiant d'un statut de protection	29
Tableau 2.	Liste des postes de traite répertoriés dans ISAQ	32
Tableau 3.	Répartition des postes de traite répertoriés dans ISAQ par région et par type d'intervention	40

CRÉDIT

Direction et coordination

Direction du patrimoine et de la muséologie, MCCCCF

Pierre Desrosiers

Personnes ressources

Direction du patrimoine et de la muséologie, MCCCCF

Claudine Giroux

Claudine Lussier

Sébastien Martel

Réalisation

Archéologue / chargé de projet

Christian Roy

1. INTRODUCTION

Cette étude porte sur le patrimoine archéologique des postes de traite du Québec et fait le point sur les connaissances actuelles afin de souligner la contribution originale de l'archéologie à l'histoire de ces établissements. Elle propose également une approche scientifique moderne pour maximiser les résultats de la recherche et mieux comprendre le rôle et l'importance des postes de traite dans l'occupation et le développement du territoire, ainsi que dans la dynamique culturelle établie entre les acteurs impliqués dans cette économie. Ce mandat nous a été confié à l'automne 2008 par la Direction du patrimoine et de la muséologie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF).

1.1 Contexte et objectifs de l'étude

Dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques (IEH) et de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP), diverses études ont été initiées par le MCCCF pour mettre en lumière l'apport de l'archéologie à la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel. De ce nombre, certaines avaient pour objectif principal d'identifier à partir des données existantes et dans une région donnée les sites nécessitant une protection et susceptibles de faire l'objet d'une demande de statut légal, tandis que d'autres visaient davantage à produire une synthèse des connaissances sur un thème précis ou encore sur un type de patrimoine particulier. La présente s'inscrit plutôt dans la seconde catégorie, bien que rien n'empêche qu'un certain nombre de postes de traite d'importance soit proposé à des fins de protection ou de classement dans les recommandations (hors-texte) qui l'accompagnent.

Cette étude a pour but de mettre à jour nos connaissances sur le patrimoine archéologique associé aux postes de traite. Plus spécifiquement, elle vise à identifier, à caractériser et à faire connaître ce type d'établissements qui a joué un rôle crucial dans l'histoire économique et sociale du Canada, et ce, pendant plus de 250 ans. Cette étude couvre l'ensemble du territoire québécois, où sans doute plus de 150 sites reliés à la traite des fourrures ont été en activité à un moment ou un autre selon les documents historiques et les sources archivistiques. Tout en se limitant aux données archéologiques actuellement disponibles, elle propose une synthèse des connaissances sur les postes de traite, permettant d'examiner de plus près le potentiel de recherche et de mise en valeur de ce patrimoine enfoui et des nombreux vestiges qui en témoignent.

1.2 Mandat

Le mandat qui nous a été confié par le MCCCCF dans le cadre de cette étude doit, de manière générale, faire le point sur les connaissances acquises sur les postes de traite du Québec et proposer des critères pouvant servir de cadre de référence pour la poursuite des recherches sur ces sites archéologiques. Dans un premier temps, le mandat consiste en l'élaboration d'une définition du poste de traite, en tenant compte du contexte biogéographique, de ses composantes et de son évolution temporelle. Par la suite, cette étude doit dresser un bilan des connaissances à l'aide des données présentes dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) pour souligner la contribution de la recherche archéologique à l'histoire de ces établissements. Puis, dans un troisième temps, l'étude doit proposer une méthodologie pour la recherche archéologique sur les postes de traite et illustrer son application à l'aide de trois exemples pertinents. Enfin, la dernière étape du mandat consiste en la formulation de recommandations quant à la protection, la recherche et la mise en valeur du patrimoine archéologique associé aux postes de traite.

1.3 Présentation du rapport

Cette étude se divise en cinq chapitres. Après la présentation des objectifs et du mandat, le chapitre 2 présente un bref survol de l'histoire de la traite des fourrures dans l'Est du Canada. Le chapitre 3 offre une définition du poste de traite en examinant, entre autres, ses constituantes et son évolution temporelle. Puis, le chapitre 4 dresse un bilan des connaissances sur les postes de traite du Québec afin de souligner la contribution originale de l'archéologie à l'histoire de ces établissements. Le chapitre 5 propose, par la suite, une approche méthodologique scientifique pour la fouille des postes de traite et illustre son application à travers trois exemples. Finalement, ce rapport se termine par une conclusion et deux annexes regroupant divers documents d'intérêt et les recommandations nécessaires à la finalisation du mandat. Ces recommandations font l'objet d'un document distinct (hors-texte).

2. BREF HISTORIQUE DE LA TRAITE DES FOURRURES

Lorsque Jacques Cartier apparaît au large de Gaspé, en 1534, les Micmacs qui lui offrent des peaux sont déjà familiers avec la notion d'échanges et avec ces étrangers venus d'outre-mer. À cette époque, la fourrure ne représente qu'un attrait secondaire des voyages de pêche, le résultat de rencontres occasionnelles entre marins normands, basques ou bretons et les premiers habitants du pays. Selon Trigger (1992 : 196), ce serait à partir des années 1580 que débute la traite des fourrures proprement dite avec l'envoi d'un premier navire spécifiquement affrété pour y faire ce commerce. D'autres suivront bientôt car, dès la fin XVI^e siècle, Tadoussac s'impose comme le centre incontesté du commerce des pelleteries en Amérique du Nord, avec l'établissement par Pierre Chauvin d'un premier poste permanent en 1599.

Avec la fondation de Québec en 1608, le commerce des fourrures devient la première activité économique de la nouvelle colonie française et la traite, jusque-là côtière (Wien 1992 : 38), se déplace du golfe du Saint-Laurent vers l'intérieur du continent avec la mise en place, par Champlain, de lieux de rencontres comme Trois-Rivières et Montréal. Pendant la belle saison, ces foires annuelles reçoivent la visite des intermédiaires amérindiens venus troquer leurs fourrures dans la vallée du Saint-Laurent. Les Algonquins de l'Outaouais jouent d'abord ce rôle jusque dans les années 1630, alors qu'ils sont décimés par la première épidémie d'origine européenne historiquement attestée (Trigger 1992 : 319). Puis, les Hurons de la baie Georgienne prennent la relève jusqu'à leur dispersion par les Iroquois en 1649. Entre-temps, les lieux de rencontre sont devenus des bourgades, avec la fondation de Trois-Rivières et Montréal, et les échanges s'y poursuivent, sauf lorsque les attaques iroquoises, qui persistent jusqu'en 1701, empêchent les alliés amérindiens de se rendre dans la vallée du Saint-Laurent.

Une fois Champlain de retour à Québec en 1632, les accrochages militaires avec les Amérindiens s'intensifient et mènent à la première guerre iroquoise qui perdure jusqu'en 1666. La destruction de la Huronnie et l'insécurité qui règne dans la vallée du Saint-Laurent à partir des années 1650 obligent bientôt les Français à se rendre à l'intérieur des terres afin de recueillir les fourrures qui leur étaient livrées auparavant. Commencent alors la course des bois et les premières explorations soutenues de l'intérieur du continent, avec des aventuriers comme Radisson et Desgroseillers. Puis, en 1660, la colonie est au bord de la ruine, car aucune pelleterie n'est parvenue dans la vallée laurentienne depuis deux ans (Proulx 1997a : 5). Louis XIV décide d'agir : il confie la destinée de la Nouvelle-France à la Compagnie des Indes et envoie le régiment de Carignan-Salières sur les rives du Saint-Laurent pour pacifier l'Iroquoisie et rouvrir aux Français le chemin des Grands Lacs, l'un des plus importants réservoirs de fourrures de l'Amérique du Nord.

Avec la fin des raids iroquois, la course des bois s'accroît et permet aux biens européens d'atteindre de nouveaux marchés, stimulant ainsi l'expansion du commerce des fourrures vers l'ouest, notamment avec la mise en place, à partir de 1673, d'un réseau de postes militaires autour des Grands Lacs. Toutefois, l'arrivée des Anglais à la baie James, en 1668, et la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH), deux ans plus tard, provoquent une prise de conscience au sein de la classe marchande canadienne (Proulx 1997a : 6). Cette présence britannique dans l'arrière-cour de la Nouvelle-France encourage à son tour l'implantation des premiers comptoirs à l'intérieur des terres pour éviter que les meilleures pelleteries du nord soient drainées vers la baie James (Roy 2002 : 17). Puis, en 1674, la traite de Tadoussac est rattachée au Domaine du Roi et affermée à divers financiers pour administrer le commerce des fourrures sur un vaste territoire, qui s'étend du lac Mistassini jusqu'au golfe du Saint-Laurent, et ainsi soutenir les efforts de la métropole pour les charges de la colonie (Castonguay 1987 : 53).

Dans la région des Grands Lacs et du côté de l'Abitibi-Témiscamingue, l'établissement des premiers postes de traite se fait sans doute sous la gouverne des coureurs de bois. Le premier comptoir érigé parmi les « Abitibis » serait l'oeuvre d'un nommé Pierre Lamoureux dit Saint-Germain. Établi vers 1673, ce poste était situé sur un affluent de la rivière Abitibi, à la décharge du lac Piscoutagamy (Mitchell 1969 : 18). Il avait pour objectif avoué de « ... couper presque tous les Sauvages du Nord, et les empêcher de descendre à la Baye de Hudson. », tel que mentionné sur une carte d'Alexis-Hubert Jaillot, datée de 1696 (**fig. 1**). Quoi qu'il en soit, les années suivantes voient une intensification du commerce des fourrures avec l'instauration des congés de traite (permis) en 1681 et la formation de la Compagnie du Nord pour contrer la présence anglaise à la baie d'Hudson. En plus de favoriser le développement des postes de l'intérieur des terres pour mieux enrayer la compétition, les autorités coloniales françaises se lancent, à partir de 1686, dans une politique d'agressions militaires qui débute avec l'expédition à la baie James de Chevalier de Troyes (1918). Partis à la conquête des postes de traite de la CBH, de Troyes et ses hommes séjournent au poste du lac Témiscamingue avant d'atteindre le lac Abitibi, où ils érigent, selon les ordres reçus, un fort qui aurait été situé à l'embouchure de la rivière Duparquet (Lee 1974 : 16). Après la capture des postes britanniques, Lemoyne d'Iberville chasse les Anglais de la baie d'Hudson, mettant fin pour quelque temps à cette ennuyeuse présence qui privait la colonie française des meilleures fourrures du nord.

De concert avec le début de la seconde guerre iroquoise (1684-1701), qui précipite l'abandon de certains postes de traite¹, la fin du XVII^e siècle voit l'apparition d'une grave crise dans le commerce des fourrures, due à l'abondance des peaux et à un changement de mode dans l'industrie chapelière (Proulx 1997a : 7).

¹- Deux ans seulement après le passage de Chevalier de Troyes, le poste du lac Témiscamingue fut détruit lors d'un raid iroquois (Roy 1996 : 1).

La suppression des congés de traite à partir de 1696 cause la fermeture de la plupart des comptoirs situés à l'intérieur des terres qui, de toute évidence, n'avaient plus la même raison d'être depuis que la domination française sur la baie James était assurée par le traité de Ryswick de 1697. Mais, la guerre de Succession d'Espagne qui se solde par la signature du traité d'Utrecht en 1713 change la donne à nouveau, en retournant aux Anglais les territoires de la baie d'Hudson. Cette nouvelle situation incite bientôt les autorités coloniales françaises à revoir l'importance des postes de l'intérieur des terres. En conséquence, à partir des années 1720, une fois les surplus écoulés, les Français réoccuperont l'intérieur du continent pour mieux contrer la compétition en provenance de la baie James (Roy 2005a : 17).

C'est dans ce contexte que la ferme du Témiscamingue est établie au début des années 1720, avec la bénédiction du gouverneur de Vaudreuil (Proulx 1997b : 4-5). C'est également pendant cette période que les postes du Domaine du roi reprennent du service, spécialement ceux des lacs Ashuapmouhouan et Mistassini (**fig. 2**). En effet, une fois la crise passée, les fermiers de la traite de Tadoussac s'empressent de faire construire un nouvel établissement à la baie Crépieul, à l'extrémité nord du lac Mistassini, désormais connu sous le nom de « Maison des Dorval » (Roy 2003a). Ce dernier sera suivi de peu par le poste du lac Ashuapmouhouan, dont la construction daterait du début des années 1730, selon le récit de l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin qui s'arrête sur place lors de son voyage d'exploration du Saguenay en 1732 (Bouchard 2002 : 170).

Au lendemain de la Conquête, les baux à ferme octroyés par les autorités françaises depuis les années 1720 n'ont plus cours et tous ceux qui le désirent peuvent désormais aller en traite (Proulx 1997b : 11). Ainsi commence la période des « marchands indépendants » qui, à partir de 1761, marque le commerce des fourrures jusqu'à la fondation de la Compagnie du Nord-Ouest (CNO) en 1779, voire jusqu'en 1795 selon les régions². Pendant ce temps, à l'est, les postes du Domaine du Roi passent entre les mains des autorités coloniales britanniques. Ce vaste territoire à fourrures continue d'être affermé aux intérêts les plus offrants, comme pendant les belles années du Régime français. Toutefois, la présence des marchands indépendants et surtout la formation de la CNO, une association d'hommes d'affaires montréalais, ne tardent pas à provoquer la CBH qui, bien installée à l'embouchure des principales rivières se jetant dans les baies James et d'Hudson, se voit à nouveau confrontée à une forte compétition en provenance de l'hinterland. À la manière des Français, la CNO concentre ses efforts à la tête des principales voies navigables pour intercepter les Amérindiens en route vers la côte pour y échanger leurs fourrures.

²- Par exemple, ce n'est qu'en 1795 que la CNO achète les postes du Témiscamingue des marchands Grant, Campion et Gerrard, qui comprennent un vaste territoire s'étendant jusqu'au lac Abitibi, et même au-delà (Mitchell 1969 : 20; Anick 1976 : 75).



Figure 2. Extrait d'une carte de Didier Robert de Vaugondy de 1753 indiquant l'emplacement de certains forts ou postes de traite français (BANQ : G 3400 1753 R6)

Il est à noter que la CBH ne possédait aucun établissement sur la rivière Rupert entre les années 1693 et 1776.

L'émergence de la CNO et sa présence grandissante sur le territoire dès les années 1780 forcent bientôt la CBH à revoir ses pratiques commerciales. Après plus d'un siècle à attendre que les fourrures parviennent aux postes établis sur la côte, celle-ci n'a plus d'autres choix que d'ériger des comptoirs à l'intérieur des terres pour mieux faire face à la concurrence (Francis et Morantz 1989 : 101). Ainsi, entre les années 1770 et le début du XIX^e siècle, la CBH se lance dans diverses expéditions à l'est et au sud de la baie James. Pendant que Thomas et Turnor explorent les rives du lac Abitibi en 1774 et 1782 (Tyrrel 1934; Roy 2002 : 20), d'autres poussent vers l'est le long des rivières Rupert et Eastmain. Après quelques tentatives infructueuses, les Britanniques atteignent le lac Mistassini en 1790. Quoi qu'il en soit, ce n'est que trois ans plus tard que la CBH érige, à l'est de la baie James, son premier poste de traite de l'hinterland au lac Neoskwekau (lac de la Marée), dans le bassin de la rivière Eastmain (Davies 1963 : 292-293, 302; Roy 2007). D'autres établissements sont construits en 1794 aux lacs Nemiscau et Abitibi, ainsi qu'au lac Cheashquacheston (lac au Goéland) en 1799 (Roy 2008a).

Malgré la rareté des données historiques concernant la CNO, les quelques documents d'archives disponibles révèlent que les « Canadiens »³ concentraient une bonne part de leur activité de traite dans l'est du pays autour de la ligne de partage des eaux du côté des lacs Mistassini, Waswanipi et Abitibi, ce dernier dépendant du poste du lac Témiscamingue. Encerclant ainsi la CBH sur ses flancs sud et est, tout comme à l'ouest d'ailleurs, la CNO était en mesure de lui livrer une forte concurrence. Puis, en 1802, elle devient locataire des postes du Domaine du Roi pour une période de 20 ans (Privy Council 1926). Forte de son succès, la CNO entreprend même, dès l'année suivante, de s'installer sur les rives de la baie James, en y construisant une série de postes de traite dans l'embouchure des principales rivières, souvent face aux établissements de la CBH (Wallace 1947; Rich 1959). Bien que cette aventure ne dure que trois ans, l'intense compétition entre les deux compagnies se poursuit sans répit et n'aura de cesse qu'avec la fusion de 1821. En effet, au tournant des années 1820, alors qu'épuisées et fortement endettées, les deux rivales entament des négociations, avec l'assentiment des autorités britanniques, qui mèneront à l'absorption de la CNO (Campbell 1961; Anick 1976).

La fusion des deux compagnies a comme conséquence immédiate la fermeture de plusieurs postes de traite qui avaient été érigés par l'une et l'autre à l'intérieur des terres⁴. Espérant profiter d'une période d'accalmie après des années de féroce compétition, la trêve sera de courte durée, car la CBH ne parvient pas à succéder à la CNO en tant que locataire des postes du Domaine du Roi (Francis et Morantz 1989 :

³ - À partir des années 1780, les archives de la CBH font souvent référence à leurs rivaux de la CNO en les qualifiant de « Canadiens » ou de « compagnie canadienne », puisque cette dernière était basée à Montréal.

⁴ - Pour n'en nommer que quelques-uns, notons la fermeture des postes de Big Lake, de Cheashquacheston, de Rush Lake, ainsi que les établissements de Neoskwekau, Nichikun et Big River.

121). Une fois le bail accordé à trois hommes d'affaires de Québec en 1822, les rivalités reprennent de plus belle le long de la ligne de partage des eaux et les Britanniques n'ont d'autres choix que de s'y réinstaller pour contrer la venue de ces nouveaux compétiteurs. De nouveaux postes de traite font donc leur apparition (**fig. 3**). La concurrence avec la King's Post Company (KPC) perdure jusqu'en 1831, alors que la CBH rachète le bail des locataires précédents et occupe à son tour les établissements du Domaine du Roi. Entre-temps, les Britanniques qui ont hérité du bail de la seigneurie de Mingan, lors de la fusion avec la CNO, loue dès 1822 la seigneurie de Mille Vaches (Anick 1976 : 534-535). Ainsi, au début des années 1830, la CBH jouit d'un monopole incontesté sur l'ensemble du territoire, s'étendant du golfe du Saint-Laurent jusqu'aux rivages du Pacifique.

Toutefois, les décennies suivantes voient apparaître d'importants changements dans l'occupation du territoire, avec l'exploitation forestière qui prend de l'ampleur et le début de la colonisation de la Côte-Nord, du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de la vallée de l'Outaouais. L'ouverture de ces terres change la donne et affecte particulièrement le commerce des fourrures. Ainsi, en 1859, la CBH ne renouvelle pas le bail pour la traite du Domaine du Roi et ce territoire passe sous le contrôle du gouvernement (Anick 1976 : 536), bien qu'elle y maintienne une présence jusqu'en 1876. Il en va de même, semble-t-il, pour les seigneuries de Mille Vaches et de Mingan, dont les baux prennent fin en 1862 et 1863. Prélude à un déclin désormais inévitable, la CBH poursuit néanmoins ses activités, après avoir perdu l'administration de la Terre de Rupert en 1867, lors de la Confédération, et vendu ses charges et franchises au nouveau Dominion du Canada deux ans plus tard (Caron 1984 : 22). Entre-temps, plus au nord, les affaires vont bon train et les rendements demeurent alléchants, attirant à nouveau quelques traiteurs indépendants et, dès le début du XX^e siècle, la compagnie Revillon Frères, la dernière venue dans l'histoire du commerce des pelleteries canadiennes.

Impliquée dans l'industrie de la fourrure en France dès les années 1720, Revillon se dote, à partir de 1901, d'un vaste réseau de postes de traite de plus d'une cinquantaine d'établissements à travers le nord canadien pour faire concurrence à la CBH (Harris 1976). Cette dernière, à nouveau confrontée à des compétiteurs bien organisés, profite alors d'une période d'insécurité économique et d'une crise dans l'industrie de la fourrure européenne à la suite de la Première guerre mondiale pour mettre la main en 1926 sur 51 % des parts de la compagnie française. Puis, une décennie plus tard, en 1936, Revillon Frères est absorbé par la CBH, entraînant une rationalisation des opérations et la fermeture de plusieurs postes. Mais, de toute évidence, le commerce des fourrures en était à ses dernières heures de gloire et les comptoirs de traite allaient bientôt devenir de simples magasins généraux.

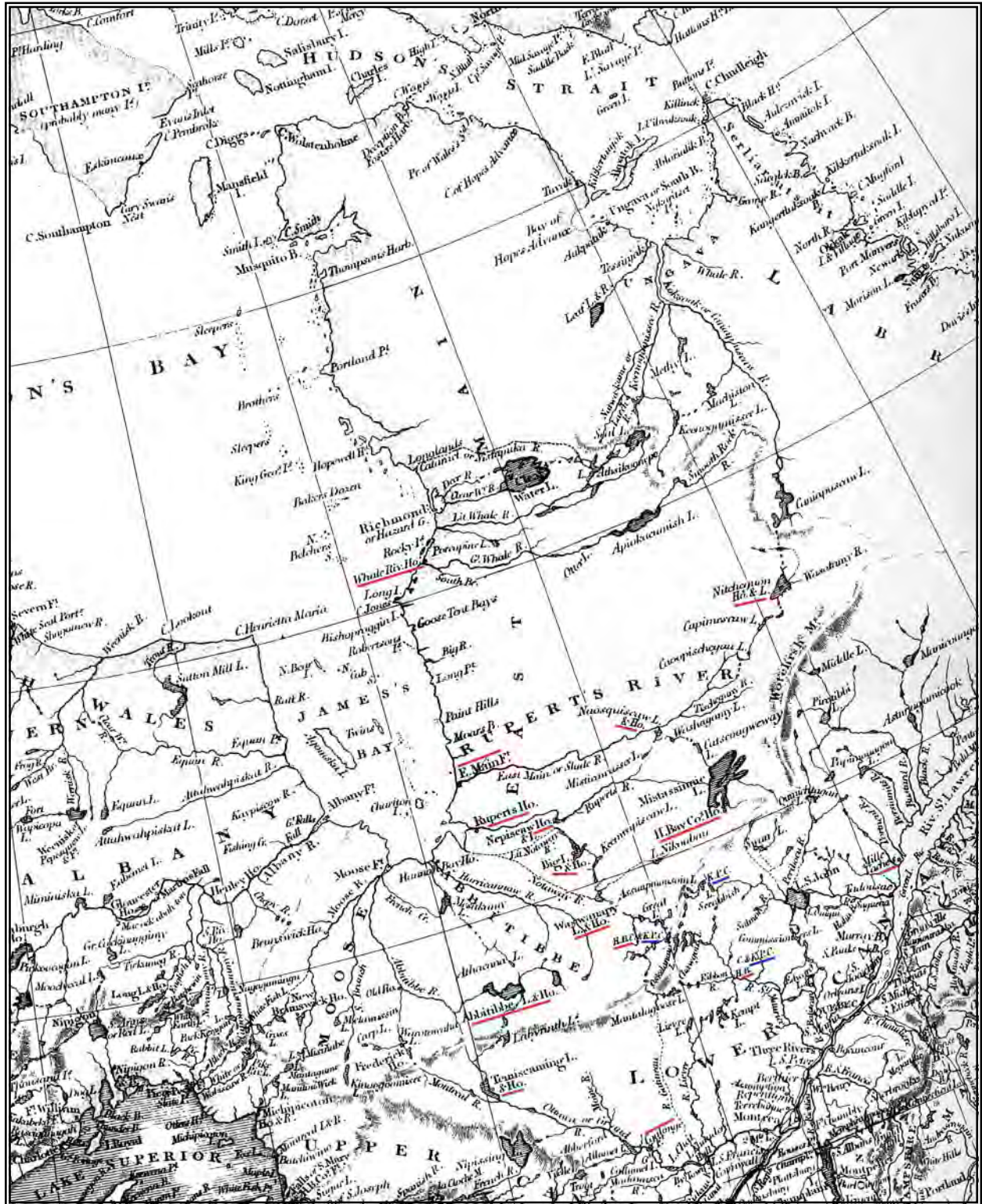


Figure 3. Extrait d'une carte de John Arrowsmith de 1834 indiquant l'emplacement de certains postes de la CBH (en rouge) et de la King's Post Co (en bleu) (BANQ : G 3400 1834 A771 1970 CAR)
 Il est à noter que certains postes figurant sur cette carte étaient déjà fermés en 1834, tandis que d'autres, en activité, n'y apparaissent pas.

3. VERS UNE DÉFINITION DU POSTE DE TRAITE

Ce chapitre présente un portrait général du poste de traite et propose une définition de ces établissements. À la question « Qu'est-ce qu'un poste de traite ? », il ne s'agit pas de reprendre le discours de l'historien, mais plutôt de souligner ce qui caractérise ce type de site d'un point de vue archéologique. Du choix de son emplacement, de ses composantes et des activités que l'on y pratiquait, le poste de traite se démarque largement des autres établissements euro-canadiens des siècles derniers. C'est en tenant compte de cette spécificité que l'on peut définir la nature du poste de traite et appréhender son rôle en tant que point de rencontre entre les différents acteurs engagés dans le commerce des pelleteries. Mais, si le poste de traite n'est qu'un lieu d'échange, là où les produits de l'un passaient entre les mains de l'autre, encore faut-il en saisir la portée pour bien comprendre la fonction de ces établissements et les processus qui y prenaient place. En ce sens, répondre à la question implique nécessairement une définition, aussi brève soit-elle, de la traite elle-même.

En tant que principale activité économique entre les XVII^e et XIX^e siècles au Canada, la traite des fourrures⁵ n'est rien de moins qu'un vaste système d'échanges de biens, mis en place entre les marchands européens et les premiers habitants du pays, pour tirer profit de l'exploitation des ressources fauniques. Sur un territoire aussi étendu et peu connu, la traite ne pouvait avoir cours sans la participation assidue des Autochtones, dépositaires du savoir et maîtres de l'intérieur du continent. Bien que des études récentes aient démontré que cette pratique s'inscrivait surtout dans une économie de marché (Ray et Freeman 1978 : 239; Delâge 1985 : 89), et ce, malgré les différences culturelles entre les deux groupes en présence et l'adaptation de leur système économique respectif, la traite des fourrures exigeait néanmoins la coopération des deux parties. Ce vague partenariat, certes inégal, favorisait de manière générale les contacts et les relations paisibles entre Amérindiens et Européens, si essentielles à la conduite des affaires (Trigger 1992 : 34; Ray 1998 : xxxiii). De toute évidence, comme la traite des fourrures prenait place dans un contexte trans-culturel et, de surcroît, pendant une période de profonds changements pour les Autochtones, certains de leurs comportements d'ordre économique ne peuvent s'expliquer que par leur mode d'échange traditionnel, en pleine mutation à partir du XVII^e siècle (Ray et Freeman 1978 : 242).

Mais, si le commerce des fourrures nécessite la collaboration des deux parties, il va sans dire que des points de rencontre étaient essentiels pour troquer ces pelleteries contre des biens européens. Ces lieux

⁵ - L'expression traite des fourrures est ici prise dans son sens large, incluant les autres activités d'intérêt commercial pour les marchands et traiteurs européens, comme la pêche et la chasse aux mammifères marins (loup-marin et baleine) et à certains oiseaux migrateurs (plume et duvet) qui, selon les endroits, faisaient aussi l'objet d'échanges avec les Autochtones.

d'échange étaient les comptoirs ou postes de traite établis par les marchands et traiteurs blancs pour y entreposer leurs produits et les fourrures obtenues en contrepartie. Ainsi, le poste de traite peut être défini comme l'espace aménagé où se rencontraient Autochtones et Européens pour troquer leurs produits respectifs. Évidemment, ces établissements deviendront rapidement plus que de simples lieux d'échange. Le poste de traite servait aussi de camp de base aux coureurs de bois, aux traiteurs et aux voyageurs et faisait office de centre de service local ou régional, selon son importance relative, desservant les besoins variés de sa clientèle autochtone. Fer de lance des puissances coloniales dans leur tentative d'acculturation et d'intégration des premiers habitants du pays (Roy 2004a : 50), ces établissements ont également pu, à l'occasion, jouer un rôle politique lors des revendications territoriales des métropoles européennes. Chose certaine, situé à la frontière entre deux mondes difficilement conciliables, le poste de traite était un témoin privilégié des contacts et des transferts culturels qui ont pris place entre Autochtones et Européens au cours des premiers siècles de notre histoire récente.

En somme, si le poste de traite représente un lieu d'échange où s'opèrent des activités de nature commerciale dans un contexte trans-culturel, il demeure néanmoins que ces établissements correspondent aux emplacements que se sont appropriés les marchands de fourrures en bordure des côtes, des lacs et rivières. En fonction de leur expérience culturelle, les traiteurs ont aménagé ces lieux à leur image, recréant ainsi un espace familier, que certains seraient tentés de qualifier d'îlot de civilisation au sein d'une inconnue, cette nature *a priori* hostile et peu accueillante.

3.1 Cadre biogéographique

Pendant la longue période du commerce des fourrures, des postes de traite ont été érigés en des endroits et dans des environnements fort variés, couvrant éventuellement l'ensemble du territoire, du sud du Québec jusqu'au détroit d'Hudson. Bien que les premiers établissements aient été construits le long des côtes du fleuve et du golfe du Saint-Laurent, généralement dans l'embouchure des rivières ou sur des îles, on voit apparaître des postes de traite dans l'hinterland à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle. Plus faciles d'accès, les postes côtiers ont sans doute été implantés en des lieux fréquentés par les Amérindiens lors de leur déplacement estival vers la côte. On peut penser qu'il en fut de même pour les établissements érigés par la CBH pendant le dernier quart du XVII^e siècle sur les rives de la baie James. Ces derniers étaient également installés dans l'estuaire des principales rivières. Quant aux postes de l'intérieur, plus isolés, ils s'élevaient le long des routes d'eau, sur les rives d'un lac, dans l'embouchure d'une rivière ou encore sur une île en des lieux faciles d'accostage pour les canots d'écorce. De manière générale, on recherchait les sites offrant un terrain plat, à l'abri des inondations, et avec un bon point de vue sur les environs

immédiats et surtout sur les voies d'accès. Jusqu'à la Conquête, le site retenu pouvait occuper une position stratégique, comportant certains avantages défensifs. Ceci est particulièrement vrai pour les premiers postes ou forts⁶ érigés par la CBH (Roy 2008b).

Bien entendu, l'emplacement d'un poste de traite était non seulement dicté par la présence des Autochtones, mais également par la proximité des ressources fauniques recherchées. Qui plus est, comme les traiteurs dépendaient de l'environnement pour une bonne part de leur besoin, le choix d'un site devait aussi tenir compte de l'abondance du gibier et du poisson, de la qualité des sols pour y faire un jardin et de la présence suffisante de bois pour assurer la construction des bâtiments. Bien que ces considérations puissent paraître anodines, les documents historiques rapportent plusieurs cas où des postes ont été abandonnés dû à l'absence de gibier, voire la famine. De même, il est intéressant de noter que lorsque la CBH entreprend l'exploration de la côte est de la baie d'Hudson, dans les années 1740, à la recherche d'un endroit pour y construire un poste et commercer avec les Inuits, aucun site propice ne fut identifié entre la pointe nord du Québec (Cap Digges) et le lac Guillaume-Delisle, étant donné l'absence de bois et la rareté du gibier et des animaux à fourrures (Davies 1963 : xxi; Francis et Morantz 1989 : 67). D'ailleurs, ladite compagnie ne s'installera dans l'Ungava qu'à partir des années 1830 (Fort Chimo), une fois surmontées les difficultés d'approvisionnement (ACBH : KADD).

3.2 Le poste de traite et ses composantes

Malgré une certaine évolution entre le début du commerce des fourrures et le XX^e siècle, le poste de traite « originel » se composait généralement d'une habitation, d'un entrepôt ou magasin pour y stocker les fourrures et la marchandise et, enfin, d'une palissade pour sécuriser les lieux (**fig. 4**). Bien sûr, de petits postes satellites, ou avant-postes, utilisés de manière saisonnière pouvaient à l'occasion ne compter qu'un seul bâtiment servant aux deux fonctions. Toutefois, selon leur importance, leur rôle et les activités que l'on y pratiquait, les établissements de traite pouvaient également comprendre de nombreux édifices. Au besoin s'y greffaient des habitations supplémentaires pour le chef de poste et son personnel, un second magasin pour l'entreposage des marchandises, ainsi que toute une série de bâtiments dont la fonction était plus spécialisée. Si certains postes étaient pourvus d'un atelier de forge, d'une menuiserie et d'un atelier

⁶- Les Français utilisaient surtout le mot fort pour leurs établissements de traite qui étaient dotés d'une garnison militaire dans la région des Grands Lacs (Fort Michilimackinac, Fort Frontenac, etc.). La CBH a également employé le terme fort pour ces premiers postes de la baie James qui étaient fortifiés, bien que sans garnison (Fort Albany, Fort Richmond, etc.). Par la suite, les Britanniques vont utiliser les mots *House* ou *Post*, spécialement à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, souvent pour les postes construits dans l'hinterland (Cumberland House, Big Lake House, etc.). Quant au terme *Factory*, synonyme de fort pour la CBH, il désignait avant tout un gros établissement de la côte à partir duquel les fourrures étaient expédiées vers l'Angleterre (York Factory, Moose Factory, etc.).

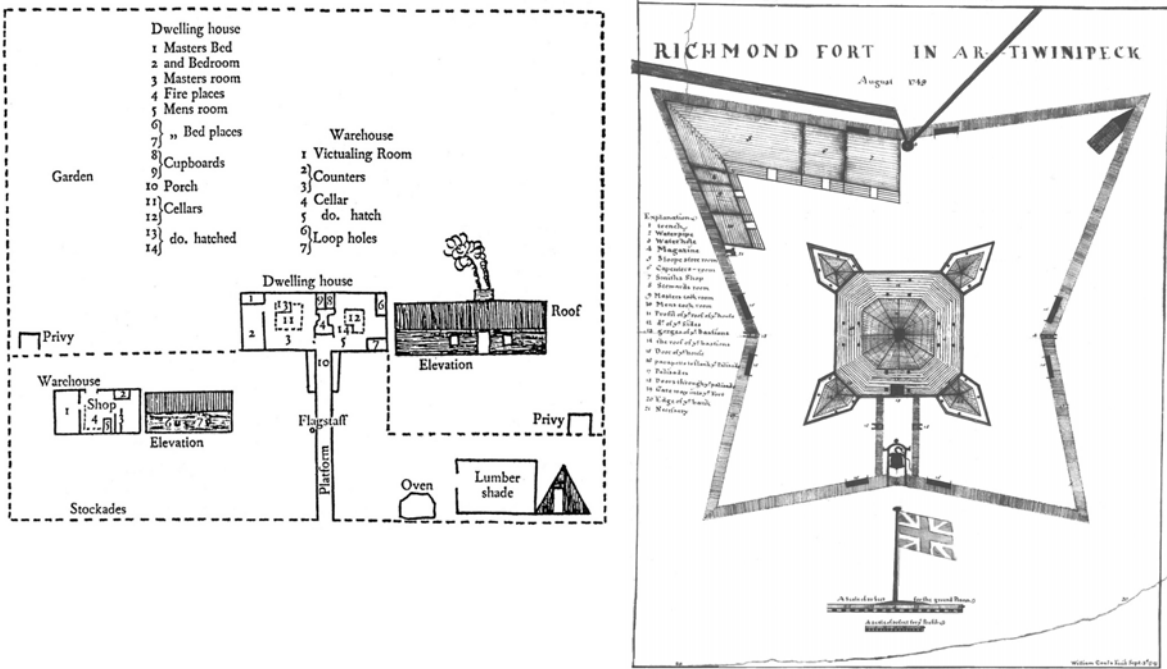
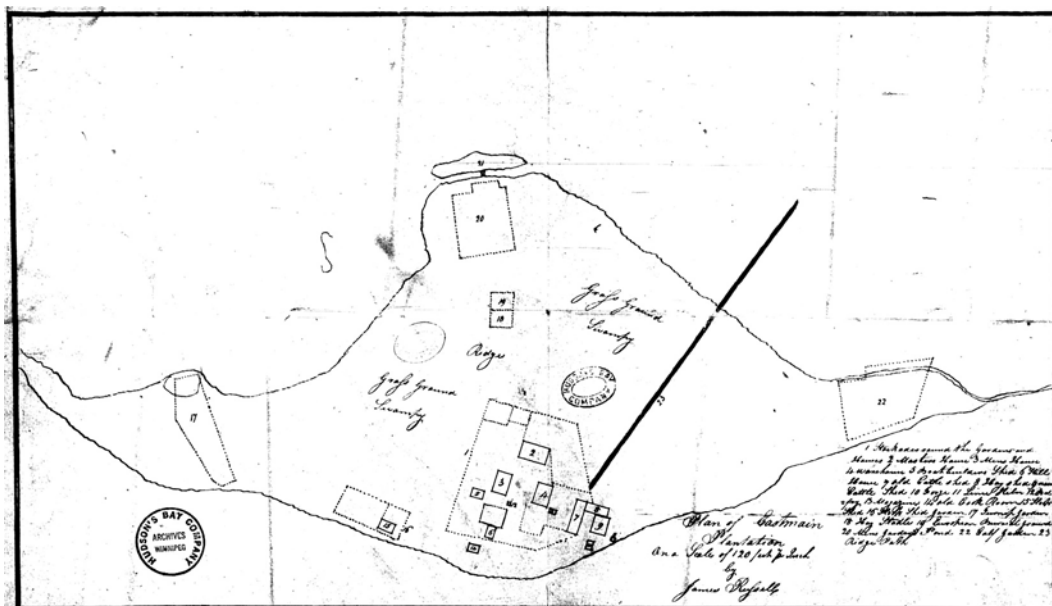


Figure 4. Plans au sol et en élévation de différents postes de traite de la CBH

- En haut à gauche, le poste de Neoskweskau en 1816 avec ses trois bâtiments (ACBH : B.143/e/3; tiré de Davis 1963 : 309)
- En haut à droite, le poste de Fort Richmond en 1750 avec son habitation bastionnée et son enceinte munie de parapet (ACBH : G.1/104)
- En bas, le poste de Eastmain Factory et ses nombreux bâtiments, après 1802 (ACBH : G.1/97)



de fabrication de canot, d'autres étaient équipés d'une armurerie et d'une tonnellerie, voire d'une fonderie et d'un entrepôt pour l'huile lorsque la chasse aux mammifères marins y prenait place.

Pour subvenir aux besoins des traiteurs et des engagés, certains postes de traite comptaient sur une laiterie, une glacière, un four à pain, un entrepôt à provision ou un caveau, sans oublier les celliers creusés sous certains édifices et même des latrines, à l'occasion. À ces derniers pouvaient s'ajouter des ouvrages ou dépendances comme une poudrière, un hangar à canot, une grange ou une étable et une remise à bois. Un lopin de terre en culture venait habituellement compléter le tout, améliorant la diète des occupants, ainsi qu'un cimetière où étaient fréquemment enterrés Blancs et Autochtones. Certains établissements, comme Fort Témiscamingue, possédaient d'ailleurs un cimetière protestant et un autre pour les catholiques (Roy 1996; 1998). Enfin, selon les époques et les politiques des diverses compagnies impliquées dans la traite, une chapelle et un presbytère pouvaient également s'y retrouver, tout comme une habitation servant à loger les Amérindiens de passage.

De la présence de ces nombreux bâtiments, il importe de préciser que l'espace dans la plupart des postes de traite d'une certaine importance était souvent divisé en plusieurs secteurs distincts, parfois séparés par des pans de palissade secondaire ou même une clôture (**fig. 5**). De manière générale, ces secteurs correspondent aux quartiers d'habitations, où prenaient place les activités domestiques des traiteurs et des engagés, à la zone des affaires, où se pratiquaient la traite et l'entreposage des fourrures et, finalement, aux aires de travail où se déroulaient le quotidien des artisans spécialisés et autres employés. Si chapelle et presbytère il y avait, ces édifices étaient érigés en retrait, comme le cimetière, la poudrière et le bâtiment servant aux Autochtones venus traiter. Bien que le découpage de l'espace ne soit pas toujours significatif, comme dans le cas des petits postes avec un ou deux bâtiments, l'identification de ces aires d'activités et de leurs caractéristiques demeure essentielle pour la compréhension de la plupart des établissements de traite. Ainsi, un poste comme Pano, en Abitibi, doté de trois bâtiments, se divisait en deux secteurs distincts (Roy 2002; 2003b), tout comme Big River Post, sur la rive nord de la rivière La Grande, avec ses cinq édifices (Roy 2005b; 2006). Notons, par ailleurs, que le magasin de traite et l'entrepôt à provision n'étaient jamais très éloignés de la maison du chef de poste qui, de la sorte, pouvait en garder le contrôle.

Un autre élément d'importance d'un point de vue archéologique est la dichotomie entre les postes côtiers et les établissements de l'hinterland. Plus faciles d'accès et situés le long des principales routes maritimes, certains postes établis le long des côtés du Saint-Laurent et de la baie James bénéficiaient d'un meilleur approvisionnement. En tant que tête de pont du commerce des fourrures, ces établissements jouaient souvent un rôle de centre de service régional et, par conséquent, étaient dotés d'un plus grand nombre de

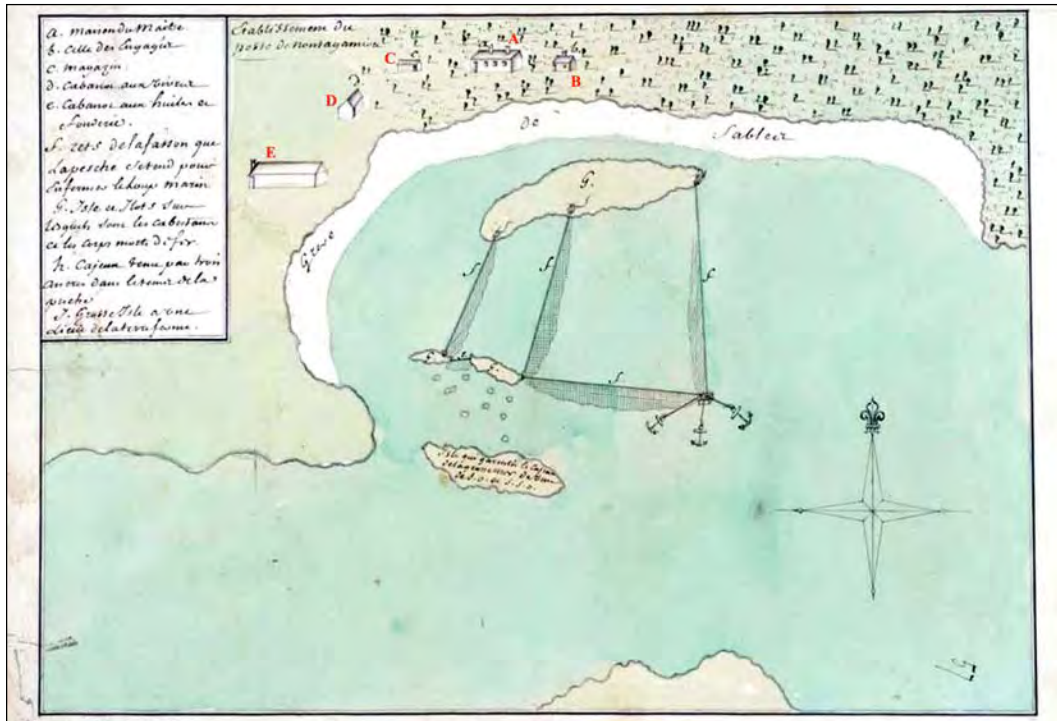
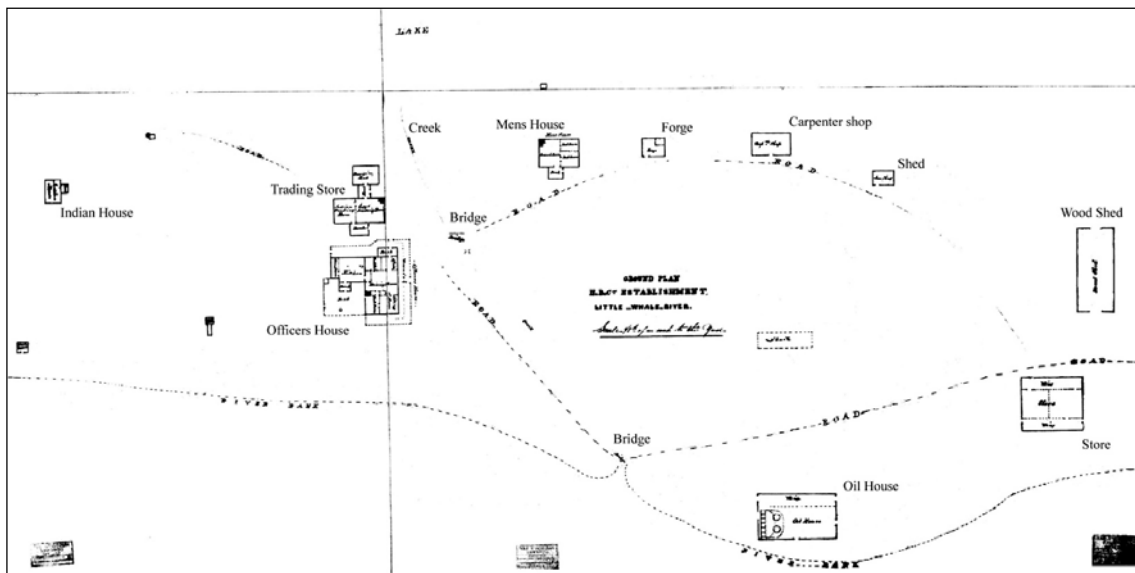


Figure 5. La division de l'espace dans les postes de traite

- En haut, le poste de Nétagamou vers 1740 avec ses habitations (A et B), son magasin (C) et ses entrepôts (D et E) (ANOM, FR CAOM COL/F3/290/57)
- En bas, le poste de Petite rivière de la Baleine dans les années 1870 avec ses nombreux bâtiments (ACBH : G.1/229, tiré de Roy 2008b : 25)

Il est intéressant de noter dans le plan du bas que toutes les aires de travail et d'entreposage se situe à droite (du ruisseau), tandis que les habitations et le magasin se trouvent à gauche sauf pour la maison des employés. De plus, le magasin était divisé en deux parties distinctes, une pour les Inuit et l'autre pour les Indiens.



bâtiments et de la présence d'artisans spécialisés. Une plus grande variété de produits et services y était également disponibles. Quant aux postes de l'intérieur des terres, plus difficiles d'accès et d'approvisionnement, compte tenu que tout devait y être transporté par canot d'écorce, ils comptent habituellement moins de bâtiments, un nombre restreint de gens de métier, voire aucun, et dépendent davantage de l'environnement immédiat. Nous verrons dans les pages suivantes les incidences de cette différence pour l'archéologie. Bien entendu, rien n'empêche que quelques postes de l'hinterland aient pu jouir d'un statut de centre de service régional, comme Fort Témiscamingue, tout en étant néanmoins tributaires de leur situation géographique.

Finalement, même si elles ne font pas partie des composantes intrinsèques d'un poste de traite, tel que défini par l'emprise de sa palissade ou ses limites extérieures, il est essentiel ici d'aborder la question des occupations autochtones temporaires, ou saisonnières, qui se retrouvent en périphérie de ces établissements. Comme celles-ci sont en lien direct avec la présence des traiteurs et qu'elles ne peuvent en être dissociées, de par le processus dans lequel étaient engagés les deux groupes impliqués, une attention particulière doit leur être accordée afin de mieux saisir le rôle et l'apport des Amérindiens dans le commerce des pelleteries. Ces petits sites se composent généralement des vestiges d'un rond de tente ou deux, et surtout de quelques foyers et d'une poignée d'artefacts d'origine européenne et locale (Pintal 2002; 2003; Roy 2005b; 2006). Comme les Autochtones étaient habituellement de passage au poste pour y troquer leurs fourrures une ou deux fois par année, et ce, pour quelques jours seulement, il va sans dire que le gros des produits obtenus étaient emportés et que ces sites ne devraient receler que les traces d'une présence passagère. Quoiqu'il en soit, l'identification et la fouille de ces occupations permettent d'obtenir une vision plus globale et une meilleure compréhension de la dynamique de la traite des fourrures.

3.2.1 Architecture, matériaux et mode de construction

Des modes de construction des différents ouvrages qui s'élevaient sur un poste de traite, il n'est pas dans notre intention ici d'en signaler toutes les nuances. Qu'il suffise toutefois de mentionner que selon leur fonction les bâtiments étaient érigés avec plus ou moins de soin. Si les habitations, magasins et autres édifices servant directement aux occupants étaient généralement construits en pièce sur pièce à l'aide de rondins ou de madriers, il ne fait aucun doute que de petits postes, munis d'un ou deux bâtiments, aient été faits de pieux debout, en terre ou sur sole, un mode de construction que l'on réservait davantage aux dépendances, granges et entrepôts. Dans bien d'autres cas, ces mêmes dépendances étaient aussi érigées en pièce sur pièce, à empilement croisé ou même à queue d'aronde. Lorsque les édifices principaux étaient conçus à l'aide de madriers, ils étaient plutôt du type à coulisse avec poteaux cornier et intermédiaire

selon la longueur désirée. Ces ouvrages pouvaient reposer sur une sole de bois ou encore sur un solage de pierre, une maçonnerie sèche ou liée à l'argile, beaucoup plus rarement à l'aide de mortier, bien que parfois disponible dans les postes côtiers.

Les matériaux de prédilection étaient sans conteste le bois, la pierre et l'argile (terre). À cela s'ajoutaient, au besoin, l'écorce de cèdre et de bouleau, la paille, la mousse et l'étope, sans oublier le sable et la brique, mais cette dernière seulement dans les postes côtiers. L'usage de la brique, lorsque disponible, semble avoir été réservé à la construction de fours à pain, de poêles à chauffage ou encore pour les feux de forge. Hormis cette dernière, les autres matériaux de construction étaient généralement accessibles dans l'environnement immédiat de tous les postes de traite situés au sud de la toundra, spécialement le bois que l'on obtenait en abondance dès l'implantation de l'établissement, puisqu'il fallait bien défricher l'emplacement choisi pour y construire les bâtiments et y aménager les espaces nécessaires au jardin et aux quelques animaux domestiques. De toute évidence, le bois était le principal matériau et la présence de menuisiers, de charpentiers et de scieurs de long est fréquemment rapportée dans les documents historiques, plus particulièrement dans les journaux de poste de la CBH (voir entre autres ACBH : B.77/a/2; B.133/a/37; B. 182/a/1-11). Par ailleurs, les essences utilisées variaient sans doute passablement selon les régions, mais précisons que le cèdre et la pruche étaient fort appréciés, puisque moins putrescible, tout comme l'épinette et le sapin, bien que l'emploi du pin rouge, du pin blanc et même du bouleau soit aussi attesté (Roy 1996).

De manière générale, la toiture des bâtiments d'un poste de traite pouvait être recouverte d'écorce de cèdre, de bardeau de cèdre, de planche ou même de terre et de paille (Cormier 1978 : 87). Les planchers étaient faits de larges planches, reposant sur des solives disposées directement sur le sol ou sur un solage, créant dans ce cas un vide sanitaire de faible hauteur. Les habitations et parfois le magasin étaient dotés d'un cellier, de forme carrée ou rectangulaire et de profondeur variable. Les parois de ces espaces d'entreposage consistaient en une série de petites planches fixées à la verticale ou à l'horizontale. Quant aux murs des bâtiments, les interstices entre les rondins ou les madriers étaient comblés par de l'argile, de la mousse ou de l'étope. Les ouvertures autres que les portes étaient soit fermées à l'aide de papier huilé ou encore de verre à vitre. En terminant, il importe de préciser que seuls les édifices où résidait le personnel étaient habituellement munis d'un système de chauffage. Il s'agissait généralement d'unâtre en pierre surmonté d'une cheminée faite d'une armature en bois enduite d'une épaisse couche d'argile et de paille, qualifiée par certains de cheminée « à quatre bâtons » (Moussette 1983 :122-123). Comme le magasin et les ateliers n'étaient occupés que pendant la journée et pas toujours en toute saison, il était inutile d'y installer un système de chauffage permanent, du moins dans plusieurs postes de traite.

3.2.2 Activités et mode de vie

Au-delà du troc des fourrures et des activités spécialisées, la vie dans un poste de traite, que ce soit sur la côte ou à l'intérieur des terres, consistait en s'assurer de sa pitance quotidienne et d'un minimum de confort. Pour y parvenir, les traiteurs et engagés consacraient une partie de leur temps à pêcher et chasser, à cultiver et à s'occuper des animaux domestiques si l'établissement en était pourvu. L'érection, l'entretien et le remplacement des bâtiments formaient également une part importante des tâches quotidiennes. L'acquisition des matériaux, qu'il fallait rapporter sur le site, et leur transformation exigeaient temps et énergie, tout comme la construction et le renouvellement des bâtiments qui, selon les analyses préliminaires, ne duraient guère plus d'une trentaine d'années (Roy 2001 : 36, tableau 3). À cela s'ajoutait la préparation du bois de chauffage pour les longs hivers et maintes autres corvées nécessaires au bon fonctionnement d'un tel établissement. Quant aux activités de traite, elles impliquaient l'accueil des chasseurs autochtones, les dons mutuels de présents, un cérémonial qui perdurera jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle et même au-delà⁷, et l'échange proprement dit des fourrures contre des biens européens. Une fois les peaux acquises, elles étaient entreposées jusqu'au moment du départ, alors qu'à l'aide de la presse à fourrures on les emballait sous forme de ballots pour faire le voyage vers la côte et vers les marchés de Londres ou de Paris.

Les gens de métier stationnés dans un établissement de traite exerçaient des activités fort variées. Par exemple, lorsque la CBH s'installe sur les rives du lac Guillaume-Delisle en 1750 pour y ériger Fort Richmond, on ne compte pas moins de sept artisans spécialisés, soit un forgeron, un armurier, un tonnelier et un tailleur, sans oublier un charpentier, un scieur de long et un briqueteur (Roy 2008b : 20). Par comparaison, en 1748, le poste de Chicoutimi ne compte qu'un armurier ou un forgeron, si on exclut les charpentiers de passage lorsqu'il était nécessaire d'y construire un nouveau bâtiment (Lapointe 1985 : 33-34). Quoi qu'il en soit, le travail de ces artisans était essentiel, et plus particulièrement celui du forgeron et de l'armurier étant donné le rôle qu'ils jouaient auprès des chasseurs autochtones. La présence de ces gens de métier faisait en sorte qu'un poste était promu au rang de centre de service, y attirant les Amérindiens pour bien d'autres raisons que le simple troc de leurs pelleteries. Comme la plupart des marchands et compagnies impliqués dans le commerce des fourrures n'avaient pas les moyens d'entretenir un grand nombre d'artisans, le forgeron était souvent un généraliste se livrant à des travaux divers. À la fois

⁷ Le cérémonial entourant la traite des fourrures a été rapporté par de nombreux témoins, tant pendant le Régime français que par la suite. Pour une description détaillée, nous renvoyons le lecteur, entre autres, aux écrits de Bacqueville de La Potherie (1722, t. 1 : 1179-180) et d'Andrew Graham, un employé de la CBH en poste à York Factory entre les années 1767 et 1791 (Williams 1969 : 317-319). De plus, de nombreux auteurs modernes se sont également penchés sur ce cérémonial, sa symbolique et son importance (Jacobs 1950; Ray et Freeman 1978; Jaenen 1985).

armurier, taillandier, chaudronnier et tonnelier (Light 1984 : 39), le forgeron d'un poste de traite passait sans doute une bonne partie de son temps à réparer les nombreux objets rapportés à l'atelier : fusils, haches, marmites, pièges à mâchoire et autres biens nécessaires à la traite et à la survie des Amérindiens et des Européens installés en ces régions éloignées.

De ces nombreuses activités, ainsi que celles qui étaient pratiquées par les artisans spécialisés, les assemblages de culture matérielle provenant de ces établissements en témoignent largement. Hormis les biens européens destinés à la traite, qu'il serait un peu long d'énumérer ici, il importe de rappeler qu'une partie de ces assemblages réfère également aux besoins des traiteurs. Bien que la distinction puisse paraître évidente pour certaines catégories d'objets, par exemple les contenants en céramique et les quelques produits liés au soin du corps, il en va tout autrement pour un grand nombre d'items qui auraient pu servir tant aux marchands qu'à leurs clients autochtones. L'identification des aires d'activité par la distribution spatiale des artefacts et la concentration de fortes quantités d'objets de même nature dans une zone donnée peuvent permettre de faire la différence entre ces réalités. Alors que les produits finis destinés au troc sont tirés de leur contexte culturel d'origine lorsque emportés par les Autochtones, ceux qui sont utilisés par les traiteurs peuvent acquérir, dans certaines circonstances, une autre signification s'ils témoignent de leur adaptation à ce nouvel environnement et de l'adoption de nouvelles manières de faire au contact des cultures indigènes.

Mais, s'il demeure souhaitable de procéder à cette discrimination lors des analyses de culture matérielle, entre les produits utilisés par les traiteurs, ceux réservés aux échanges, et les biens ayant pu servir aux deux groupes en présence, une partie non négligeable des assemblages réfère au travail sur la matière et au recyclage des matériaux. Qu'il y ait présence d'artisans spécialisés ou non, le recyclage était une pratique courante dans les établissements de traite compte tenu de la rareté de certains matériaux et des difficultés d'approvisionnement. Ainsi, sur le site de Pano, de nombreuses retailles de cuivre et d'argent portant des traces de cisailage témoignent de la tenue de ces activités (Roy 2003b : 81). Cette pratique était encore plus répandue lorsque des gens de métier, notamment un forgeron, étaient stationnés sur place. S'y ajoutaient alors le recyclage du fer et surtout de l'acier, un produit dispendieux avant l'introduction du procédé de Bessemer au cours des années 1860 (Light 1991 : 1). Pour l'illustrer, nous ne pouvons passer sous silence l'excellente étude de John Light sur le recyclage des limes dans les ateliers de forge des postes de traite, une importante source d'acier pour ces artisans souvent en manque de matière brute.

Grâce à la présence de gens de métier, le travail sur la matière représente une importante activité dans les établissements qui en étaient dotés. À nouveau, l'exemple du forgeron démontre bien toute l'ampleur de

cette pratique. Matière brute, outils, ébauches, produits de la forge, retailles et déchets permettent non seulement de saisir le rôle des artisans du fer, mais également de préciser les activités spécifiques auxquelles ils s'adonnaient (Roy 2004b). L'emploi du charbon de terre comme combustible, attesté uniquement dans les postes côtiers, laisse place au charbon de bois dans les postes de l'hinterland. Travaillant autant pour les traiteurs que pour les Autochtones de passage, le forgeron demeure sans aucun doute l'un des acteurs clés du commerce des fourrures. Bien entendu, le travail sur la matière ne se limitait pas qu'aux seuls métaux, ferreux ou cuivreux. Ainsi, le plomb faisait l'objet d'une certaine transformation, ne serait-ce que pour la fabrication de munitions. D'autres matériaux, comme la stéatite servant à fabriquer des pipes à fumer, ont également laissé des traces dans le sous-sol de certains postes de traite (Roy 2005b : 125). Enfin, notons la capacité d'adaptation de ces artisans qui, pour pourvoir aux besoins des Autochtones, fabriquaient dans des matériaux européens des produits à l'image des outils traditionnellement utilisés par ces derniers. À ce sujet, que dire du forgeron de Fort George qui, en 1841, produisait des couteaux circulaires, des ulus, pour les femmes inuit de passage au poste (ACBH : B. 77/a/11-25).

En terminant, il nous faut souligner la spécificité des assemblages archéologiques mis au jour sur les postes de traite par rapport à d'autres types d'occupation euro-canadienne, qu'elle soit domestique, rurale ou institutionnelle. Ici, ces assemblages se caractérisent avant tout par la rareté du matériel céramique et l'abondance d'objets en métal. Le verre peut occuper une place d'importance, spécialement si l'on tient compte des perles, tandis que les autres matériaux, organiques et inorganiques, sont également présents, bien qu'en nombre variable. D'un point de vue fonctionnel, tout dépend des catégories retenues lors de l'analyse des collections. Mentionnons néanmoins que les artefacts associés au travail sur la matière et à l'acquisition des ressources forment une bonne part des assemblages en comparaison avec d'autres types d'occupation. Pour plus de détails à ce sujet, nous renvoyons le lecteur aux travaux de South (1977) et son *Frontier Pattern*, et surtout au *Early Fur Trade Pattern* de Forsman (1983) qui nous semble un modèle plus approprié pour définir et quantifier la nature des éléments de culture matérielle mis au jour sur les postes de traite du Québec, du moins pendant les deux premiers siècles de ce commerce.

3.3 Évolution temporelle des postes de traite

De toute évidence, en plus de 300 ans de pratique, le commerce des fourrures ne pouvait échapper à un certain nombre de transformations, tant dans son organisation que dans la manière de le mener. Des foires annuelles sur les rives du Saint-Laurent jusqu'à l'instauration des postes de traite de l'intérieur des terres, les stratégies d'acquisition ont évolué en fonction des politiques coloniales et de la concurrence acharnée

que se livraient marchands et compagnies impliqués dans cette entreprise pour le moins lucrative. Bien que les objectifs soient demeurés les mêmes au cours de cette longue période, c'est-à-dire tirer profit des ressources fauniques du territoire en échange de biens européens, la traite des fourrures a néanmoins subi des changements, et plus particulièrement à partir du XIX^e siècle. À leur manière, ces changements ont influé sur les points de rencontre qu'étaient les postes de traite.

Intimement lié à l'essor et aux aléas du commerce des pelleteries, le poste de traite a donc connu une certaine évolution entre les XVII^e et XX^e siècles. Mais, c'est principalement à partir des années 1825, une fois la fusion complétée avec la CNO, que la plupart des changements se font sentir, alors que le traite devient essentiellement une question de monopole, pour ainsi dire l'affaire d'une seule compagnie, la CBH. Profitant de cette première période d'accalmie depuis sa fondation en 1670, cette dernière entreprend la réorganisation de ses activités et la rationalisation de ses opérations. De vieux postes sont abandonnés et de nouveaux sont établis, tandis que la compagnie modifie ses pratiques afin de limiter ses dépenses. Ce faisant, la CBH change la donne en réduisant le crédit accordé aux Autochtones, ainsi que la quantité et la nature des présents qui leur étaient offerts, tout en introduisant des mesures de conservation de la faune, fortement malmenée pendant les périodes d'intenses compétitions (Francis et Morantz 1989 : 123, 128-129). Les nombreux postes de traite désormais présents dans l'hinterland rendent les produits d'autant plus accessibles, produits dont la diversité ne cesse de s'accroître au rythme de la cadence des manufactures anglaises de la révolution industrielle.

Cette période de changements, tant pour les Autochtones que pour le commerce des fourrures en général, entraîne également une certaine réorganisation, voire une standardisation, des postes de traite. Certains établissements deviennent de plus en plus gros, supportant un plus grand nombre d'artisans et d'engagés et, par conséquent, de bâtiments. Pour nourrir le personnel, les animaux domestiques y sont plus fréquents et les lopins en culture plus étendus. Les produits et services offerts se diversifient et comme les besoins en main-d'œuvre se font plus pressants, les Amérindiens des environs sont de plus en plus souvent sollicités pendant la belle saison pour subvenir aux divers besoins des traiteurs et au bon fonctionnement des installations (Francis et Morantz 1989 : 157). Ces nouvelles tâches, incluant le transport des marchandises, les fameuses brigades de canots qui sillonnaient les cours d'eau d'un poste à l'autre livrant produits et fourrures, s'ajoutent désormais à l'approvisionnement des établissements en gibiers et poissons. Bien entendu, ces nombreuses activités, amplement rapportées dans les journaux de poste et rapports de district rédigés par les employés de la CBH, favorisent avec le temps une présence de plus en plus assidue des Amérindiens autour des postes de traite et, par extension, une dépendance plus importante envers les produits européens.

3.3.1 Du rondin à la planche à clin

Le passage du rondin à la planche à clin illustre bien l'évolution temporelle du poste de traite d'un point de vue architectural. S'étendant sur un terrain plus vaste, puisque gagnant de manière générale en nombre de bâtiments, les établissements des derniers quarts du XIX^e siècle se caractérisent souvent par une organisation spatiale mieux structurée et une allure sans doute plus soignée. Les postes de Fort Témiscamingue, Fort George, Bersimis et Sept-Îles en sont de bons exemples, pour n'en nommer que quelques-uns. Bien sûr, de petits postes de moindre importance, situés en des endroits moins stratégiques, peuvent faire exception à la règle.

Quoi qu'il en soit, dans ces postes les murs des principaux bâtiments, faits de madriers empilés (pièce sur pièce), sont désormais recouverts de planches à clin, le tout habituellement enduit d'un lait de chaux, d'un crépi ou même de peinture. Les solages en pierre deviennent un peu plus fréquents, prolongeant d'autant la durée de vie des quelques édifices qui en sont dotés. Les toitures à deux versants sont dorénavant couvertes de planches ou de tôle, bien que le bardeau de cèdre ou de pin soit toujours utilisé, tandis que les ouvertures autres que les portes sont maintenant vitrées. Les poêles à chauffage en fonte font également leur apparition dans quelques bâtiments, comme le magasin ou les habitations servant au personnel, remplaçant les vieilles cheminées de terre et de bois. Balcons couverts ou galeries ornent à l'occasion la devanture des principales habitations qui, de plus, sont parfois munies de lucarnes à l'étage⁸. Enfin, la palissade, symbole de l'espace que s'étaient appropriés les traiteurs, a laissé place à une simple clôture délimitant par exemple le secteur administratif de l'établissement, là où se retrouvent, entre autres, le magasin de traite, l'entrepôt à provision, la maison du chef de poste et le mât du drapeau.

Bien que les postes de traite de la CBH de cette époque partagent fréquemment les mêmes caractéristiques et une organisation similaire, leur donnant un petit air de déjà-vu d'un endroit à l'autre, les efforts de standardisation sont surtout palpables dans les formes architecturales de certains bâtiments, et plus particulièrement, dans le plan au sol des maisons attribuées aux chefs de poste. En effet, il est intéressant de noter que l'habitation réservée au premier représentant de la compagnie se compose dans certains établissements d'un corps principal et d'une annexe arrière (la cuisine), le tout relié par un passage central de faible largeur, donnant à l'édifice une forme distinctive (**fig. 6**). Ce constat, tiré de l'observation de nombreux plans des établissements de la CBH datant de la seconde moitié du XIX^e siècle, démontre bien

⁸- Ce type d'informations est tiré de l'observation minutieuse des documents iconographiques, peintures et photographies anciennes qui, à partir des années 1870, lorsque disponibles, fournissent des données inestimables sur l'organisation et les bâtiments de certains postes de traite, tout en permettant d'obtenir une vue d'ensemble beaucoup plus fidèle de cette réalité.

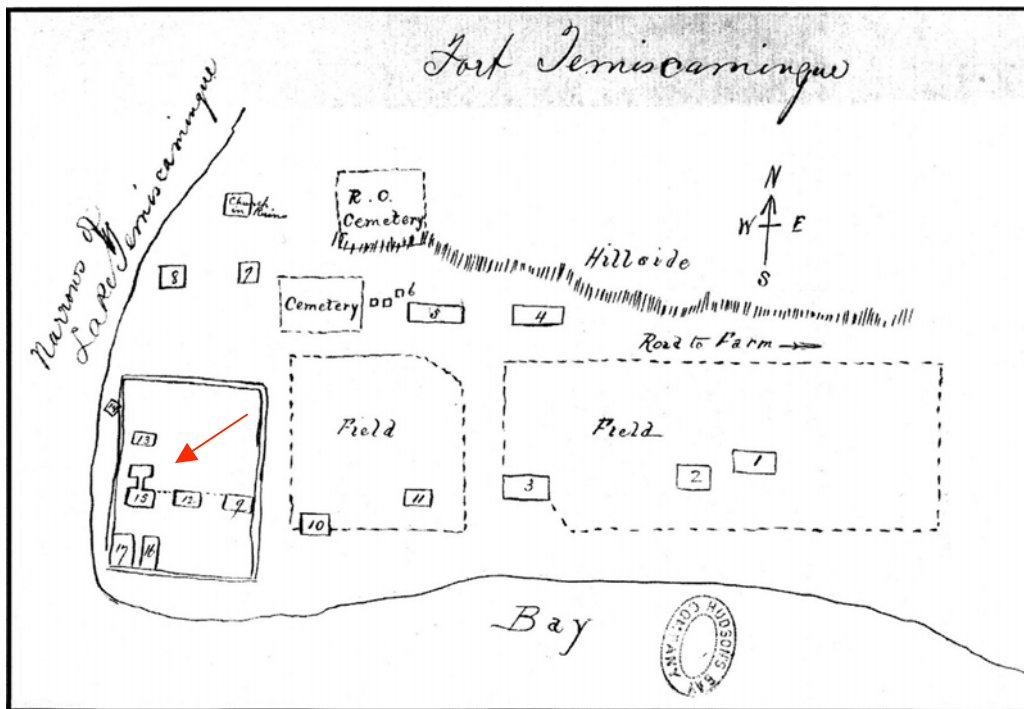
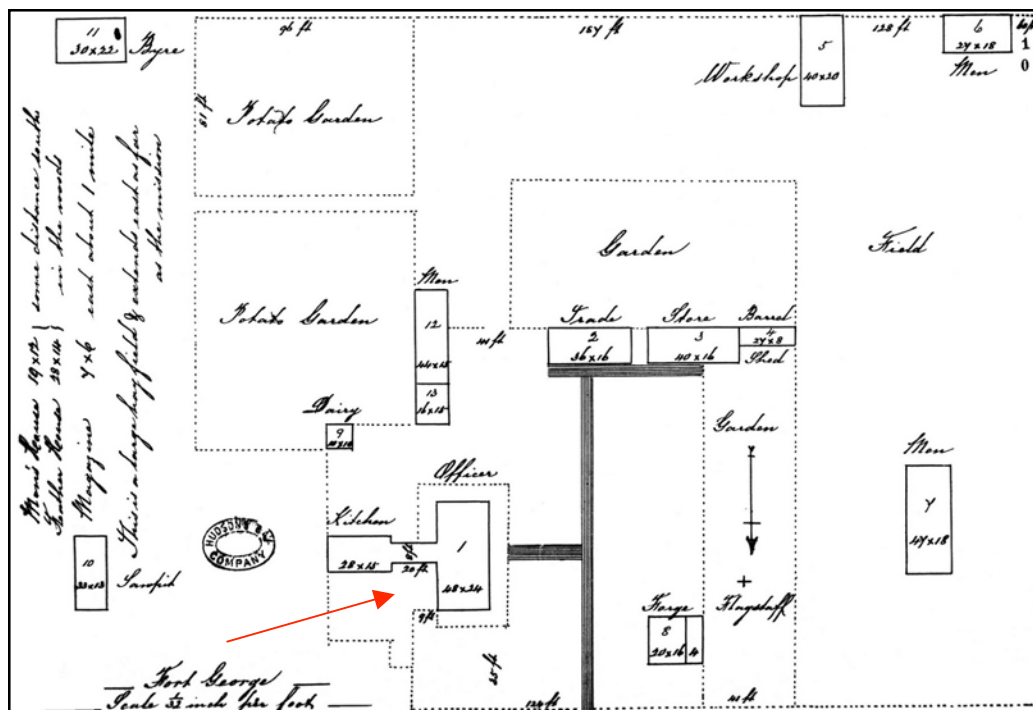


Figure 6. Le plan au sol de certaines maisons des chefs de poste de la CBH

- En haut, le poste de Fort Témiscamingue en 1888 avec sa maison du chef munie d'un passage central (# 15) (ABCH : B.218/e/3)
- En bas, le poste de Fort George en 1891 avec sa maison du chef munie d'un passage central (# 1) (ACBH : B.77/e/15)



les efforts entrepris par cette dernière pour rationaliser l'aménagement de ses installations et sans doute limiter ses dépenses. Des maisons du chef affichant une telle forme s'élevaient, entre autres, à Fort Témiscamingue, Fort George, Mistassini et Grand Lac, tandis que dans d'autres cas l'annexe arrière butait directement contre le corps principal de l'habitation, comme à Sept-Îles, Bersimis, Lac Barrière et Petite rivière de la Baleine. Enfin, des plans au sol semblables, avec un passage central, ont également été observés à l'ouest de la rivière des Outaouais, comme à York Factory et Fort Edmonton pour ne citer que ceux là.

3.3.2 De la traite au développement régional

Avec l'apparition sur les marchés au cours de la première moitié du XIX^e siècle d'une foule de nouveaux produits, les postes de traite ne sont pas laissés en reste. Ainsi, les assemblages de culture matérielle de cette période se diversifient et les produits offerts aux chasseurs autochtones, tout comme ceux mis à la disposition des traiteurs et engagés, sont de plus en plus variés. Dans les postes côtiers, le matériel céramique et le verre sont désormais plus présents, même si les objets en métal occupent toujours une place d'importance, spécialement à l'intérieur des terres. Les activités de traite se poursuivent inlassablement et les artisans spécialisés continuent à fabriquer et réparer les objets nécessaires à l'entretien de l'établissement et au bon déroulement du commerce des fourrures. Au tournant des années 1860, la CBH introduit dans le district d'Eastmain ses premiers jetons en métal cuivreux, permettant de mieux structurer les échanges dans ses différents établissements. Initiant les Autochtones à un système d'argent sonnante, ces pièces ont été frappées en quatre dénominations, soit un, un demi, un quart et un huitième de castor ou *Made Beaver* (Gingras 1968).

De concert avec l'évolution des activités de traite, la présence grandissante des Amérindiens autour des établissements et les changements socio-économiques et politiques qui prennent place sur une partie du territoire, certains postes de traite sont appelés, avec le temps, à jouer un rôle de plus en plus important dans le développement local et régional. Ainsi, l'arrivée des missionnaires, la venue des compagnies forestières et la colonisation de régions comme le Saguenay – Lac-Saint-Jean, le Témiscamingue et la Mauricie changent la donne et amènent aux postes de traite une toute nouvelle clientèle dont les besoins sont fort différents. Bien que cette présence annonce la fin prochaine du commerce des fourrures dans ces territoires nouvellement occupés, il semble que la CBH tente d'accommoder ces nouveaux venus dans un premier temps. À ce propos, l'analyse des assemblages liés au travail du fer à Fort Témiscamingue démontre clairement une évolution dans les activités de forge à partir des années 1840. Alors qu'autour du premier atelier les activités représentées réfèrent à la pratique traditionnelle d'un forgeron de poste de

traite, avec des travaux d'armurerie, de chaudronnerie, de fabrication de haches et de réparation de pièges à mâchoires, les activités dans le secteur de l'atelier le plus récent renvoie avant tout à la ferronnerie, la maréchalerie et la taillanderie, qui reflètent l'implantation des compagnies forestières, des missionnaires et des colons (Roy 2004b). On peut penser qu'il en fut sans doute de même pour un poste comme Chicoutimi qui jouait également un rôle de centre de service régional.

Mais, en terminant, si les postes de traite de la frange sud du Québec jouent au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle un rôle de plus en plus important dans le développement régional, facilitant l'essor des régions nouvellement ouvertes à l'exploitation forestière et à la colonisation, ceux qui sont situés au nord, dans la forêt boréale, vont laisser place au XX^e siècle aux réserves et villages autochtones modernes qui, encore aujourd'hui, se situent fréquemment à l'emplacement de ces anciens établissements⁹. En ce sens, les villages de Kuujuarapik-Whapmagoostui, d'Eastmain, de Waskaganish, de Mistissini et même de Weymontachie en sont quelques exemples éloquents.

⁹- Bien que de nombreux postes de traite aient été érigés à proximité ou en des endroits fréquentés de longue date par les Autochtones (Chicoutimi, Fort Témiscamingue, etc.), l'emplacement de plusieurs autres a souvent été dicté par la facilité d'accès et d'approvisionnement, dans l'embouchure des principaux cours d'eau, puisque a priori les traiteurs connaissaient mal l'intérieur du continent, et tout particulièrement la CBH avant la fin du XVIII^e siècle

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LES POSTES DE TRAITE

Ce chapitre dresse un bilan des connaissances actuelles sur les postes de traite du Québec à partir des données archéologiques présentement disponibles et se propose de faire le point sur la contribution de l'archéologie à l'histoire de ces établissements. Les informations utilisées sont principalement tirées du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) et de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), deux banques de données tributaires du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Soulignons que la démarche actuelle ne tient aucunement compte des nombreux documents archivistiques existants et de leur vaste potentiel pour l'archéologie de la traite des fourrures.

4.1 La documentation consultée

Tel que précisé, les pages qui suivent ont pour objectif de rendre compte du patrimoine archéologique associé aux postes de traite à la lumière des informations contenues dans les deux répertoires que sont le RPCQ et ISAQ. Comme certaines données archéologiques récentes n'ont pas encore été indexées dans la seconde banque, d'autres documents, pour la plupart des rapports d'intervention archéologique et quelques publications, ont été utilisés afin d'en compléter le survol. De plus, le Répertoire des désignations d'importance historique nationale du Canada (RDIHNC) a fait l'objet de quelques interrogations pour vérifier la présence de sites reliés à la traite des fourrures qui pourraient jouir du statut de Lieux historiques nationaux du Canada. De toute évidence, la documentation consultée devait permettre, d'une part, de dresser la liste des postes de traite du Québec bénéficiant d'un statut légal ou ayant fait l'objet d'interventions archéologiques et, d'autre part, de tirer les conclusions qui s'imposent sur les sites associés à ce type d'occupation et l'apport de l'archéologie à la connaissance de ces établissements.

Par ailleurs, il importe de rappeler que le RPCQ est un outil de recherche disponible sur le site web du MCCCF, qui consiste en une banque de données regroupant tous les biens culturels du Québec dotés d'un statut juridique en fonction des lois en vigueur. Qu'ils soient de nature historique, architecturale ou archéologique, les biens répertoriés sont présentés sous forme de fiche descriptive, accompagnée ou non de photographies. Ce répertoire est muni d'un moteur de recherche par mots-clé, permettant d'identifier rapidement les biens associés à un type d'occupation particulier et le statut qui leur a été accordés. Quant à ISAQ, il s'agit d'une banque de données informatisée qui comprend une vaste gamme d'informations sur tous les sites archéologiques recensés au Québec. Cet outil de recherche inclut une bibliographie

exhaustive des rapports d'interventions archéologiques déposés au centre de documentation du MCCC. La consultation de cette banque de données se fait sous la forme de requête soumise à la Direction du patrimoine et de la muséologie.

4.1.1 Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)

Pour interroger le RPCQ dans le cadre de cette étude, les termes « poste de traite » et « fort » ont été utilisés pour identifier les sites associés au commerce des fourrures qui bénéficient d'un statut légal ou d'une protection en vertu des lois présentement en vigueur au Québec. Comme prévu, c'est l'emploi du premier terme qui a livré la plus longue liste avec un total de sept biens culturels classés ou reconnus, tandis que la recherche à l'aide du mot « fort » n'a généré qu'un seul résultat. Des sept premiers biens répertoriés, la maison Beurepaire, un monument historique érigé en 1765, n'a pas été retenue, étant donné que son usage comme poste de traite semble davantage correspondre aux activités du premier propriétaire des lieux, le marchand de pelleteries Jean Guenet à qui le terrain fut concédé en 1678.

Quoi qu'il en soit, le **tableau 1** présente la liste des biens associés à la traite des fourrures identifiés dans le RPCQ. Le seul site portant le nom de « fort » y est inclus, même si l'usage qui lui a été attribué n'a rien à voir avec « Fonction commerciale (postes de traite) ». En effet, le site historique et archéologique du Fort-Senneville (BiFl-2) a pour usage, selon le répertoire, « Services et institutions (installations de défense militaire) », et ce, malgré les données historiques qui mentionnent son rôle en tant que poste de traite (Ethnoscop 2006), même si les données archéologiques demeurent moins concluantes (Royer 2007). À ces biens protégés, nous avons ajouté le site de Fort Témiscamingue (ChGu-2), qui jouit de la désignation de Lieu historique national du Canada (LHNC), tout comme le site historique du Poste-de-traite-de-Chicoutimi (DcEs-1), le seul établissement lié au commerce des fourrures au Québec ayant un statut, tant provincial que fédéral.

Le survol rapide du tableau 1 démontre que l'entité principale qui fait l'objet du classement est généralement un site, bien que dans un cas la protection juridique a été accordée à une composante du patrimoine bâti, la poudrière du poste de traite de Métabetchouane (DcEx-3). Hormis cette dernière, qui est considérée comme monument historique, tous les autres biens ont le statut de site historique, de site archéologique ou les deux à la fois. Il est intéressant de constater que seuls deux des établissements de traite répertoriés ont été classés comme site archéologique, soit les sites de Métabetchouane (DcEx-1) et du poste de traite de l'Ashuapmushuan (DhFk-1). À l'opposé, les postes du Lac-aux-Allumettes (BiGh-1) et de Chicoutimi (DcEs-1) ont été classés comme site historique. Précisons également que quatre des sept

Tableau 1. Liste des sites associés à la traite des fourrures au Québec et bénéficiant d'un statut de protection

Nom du bien	Code Borden	Usage	Statut	Catégorie de bien	Autorité	Date d'attribution
Poste de traite du Lac-aux-Allumettes	BiGh-1	Fonction commerciale (postes de traite)	Classement	Site historique	MCCCF	05/09/1981
Poudrière du Poste-de-Traite-de-la-Métabetchouane	DcEx-3	Fonction commerciale (postes de traite)	Classement	Monument historique	MCCCF	19/01/1967
Site archéologique de la Métabetchouane	DcEx-1	Fonction commerciale (postes de traite)	Classement	Site archéologique	MCCCF	01/06/1988
Site archéologique du Poste-de-Nétagamiou	EcBv-2	Fonction commerciale (postes de traite)	Classement	Site historique et archéologique	MCCCF	23/05/1974
Site archéologique du Poste-de-Traite-de-l'Ashuapmushuan	DhFk-1	Fonction commerciale (postes de traite)	Classement	Site archéologique	MCCCF	22/02/1989
Site historique du Poste-de-Traite-de-Chicoutimi	DcEs-1	Fonction commerciale (postes de traite)	Classement	Site historique	MCCCF	14/05/1984
			Désignation	Lieu historique national du Canada	CLMHC*	01/01/1972
Site historique et archéologique du Fort-Senneville	BiFl-2	Services et institutions (installations de défense militaire)	Classement	Site historique et archéologique	MCCCF	20/11/2003
Fort Témiscamingue	ChGu-2		Désignation	Lieu historique national du Canada	CLMHC*	1931

* Commission des lieux et monuments historiques du Canada

biens identifiés dans le RPCQ se situent au Saguenay – Lac-Saint-Jean, une région surreprésentée si l'on considère que des postes de traites s'élevaient sur l'ensemble du territoire québécois. Enfin, il faut mentionner qu'en excluant Fort Senneville (BiFl-2) tous ces biens ont été classés avant 1989, bien que de nombreuses interventions archéologiques aient pris place sur ce type de site depuis le début des années 1990, et plus particulièrement dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la baie James.

Au-delà de ces considérations, il importe d'ajouter que quelques autres postes de traite bénéficient d'une certaine protection grâce à leur situation à l'intérieur de plus grand ensemble ayant un statut juridique. C'est le cas, entre autres, de Fort Abitibi (DdGu-8) et du poste de Bignell (DdGt-34) qui se trouvent dans les limites du Lieu historique national du Canada de Apitipik (Côté et al. 2002), à l'embouchure de la rivière Duparquet, ainsi que le poste de traite de Louis Jolliet (EbCx-1) dans l'île du Havre qui est localisé dans la Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan (également un arrondissement naturel décrété par le Gouvernement du Québec). De même, il demeure fort possible que d'autres établissements de traite, qui n'ont pas encore fait l'objet de recherches, se situent dans les parcs provinciaux, les réserves fauniques et autres territoires dotés d'un statut particulier. À titre d'exemple, mentionnons les cinq postes récemment identifiés dans les limites du futur parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire¹⁰, à la baie d'Hudson.

4.1.2 Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)

Afin de parfaire nos connaissances sur le patrimoine archéologique associé aux postes de traite, il était impératif de consulter ISAQ, la banque de données qui regroupe l'information de base sur les sites archéologiques québécois. Dans ce but, plusieurs requêtes ont été formulées auprès de la Direction du patrimoine et de la muséologie afin d'obtenir les données nécessaires pour cette étude. À nouveau, les termes « poste » et « fort » ont servi à l'interrogation de cette banque de données, auxquels s'est ajoutée la liste de tous les sites archéologiques ayant la fonction « commercial : poste de traite » ou « commercial : lieu de rassemblement, marché, auberge ». Bien entendu, une fois ces listes obtenues, il fut nécessaire d'éliminer les sites qui ne correspondaient pas à des postes de traite proprement dit. À ce titre, notons les sites à vocation militaire, comme Fort Ingall, Fort Côteau du Lac ou Fort Chambly, certains postes de pêche de la Gaspésie, comme Pabos, Cove Beach et Middle Room, ainsi que de nombreux sites dont les noms incluent l'un ou l'autre des termes utilisés ou qui figuraient sur la liste par fonction, tout en n'étant

¹⁰- Nous référons ici aux sites HaGb-11, HaGa-1, HaGa-2, GIge-9 et GIge-10, tous situés au lac Guillaume-Delisle, sauf pour les deux derniers qui se trouvent dans l'embouchure de la Petite rivière de la Baleine (Avataq 2006; Marcoux et Roy 2008; Roy 2008).

pas des postes de traite. Dans certains cas, seule la consultation des rapports de fouille a permis de préciser la nature des vestiges mis au jour et, par conséquent, la fonction exacte d'un site. Enfin, d'autres n'ont pas été retenus, étant plutôt de l'ordre du magasin général desservant les communautés blanches locales.

Pour faire le point sur les 56 postes de traite répertoriés dans ISAQ et leurs nombreuses caractéristiques, les données colligées ont été regroupées sous forme de tableau. Ainsi, le **tableau 2** présente la liste des établissements qui figurent dans cette banque de données et qui ont fait l'objet d'une intervention archéologique, qu'il s'agisse d'une simple inspection visuelle, d'une collecte de surface ou d'une fouille en aire ouverte. À ces informations s'ajoutent des éléments de localisation (municipalité et bassin hydrographique), le statut légal et, lorsque disponible, la superficie du site et son propriétaire. Le survol de ce tableau démontre, tout d'abord, que la plupart des postes de traite connus d'un point de vue archéologique, et donc dotés d'un code Borden, se situent principalement dans les régions de la Jamésie/Nord du Québec et de la Côte-Nord. Puis, au niveau chronologique, les sites recensés couvrent, de manière générale, l'éventail complet des grandes périodes de la traite des fourrures, bien que ceux datant du Régime français soient moins nombreux. Toutefois, il faut souligner que plusieurs postes de traite ont été en activité tant avant qu'après la Conquête. Quant aux compagnies ou traiteurs qui exploitaient ces établissements, il appert, sans surprise, qu'une grande partie des sites répertoriés était occupés par la CBH, même si plusieurs postes de traite ont passé entre les mains de divers propriétaires.

Le tableau 2 fait également le point sur la nature des travaux archéologiques qui ont pris place sur les 56 sites associés à la traite des fourrures. Ces informations sont essentielles pour bien saisir la portée des activités archéologiques réalisées et les connaissances qui découlent de ces interventions. À ce sujet, il est intéressant de noter qu'une partie des sites répertoriés n'ont fait l'objet que d'une identification visuelle ou d'une simple collecte de surface. Nous verrons plus loin l'incidence de ces travaux lorsqu'il sera question de la contribution de l'archéologie à l'histoire des postes de traite. Enfin, ce tableau présente deux autres types de données, soit la superficie du site, si disponible, et son propriétaire. Ces informations permettent d'évaluer l'étendue et la taille des établissements et d'en préciser la situation foncière.

4.2 Les sites associés à la traite au Québec

De toute évidence, les sites associés à la traite des fourrures dans ISAQ ne représentent qu'une fraction des nombreux postes qui ont été en activité sur le territoire québécois au cours de la longue période du commerce des fourrures. Sans pouvoir en définir le nombre exact, il appert que le dépouillement des documents archivistiques permettrait de préciser de façon plus concrète la quantité et l'emplacement

Tableau 2. Liste des postes de traite répertoriés dans ISAQ*

Code Borden	Nom du site	Autre nom	Municipalité	Bassin	Statut légal	Travaux archéologiques	Superficie (m ²)	Propriétaire
BiFi-2	Site historique et archéologique du Fort Senneville	Poste de traite de Jacques Leber de Senneville	Senneville	Saint-Laurent	site historique et archéologique	fouille		Privé
BiGb-4	Poste Mondion-Les-Chats	Hudson's Point Cats House	Pontiac	Coulonge		identification visuelle / fouille		Privé
BiGe-1	Fort-Coulonge	Poste de la CBH	Mansfield-et-Pontefract	Coulonge		collecte / sondage		Privé
BiGh-1	Poste de Traite du Lac-des-Allumettes	Fort William	Sheen-Esher-Aberdeen-et-Malakoff	Noire	site historique	sondage	32 000	Privé
CbGk-1	Poste des Rapides-des-Joachims	4 PC	Rapides-des-Joachims	Dumoine		identification visuelle		Privé
CbGl-1	Fort Dumoine	3 TG	Rivière-Kipawa	Dumoine		identification visuelle	1 424	Privé
CcFx-1	Fort de la Rivière Désert	1 GT	Maniwaki	Gatineau		collecte / sondage		Privé
ChGu-2	Poste Témiscamingue	15G	Duhamel-Ouest	Outaouais		fouille		Gouvernement fédéral
DaEk-10	Hôtel Tadoussac	Poste Tadoussac	Tadoussac	Sainte-Marguerite		identificaiton visuelle / sondage / surveillance		Privé
DcEs-1	Site historique du Poste-de-traite-de-Chicoutimi	Poste de Chicoutimi	Chicoutimi	Chicoutimi	site historique et LHNC	sondage / fouille / fouille de sauvetage / surveillance	465 000	Privé
DcEx-1	Poste de Métabetchouane		Chambord	Métabetchouane	site archéologique	sondage		Privé
DcEx-3	Poste Métabetchouane	Poudrière du Poste-de-Traite-de-la - Métabetchouane	Desbiens	Métabetchouane	monument historique	collecte / sondage / surveillance	30 000	Privé
DdEg-2	Poste de Portneuf	9 SY	Sainte-Anne-de-Portneuf	Portneuf		sondage / fouille de sauvetage		Privé
DdGt-30	Vieux-Poste Pano	16	Gallichan	Abitibi		collecte / sondage / fouille	1 600	Privé
DdGt-34	Établissement de Bignell		Gallichan	Abitibi		sondage		Ville, municipalité, paroisse
DdGu-7	Site Louis	Poste de traite Revillon Frères	Roquemaure	Abitibi		collecte / sondage	2 400	Privé
DdGu-8	Poste de traite de la CBH	Hudson's Bay Company Post	Gallichan	Abitibi		collecte / sondage	6 000	Ville, municipalité, paroisse
DdGu-	Poste de l'Île aux Bouleaux		Gallichan	Abitibi		sondage		Ville, municipalité, paroisse
DfEd-3	Poste de Bersimis	11 SY	Betsiamites	Betsiamites		sondage		Gouvernement fédéral
DfEe-3	Poste les Îlets Jérémie	14 SY	Colombier	Betsiamites		collecte / sondage		Privé
DhDv-2	Poste Godbout	6 SY	Godbout	Godbout		collecte / sondage		Privé
DhFk-1	Site archéologique du Poste-de-traite-de-l' Ashuapmushuan	Poste de Traite Ashuapmushan	Saint-Félicien	Ashuapmushuan	site archéologique	collecte / sondage / fouille	1 925	Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
DhFo-1	Lac Gabriel 1	Pike Lake	Baie-James	Nottaway		sondage		Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
EaFo-1	Lac Chevrillon 1	Rush Lake	Baie-James	Nottaway		sondage		Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)

Tableau 2. Liste des postes de traite répertoriés dans ISAQ*

Code Borden	Nom du site	Autre nom	Municipalité	Bassin	Statut légal	Travaux archéologiques	Superficie (m ²)	Propriétaire
EbCg-1	Musquaro		Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Musquaro		sondage		Ville, municipalité, paroisse
EbCv-18	Poste de la Baie d'Hudson	75 SY	Havre-Saint-Pierre	Romaine		identification visuelle	6 750	Privé
EbCx-1	Île du Havre de Mingan	Maison Louis Jolliet	Longue-Pointe-de-Mingan	Saint-Laurent		identification visuelle / sondage / fouille	1 000	Privé
EbDa-11	Poste 2: Compagnie de la Baie d'Hudson	71 SY	Longue-Pointe-de-Mingan	Mingan		identification visuelle	16 875	Privé
EbDa-8	Poste Mingan - Terre ferme	20 SY	Longue-Pointe-de-Mingan	Mingan	arrondissement naturel	collecte / sondage	12 000	Privé
EbDa-9	Poste 1: Compagnie Baie d'Hudson	70 SY	Longue-Pointe-de-Mingan	Mingan		collecte		Privé
EbDj-6	Poste Cormoran	102 SY	Moisie	Bouleau		collecte		Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
EbDI-11	Poste Chisholm	97 SY	Moisie	Bouleau		sondage		Privé
EbDo-1	Vieux Poste	Sept-Îles 1	Sept-Îles	Marguerite		identification visuelle / collecte / fouille		Privé
EbDo-2	Poste Compagnie de la Baie d'Hudson II	92 SY	Sept-Îles	Marguerite		identification visuelle		Gouvernement fédéral
EcBv-2	Poste-de-Nétagamiou	Poste de Nantagamiou	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Mécatina	site historique et archéologique	identification visuelle / sondage	4 000	Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
EcFI-4	Poste de traite de Mistassini		Mistissini	Rupert		sondage	14 400	Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
EgFb-1	Poste du lac Témiscamie		Baie-James	Rupert		sondage		Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
EhGf-1	Lac Nemiscau	Nem 1	Baie-James	Rupert		collecte / sondage	500	Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
EhGf-2	Lac Nemiscau	Révillon frères	Baie-James	Rupert		identification visuelle		Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
EiBh-34	Poste de Brador	Commanderie Courtemanche	Blanc-Sablon	Saint-Paul		identification visuelle / évaluation / sondage / fouille		Ville, municipalité, paroisse
EiBk-9	Poste Vieux-Fort	22 SY	Bonne-Espérance	Saint-Paul		identification visuelle / collecte / évaluation / sondage	8 000	Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
EiGq-1	Fort Rupert	Waskaganish	Waskaganish	Rupert		identification visuelle / collecte / sondage		Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
EiFn-1	Poste de traite de Neoskwekau	NEO06-1	Baie-James	Eastmain		sondage	6 000	Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
FbGo-2	Poste Eastmain 2	BNQ	Eastmain	Eastmain		identification visuelle / collecte / sondage		Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
FdGq-1	Poste Vieux Comptoir	6 NQ	Wemindji	Eastmain		collecte / sondage / fouille		Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
FIGr-1	Ancien poste de traite de Fort-George	Poste de traite de la CBH	Chisasibi	Grande Rivière		collecte / sondage		Terres de catégorie 1 (territoire nordique)

Tableau 2. Liste des postes de traite répertoriés dans ISAQ*

Code Borden	Nom du site	Autre nom	Municipalité	Bassin	Statut légal	Travaux archéologiques	Superficie (m ²)	Propriétaire
FIGr-3	Compagnie du Nord-Ouest (CNO) ?	North West Company (NWC)	Chisasibi	Grande Rivière		identification visuelle / sondage	900	Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
FIGr-4	Big River post	Poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson	Chisasibi	Grande Rivière		collecte / sondage	2 160	Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
GaGd-1	Poste Kanaaupscow	GaGd-1b	Baie-James	Grande Rivière		collecte / sondage / fouille	250 025	Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
GIGe-9	Little Whale River Post		Baie d'Hudson	Petite-Rivière-de-la-Baleine		identification visuelle		Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
GIGe-10	Whale River House		Baie d'Hudson	Petite-Rivière-de-la-Baleine		sondage		Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
HaGa-1	Poste de George Papp / CBH		Baie d'Hudson	Lac-Guillaume-Delisle		identification visuelle		Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
HaGa-2	Poste de la CBH		Baie d'Hudson	Lac-Guillaume-Delisle		identification visuelle		Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
HaGb-11	Fort Richmond		Baie d'Hudson	Lac-Guillaume-Delisle		sondage		Terres de catégorie 1 (territoire nordique)
HeEf-1	Fort McKenzie	MCK-1	Rivière-Koksoak	Caniapiscou		collecte / sondage	180 000	Propriété de l'État (Ressources naturelles et de la Faune)
JjEx-9	Kangiqsujuaq	WB5	Rivière-Koksoak	Wakeham		sondage	30 000	Propriété de l'État (Transports)

* Toutes les données présentées dans ce tableau proviennent d'ISAQ.

général des établissements qui étaient voués à ces échanges commerciaux avec les premiers habitants du pays. Ces documents demeurent une source essentielle d'informations sur la localisation des postes de traite et leurs occupants, la taille et l'organisation des établissements, sans oublier les activités que l'on y pratiquait et le mode de vie des traiteurs. À titre d'exemple, nous renvoyons le lecteur aux figures présentées dans les chapitres 2 et 3 de cette étude, qui illustrent avec éloquence l'importance des documents cartographiques pour l'identification et l'organisation spatiale des postes de traite (Ruggles 1991). Les autres sources archivistiques, manuscrites ou iconographiques, sont à leur manière toute aussi pertinentes, notamment les journaux de poste et les rapports de district de la CBH qui révèlent avec moult détails la vie quotidienne dans ces établissements, le va et vient des chasseurs autochtones et les biens qui y étaient échangés. Ces journaux et documents constituent une source d'information indispensable et, en général, d'une grande fiabilité.

Mais avant de revenir aux sites figurant dans ISAQ, il importe de préciser que l'histoire du commerce des fourrures regorge d'exemples de postes de traite qui ont été déplacés d'une rive à l'autre d'un même cours d'eau, ou rebâti à proximité pour jouir d'un meilleur emplacement ou de plus amples ressources. Ces nombreux déplacements, qui augmentent tout autant le nombre de sites archéologiques associés à cette activité, ont pu prendre place à l'intérieur d'une même séquence d'occupation, comme à l'embouchure de la rivière Eastmain (Roy 2005c), ou lors d'un retour sur place après une absence plus ou moins prolongée, comme à la rivière La Grande (Roy 2005b). Ainsi, plusieurs des quelque 85 postes de traite jadis exploités par la CBH au Québec ont été déplacés au cours de leur histoire (**annexe 1**). Au-delà des rivières La Grande et Eastmain, avec deux sites chacun, on rencontre le même phénomène, entre autres, au lac Guillaume-Delisle, à Petite rivière de la Baleine et dans l'embouchure de la Rupert, ainsi qu'aux lacs Abitibi, Waswanipi, Mistassini, et Evans (Big Lake). Par ailleurs, le contraire demeure aussi vrai, soit la réoccupation d'un même emplacement après des décennies d'absence. À ce sujet, mentionnons le retour de la CBH sur le site de Neoskweskau après plus de 90 ans, voire 170 ans plus tard dans le cas de Fort Richmond¹¹ (Roy 2007a; 2008b).

Des 56 sites associés à des postes de traite dans ISAQ, il faut noter que la grande majorité se situe dans le nord du Québec et sur la Côte-Nord, représentant près de 70 % des établissements recensés (**fig. 7**). Les autres se trouvent dans les régions de l'Outaouais (11 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (11 %), du Saguenay – Lac-Saint-Jean (7 %) et de Montréal (2 %), si l'on considère Fort Senneville comme un poste de traite. D'un point de vue géographique, la distribution des sites répertoriés demeure représentative des

¹¹- Le site du poste de traite de Neoskweskau (EIFn-1) a tout d'abord été occupé de 1793 à 1822 avant que la CBH s'y réinstalle entre les années 1913 et 1944. Encore plus étonnant est le cas de Fort Richmond (HaGb-11), dont la première occupation date de 1750 à 1758, tandis que la seconde va des années 1921 à ca1940.

régions qui étaient fortement impliquées dans le commerce des pelleteries et l'exploitation des ressources maritimes. Toutefois, ce survol permet également d'identifier certaines oubliées, dont une région pourtant riche en fourrures et en activités de traite, la Mauricie, et pour laquelle aucun établissement ne semble avoir fait l'objet d'une intervention archéologique¹². L'absence d'investigation dans cette région est d'autant plus étonnante que pas moins de huit postes de traite de la CBH ont été en activité en Haute-Mauricie selon les sources historiques (**annexe 1**). À ces derniers, il faut encore ajouter les postes de la CNO et autres traiteurs indépendants qui, entre les années 1700 et 1850, foisonnaient dans ce secteur au grand dam des locataires du Domaine du Roi (Anick 1976; Bouchard 2002).

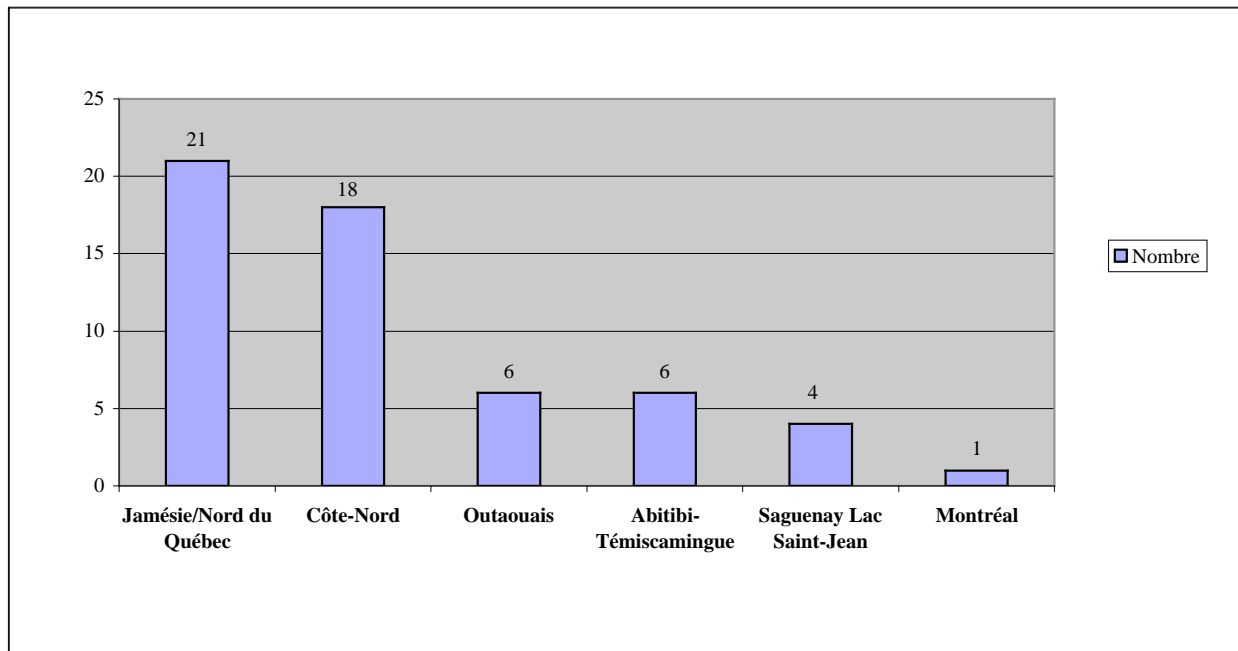


Figure 7. Les postes de traite répertoriés dans ISAQ par région (n=56)

La nature des travaux archéologiques réalisés sur les 56 sites inclus dans ISAQ représente un critère déterminant pour mieux saisir la contribution de l'archéologie à l'histoire des postes de traite. À ce propos, les données comprises dans le tableau 2 ont été colligées sous forme de graphique afin de

¹²- Bien que le site ClFk-1 (Vieux Weymontachie) ait été intégré dans ISAQ sous la fonction « commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge », ce dernier n'a pas été retenu dans le cadre de cette étude puisque le rapport de fouille ne fait aucunement mention d'ouvrages associés à un poste de traite.

souligner les divers types d'interventions qui ont pris place sur chacun de ces sites (**fig. 8**). Ainsi, nous avons isolé les établissements qui n'ont fait l'objet que d'une seule identification visuelle ou d'une simple collecte de surface, de ceux qui ont bénéficié de sondages ou encore d'une fouille. Un bref coup d'œil à ce graphique en secteur permet de constater que 20 % des sites n'ont jamais été excavés (identification visuelle et collecte de surface), tandis que près de 60 % d'entre eux ont fait l'objet de sondages et 21 % de fouilles. La notion de sondage mériterait ici d'être mieux définie, puisqu'il ne fait aucun doute qu'elle couvre un large éventail, allant de quelques unités ou carrés de 50 cm de côté jusqu'à l'excavation de plusieurs tranchées, atteignant de 2 m à 3 m de longueur. Comme cette information est difficilement accessible sans recourir au dépouillement systématique des rapports de fouille, nous devons retenir que les sites sondés ne permettent pas toujours de saisir les contextes archéologiques en présence, voire d'élaborer par exemple sur l'étendue des établissements, leur organisation spatiale et la fonction des bâtiments. La notion de sondage doit donc être assimilée, du moins en bonne partie, à un premier contact avec le site, sans doute l'équivalent d'une évaluation dans certains cas. Enfin, nous reviendrons plus loin sur la nature des travaux archéologiques réalisés sur ces établissements, et ce, dans une perspective régionale, afin d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

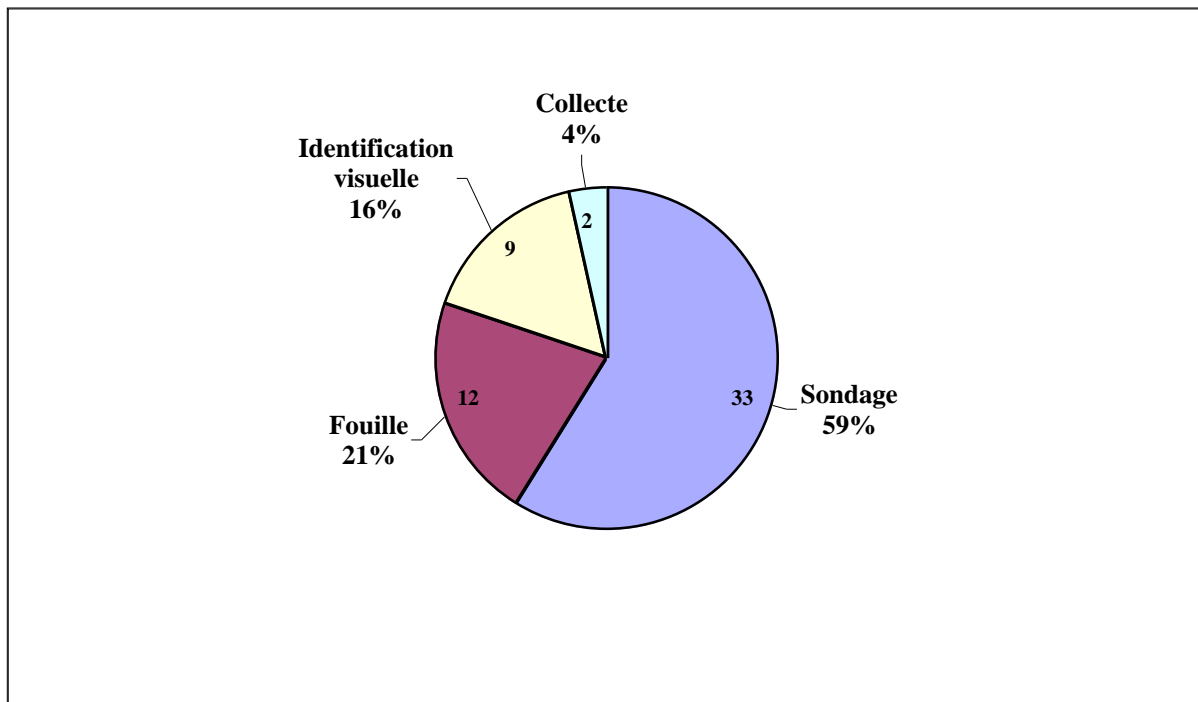


Figure 8. Les postes de traite répertoriés dans ISAQ selon la nature des travaux archéologiques réalisés (n=56)

Il importe aussi d'examiner les sites liés à la traite en fonction de leur statut foncier, selon qu'ils se situent sur des terrains privés ou encore sur des terres publiques, qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales. Un dernier graphique a donc été compilé pour illustrer cette distribution qui tient également compte des terres de catégorie 1, telles que définies par la Convention de la baie James et du Nord québécois (**fig. 9**). Comme pour les deux figures précédentes, l'échantillonnage comprend les 56 sites répertoriés au tableau 2. Cette compilation permet de constater que 41 % des sites se trouvent sur des terrains privés, les autres étant principalement localisés sur des terres provinciales (23 %) ou encore de catégorie 1 (21 %). Ce constat peut sembler surprenant, à prime abord, lorsque l'on considère que plusieurs postes de traite s'élevaient dans des régions qui demeurent encore aujourd'hui relativement isolées et en milieu boisé. Bien entendu, il en va sans doute autrement pour les établissements de la Côte-Nord et de la région des Outaouais. Somme toute, public ou privé, il reste encore à voir quel est le meilleur moyen d'assurer la protection et la conservation à long terme de ce patrimoine archéologique que sont les postes de traite du Québec.

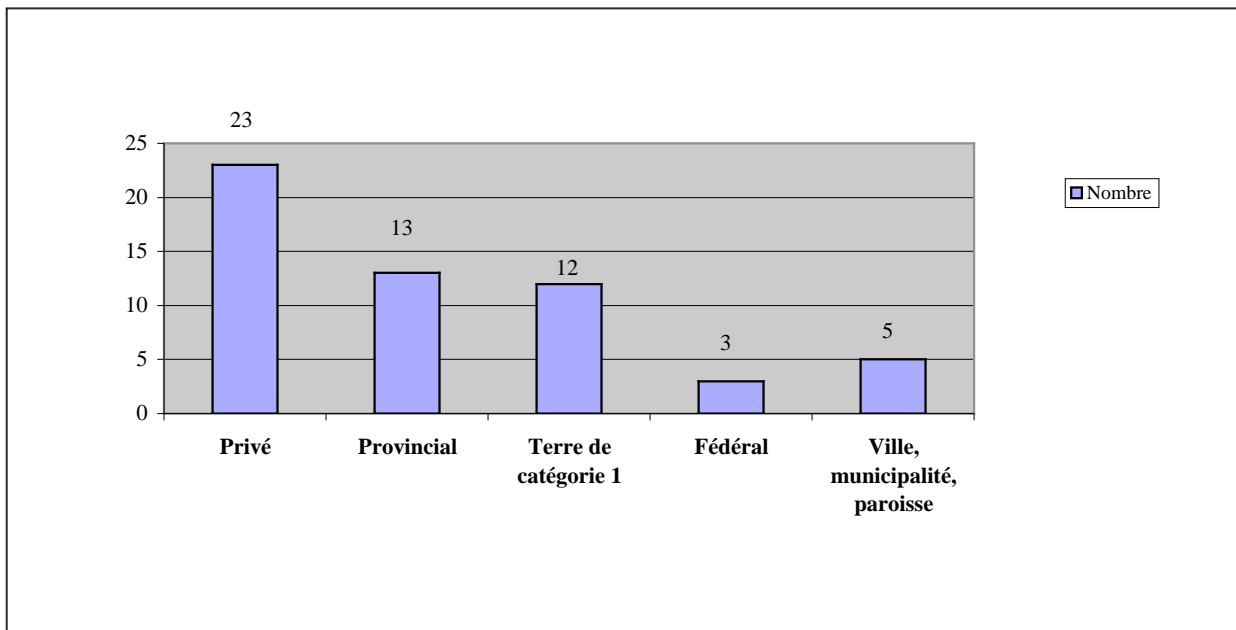


Figure 9. Les postes de traite répertoriés dans ISAQ par type de propriété (n=56)

En résumé, et selon les données contenues dans ISAQ, les établissements de traite en territoire québécois se retrouvent essentiellement dans cinq grandes régions et un peu moins que la moitié d'entre eux se situent sur des terrains privés. De superficie fort variée, ces sites ont fait l'objet de différents types d'intervention, d'une simple identification visuelle jusqu'à des fouilles en aire ouverte, générant de toute évidence des données fort inégales d'un poste de traite à l'autre.

4.3 L'apport de l'archéologie à l'histoire des postes de traite

Pour bien saisir l'apport de l'archéologie à la connaissance des postes de traite, il apparaît nécessaire en premier lieu de souligner la contribution originale que cette discipline peut apporter à l'histoire du commerce des fourrures. Puisant ses données à même le milieu physique, où s'élevaient jadis les établissements de traite, seule l'archéologie a la capacité de faire le lien entre ces environnements et la réalité historique. La démarche archéologique peut non seulement livrer des données concrètes sur la taille et l'organisation des postes de traite, la fonction des bâtiments et le mode de vie des occupants, mais elle permet également d'appréhender, lorsque les circonstances sont réunies, les divers processus d'adaptation et de transferts culturels qui prenaient place dans ces lieux d'échange. En outre, l'archéologie peut se permettre, de par ses méthodes et la tangibilité de son objet d'étude, d'apporter un éclairage unique sur la vie quotidienne de tous et chacun dans les postes de traite et leur périphérie, tout en confirmant ou infirmant les sources archivistiques au gré des découvertes. Ainsi, il ne fait aucun doute que l'archéologie peut et doit contribuer à l'histoire sociale et économique de ces établissements, et du commerce des fourrures en général.

Le dépouillement des données comprises dans ISAQ et les rapports de fouille consultés permettent de dresser un premier constat sur l'état des connaissances archéologiques associées aux postes de traite. Des 56 sites répertoriés, rappelons que seulement 12 d'entre eux ont fait l'objet d'une fouille, soit 21 %, tandis que des autres, 34 ont été sondés et 11 n'ont bénéficié d'aucune excavation (fig. 8). En excluant ces derniers, pour lesquels très peu d'informations sont disponibles, on retrouve 46 sites qui ont généré des données archéologiques fort variables, tant en qualité qu'en quantité, compte tenu que plusieurs des sites sondés n'ont en fait été qu'effleurés par la truelle des archéologues (**tableau 3**). À titre d'exemple, mentionnons le cas des quatre sites de l'Abitibi-Témiscamingue, DdGt-34, DdGu-7, DdGu-8 et DdGu-14, qui de manière générale n'ont fait l'objet que d'une poignée de sondages de 50 cm de côté, permettant tout au plus de confirmer le potentiel des lieux, son contexte culturel et parfois l'emplacement d'un vestige ou deux. Le même constat peut être fait dans les autres régions, spécialement en Côte-Nord, dans l'Outaouais et même en Jamésie.

Tableau 3. Répartition des postes de traite répertoriés dans ISAQ par région et par type d'intervention

Région	Travaux archéologiques				Total
	Fouille	Sondage	Collecte	Identification visuelle	
Jamésie/Nord du Québec	2	15		4	21
Côte-Nord	4	10	2	3	19
Outaouais	1	3		2	6
Abitibi-Témiscamingue	2	4			6
Saguenay – Lac-Saint-Jean	2	2			4
Montréal	1				1
Total	12	34	2	9	57

Le tableau 3 présente par région la nature des travaux archéologiques qui ont été réalisés sur chacun des 56 sites recensés. Ce découpage permet d'identifier les régions où un plus grand nombre des postes de traite ont été fouillés ou sondés par opposition aux autres types d'intervention. Ainsi, c'est sur la Côte-Nord que l'on retrouve la plus importante quantité de sites fouillés, suivi par la Jamésie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay – Lac-Saint-Jean, avec deux chacun. Mais, même si une douzaine de sites ont fait l'objet de fouilles archéologiques, que savons-nous réellement sur ces postes de traite ? À nouveau, nous devons constater que la qualité des données qui ont été recueillies varie passablement d'un site à l'autre, tout comme les moyens mis en œuvre, les stratégies privilégiées, les méthodes utilisées et la formation des archéologues qui ont effectué ces travaux. Qui plus est, il importe de rappeler que la majorité des sites fouillés l'ont été dans les années 1960, 1970, voire au tout début des années 1980. D'aucuns conviendront que les connaissances archéologiques ont bien évolué depuis cette époque. Les sites fouillés au cours des années 1960 à 1980 se situent principalement dans les régions de la Côte-Nord et du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Quant à ceux qui ont fait l'objet de fouilles plus récemment, à partir des années 1990, ils se retrouvent essentiellement en Abitibi-Témiscamingue et à Montréal.

Bien entendu, l'archéologie de la traite des fourrures demeure tributaire du développement de la pratique archéologique au Québec et de l'essor socio-économique de notre société. Durant les années 1970 et 1980, les recherches se sont concentrées dans les régions du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de l'Outaouais avec, entre autres, des projets de reconnaissance visant à localiser les postes de traite connus historiquement (Fortin 1978; Lorrain 1978; Lueger 1979, Chism 1980). Les recherches se sont déplacées

ensuite vers le nord dans les années 1990 et 2000, permettant d'identifier et de sonder une dizaine de nouveaux postes de traite dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et surtout de la Jamésie. Hormis les sites fouillés sur la Côte-Nord et au Saguenay – Lac-Saint-Jean, dont des établissements prestigieux comme Chicoutimi, Brador, Sept-Îles, ainsi que la maison de Louis Jolliet dans l'île du Havre de Mingan, les autres sites de ces mêmes régions demeurent très peu connus à une ou deux exceptions près. Il en va sensiblement de même pour les postes des autres régions si l'on exclut les sites de Mondion-les-Chats, Fort Témiscamingue, Pano, Vieux Comptoir et Big River Post. Toutefois, cette situation pourrait bientôt changer, car la Jamésie qui compte désormais le plus grand nombre de postes de traite localisés et sondés est en voie de devenir la région du Québec la mieux connue de ce point de vue, grâce aux efforts entrepris depuis une dizaine d'années par l'Administration régionale Crie avec la participation du MCCCCF.

Après ce survol de l'état des connaissances actuelles sur les postes de traite du Québec, il apparaît tout aussi pertinent de souligner ce qui demeure inconnu, les oubliés de l'archéologie de la traite des fourrures. D'un point de vue géographique, et tel que mentionné précédemment, la région de la Mauricie forme un grand vide sur la carte du Québec, une espèce de *terra incognita* du commerce des pelleteries. Puis, d'autres régions comme le Nunavik, bien qu'inclue avec la Jamésie dans le tableau 3, ne compte en réalité aucun site fouillé, même si quatre postes sur sept ont fait l'objet de quelques sondages (tableau 2), dont deux très récemment. Considérant la présence de plus d'une vingtaine d'établissements dans cette vaste région, c'est donc dire que très peu d'interventions archéologiques ont été consacrés à ce type d'occupation jusqu'ici. Il en est de même pour un grand nombre de postes de traite répertoriés dans la plupart des autres régions où les travaux entrepris se sont souvent limités à une identification visuelle, une collecte de surface ou encore une poignée de petits sondages pour en confirmer le potentiel archéologique.

Par ailleurs, les postes de traite datant du Régime français demeurent peu nombreux, même si plusieurs des sites de cette période ont été réoccupés au cours des décennies, voire des siècles suivants. Dans un même ordre d'idée, que dire des établissements de la CNO, une autre grande inconnue du commerce des fourrures au Québec. Des 57 sites identifiés dans ISAQ (tableau 2), un seul porte la mention de cette compagnie, FIGr-3 sur la rive nord de la rivière La Grande, et les travaux récents qui y ont été effectués démontrent qu'il s'agirait plutôt d'une composante de Big River Post (FIGr-4), un poste de la CBH situé à environ 100 m à l'est (Roy 2005b; 2006 et 2009, en préparation). Bien que plusieurs des sites de la CNO aient été réoccupés par la CBH après la fusion de 1821, ces établissements restent très peu connus d'un point de vue archéologique. La même situation prévaut pour les postes des traiteurs indépendants et pour ceux de la compagnie française Revillon Frères qui, à partir des débuts du XX^e siècle, ont érigé pas moins d'une quinzaine d'établissements dans le nord québécois (Harris 1976).

Au-delà de ces considérations, il faut également ajouter que si les postes de traite de quelques régions ou périodes chronologiques, ou même de certains exploitants, sont sous-représentés dans l'échantillonnage actuel, les études de culture matérielle portant sur les assemblages issus de telles occupations sont encore plus rares. Hormis quelques articles publiés ici et là dans la littérature spécialisée, les seules compilations disponibles se résument présentement aux travaux de Camille Lapointe (1985; 1987) sur les collections des postes de Chicoutimi et d'Ashuapmushuan, ainsi que celle de Françoise Niellon (1984) sur le poste de Brador. Les assemblages provenant des établissements de traite, dont le potentiel demeure très largement inexploité, pourraient générer une foule d'informations et de nouvelles connaissances permettant de mieux saisir le rôle et l'importance de ces occupations dans l'histoire du commerce des fourrures et des relations entre Blancs et Autochtones.

Finalement, ce chapitre ne saurait se conclure sans une certaine réflexion sur la place, ou peut-être le peu de place accordée à l'archéologie de la traite des fourrures au Québec. Bien que les raisons fondamentales derrière ce constat soient bien au-delà de la portée de cette étude, la présence dans la vallée du Saint-Laurent d'importants noyaux de peuplement dès le début de l'implantation coloniale française y est sans doute pour quelque chose dans le choix des chercheurs, mais aussi dans les contraintes imposées par l'aménagement du territoire et la nécessité d'assurer la protection des ressources culturelles là où les besoins sont les plus pressants. À l'exception de quelques établissements prestigieux, les postes de traite, souvent situés en région isolée, n'ont guère attiré l'attention, n'étant généralement pas menacés par la marche inexorable du développement. En cela, la situation contraste passablement avec celle de nos voisins canadiens où l'archéologie de la traite des fourrures a joué un rôle déterminant pendant les quatre dernières décennies du XX^e siècle. Alors que 46 postes de traite faisaient l'objet de certaines interventions archéologiques au Québec, ce sont plus de 150 établissements qui ont été excavés dans l'ouest de l'Ontario et dans les Prairies pendant cette période (Klimko 2004 : 164), là où ces sites constituent les plus vieilles occupations euro-canadiennes.

Mais, si nos voisins de l'ouest ont tant misé sur ce type d'archéologie à partir des années 1960, c'est avant tout dans la foulée du développement d'un nationalisme canadien, alors que l'archéologie de la traite des fourrures allait permettre de créer un lien tangible avec le passé et de se forger une identité culturelle, légitimant l'expansion européenne, et surtout britannique, dans l'ouest du pays (Klimko 1998 : 209). Les préoccupations nationales au Québec étant tout autre, faut-il se surprendre que l'archéologie de la traite des fourrures, malgré l'importance de cette activité pendant le Régime français, ait plutôt cédé le pas à une archéologie centrée davantage sur les occupations domestiques et institutionnelles de la vallée laurentienne ? Toutefois, ce type d'archéologie au Québec a souffert des mêmes aléas que sa contrepartie

canadienne, du moins pendant ses premières décennies, soit une absence d'objectifs et de problématiques de recherche fondées sur des bases théoriques solides, la rareté des analyses scientifiques rigoureuses et des études de culture matérielle, et une emphase sur des rapports descriptifs portant surtout sur les vestiges architecturaux (Klimko 2004 : 158). Bien entendu, la pratique archéologique n'échappe pas aux intérêts de ses bailleurs de fond et les résultats obtenus témoignent habituellement des impératifs du développement qui ont servi de guide à ces interventions, qu'ils soient liés à l'aménagement du territoire, urbain ou rural, ou à la mise en valeur des ressources patrimoniales. Ces divers facteurs, jumelés à l'absence de publications, contribuent à l'impression générale que peu de connaissances sont issues des interventions archéologiques qui ont pris place sur les sites associés à la traite des fourrures.

Somme toute, il faut espérer que les nouvelles approches et méthodes scientifiques, couplées à des analyses plus systématiques des assemblages, permettront dans le futur de générer des données de qualité en plus grande quantité, données qui pourront davantage mettre en lumière la contribution originale de l'archéologie à l'histoire des postes de traite. Mais, pour ce faire, encore faudrait-il que l'archéologie ait les moyens de ses prétentions, la possibilité d'atteindre ses objectifs et la capacité de diffuser la bonne nouvelle !

5. POUR UNE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE RAISONNÉE

Tel que discuté précédemment, l'archéologie constitue sans aucun doute un moyen privilégié pour documenter les activités quotidiennes et les modes de vie des Euro-canadiens et des Autochtones qui fréquentaient les postes de traite. Contribuant ainsi à l'histoire de ces établissements, la démarche archéologique offre de nombreuses avenues pour mieux saisir la nature de ces occupations et en optimiser les connaissances. Ce chapitre a donc pour but d'élaborer sur l'emploi d'une méthodologie scientifique pour la fouille des postes de traite et d'illustrer à l'aide de trois exemples l'application d'une telle approche.

5.1 Développement d'une approche scientifique

Même s'il n'est pas ici dans notre intention de discourir sur l'histoire de l'archéologie au Québec, et plus particulièrement celle de la période historique, il faut néanmoins préciser que la recherche archéologique sur les postes de traite demeure tributaire des développements théoriques et méthodologiques qui ont pris place au cours des 50 dernières années dans cette discipline. En ce sens, l'archéologie de la traite des fourrures reflète l'évolution de la démarche archéologique, tant au niveau analytique que conceptuel. Ainsi, la consultation des divers rapports de fouille indexés dans ISAQ permet de jeter un regard sur l'évolution des approches, des méthodes de travail et des analyses qui sous-tendent les résultats obtenus et les connaissances acquises lors des interventions réalisées sur des postes de traite du Québec depuis le milieu des années 1960.

Le survol de ces mêmes rapports permet également de scinder en deux ensembles les établissements qui ont fait l'objet d'une fouille, soit ceux qui ont été investigués avant ou après la fin des années 1970¹³. Ce découpage chronologique coïncide avec le développement d'une archéologie dite plus scientifique, qui prend son envol, selon Deagan (1993 : 20), avec l'apparition en 1977 de trois ouvrages majeurs : Stanley South, *Method and Theory in Historical Archaeology*; James Deetz, *In Small Things Forgotten*; et Leyland Ferguson (éditeur), *Historical Archaeology and the Importance of Material Things*. La sortie de ces publications a propulsé l'archéologie historique vers de nouvelles frontières, aux perspectives théoriques plus larges, reposant dès lors sur des approches scientifiques plus rigoureuses et une plus grande ouverture envers des considérations d'ordre anthropologique.

¹³- En réalité, il demeure difficile de diviser en deux ensembles les sites fouillés, car certains d'entre eux ont fait l'objet de plusieurs interventions, tant avant qu'après la fin des années 1970. C'est le cas des postes de Brador, de Chicoutimi, de Métabetchouane et d'Ashuapmushuan.

De toute évidence, la consultation des rapports de fouille révèle une évolution dans la pratique archéologique au Québec et dans les analyses qui découlent des données colligées sur le terrain. Par exemple, depuis le début des années 1980, les projets, mieux préparés, incluent davantage d'analyses spécialisées, comme l'identification des espèces animales (ostéologie) et des macro-restes végétaux, qui, à leur manière, fournissent des éléments d'interprétation supplémentaires, tout en livrant un portrait plus fidèle de la vie dans ces établissements. Les études de culture matérielle provenant des postes de traite, bien que guère plus fréquentes, ont néanmoins bénéficié des connaissances acquises en la matière depuis les 40 dernières années. De la sorte, l'évolution de la démarche archéologique et ses nouvelles approches ont eu pour effet, entre autres, d'élargir les perspectives à l'importance de l'environnement et de l'histoire culturelle.

Bien que la méthode scientifique pour la fouille d'un poste de traite puisse varier en fonction de divers facteurs, tels les objectifs et la problématique retenue, les approches privilégiées et les impératifs qui sous-tendent l'intervention, il n'en reste pas moins que certaines étapes demeurent essentielles pour maximiser les résultats et bien saisir la nature et l'ampleur de ces occupations. Ainsi, la phase préparatoire, préalable à toute excavation, devrait comprendre trois étapes essentielles, soit :

- la réalisation d'une recherche en archives, permettant la consultation des documents historiques, cartographiques et iconographiques pertinents;
- le débroussaillage et l'inspection visuelle approfondie du terrain¹⁴;
- la division de l'espace en opération (système Tikal) selon la topographie du site, les découvertes résultant de l'inspection visuelle ou la stratégie d'intervention.

Il va sans dire que cette première phase a pour but, d'une part, de mieux connaître le potentiel théorique du site, sa chronologie et ses occupants et, d'autre part, d'identifier des marqueurs au sol (bourrelet, dépression, fossé, alignement de pierre, etc.) ou autres phénomènes qui pourraient permettre de diviser l'espace en opération de manière à refléter, ne serait-ce que partiellement, l'organisation spatiale du site au moment de son occupation. Cette approche demeure capitale pour la réalisation ultérieure de comparaisons intra-sites. De même, le système Tikal peut être utilisé en fonction de la stratégie d'intervention et des objectifs, allant au-delà de la simple identification des tranchées et sondages. Nous verrons dans les exemples qui suivent la pertinence d'une telle approche pour obtenir une vue d'ensemble des principales caractéristiques archéologiques d'un poste de traite.

¹⁴- Cette étape s'applique difficilement aux sites localisés en milieu réaménagé, puisque les marqueurs au sol ont généralement disparu.

Puis, selon les objectifs à atteindre, les connaissances déjà disponibles et le type d'intervention projeté, la phase suivante devrait se concentrer, dans un premier temps, et plus particulièrement dans le cadre d'un inventaire, à :

- délimiter l'étendue du site et du poste lui-même;
- localiser les principaux bâtiments et autres composantes (palissade, etc.);
- obtenir une vue d'ensemble de la stratigraphie du site et des contextes archéologiques;
- réunir un échantillon de culture matérielle pour préciser la chronologie des occupations.

Cette seconde phase a pour but d'établir à partir des sondages excavés un portrait général des lieux. Tout d'abord, en définissant l'étendue du poste à l'intérieur des limites du site, il demeure possible de vérifier la présence d'activités ou d'occupations à proximité de l'établissement. Par la suite, la localisation des principaux ouvrages et autres composantes d'importance, comme la palissade, permet de dresser un premier constat sur l'organisation spatiale du poste de traite. Enfin, les sondages excavés fournissent une idée d'ensemble de la stratigraphie du site, tant à l'intérieur qu'autour des bâtiments et en périphérie, générant par le fait même des éléments d'interprétation quant aux contextes archéologiques et une certaine quantité d'artefacts qui, à leur tour, viennent préciser la chronologie des occupations.

Par la suite, et toujours en fonction des objectifs et de la stratégie retenue, la phase subséquente devrait permettre, spécialement dans le cadre d'une fouille, de :

- préciser l'organisation spatiale du poste de traite;
- documenter les principaux ouvrages et leur mode de construction;
- définir la fonction des bâtiments et des aires d'activités;
- élaborer sur les modes de vie des occupants et des activités qui prenaient place sur le site;
- préciser la présence d'occupations, amérindiennes ou autres, autour de l'établissement.

Cette troisième phase vise à valider les données colligées antérieurement, à poursuivre l'acquisition des connaissances et surtout à raffiner les interprétations qui en découlent. Une fois définie l'organisation du poste de traite et ses aires d'activités, grâce à la localisation des principaux ouvrages dont les dimensions et les modes de construction auront été documentés, la fonction des bâtiments peut être identifiée à l'aide de la distribution spatiale des éléments de culture matérielle, et ce, en procédant à des regroupements par fonction. Déjà, la concentration des pièces de quincaillerie d'architecture et des matériaux de construction facilite la localisation des aires bâties qui, compte tenu des matériaux utilisés (bois, argile, etc.), peuvent parfois être plus difficiles à identifier. Les restes en partie décomposés d'une poutre en bois apparaissent toujours moins évidents qu'une maçonnerie de pierre. L'utilisation des éléments de culture matérielle, tels

les objets liés aux complexes alimentaire, commercial ou artisanal, permettent d'inférer avec une certaine précision la fonction des bâtiments. Par ailleurs, la collecte d'une plus grande quantité d'artefacts fournit l'occasion d'élaborer sur le mode de vie des traiteurs et les activités qui étaient pratiquées sur le site, tout comme en périphérie de l'établissement, peu importe les occupations qui y ont pris place. Zones de rejet, jardins ou campements temporaires utilisés par les Autochtones, ces secteurs du site demeurent tout aussi significatifs.

Enfin, une fois ces données de base acquises et validées, et le portrait général du site bien en main, des secteurs du poste, des ouvrages ou des contextes précis peuvent faire l'objet d'une fouille supplémentaire afin de documenter des occupations particulières, répondant aux objectifs et questions définis préalablement. Tout comme l'analyse des assemblages d'artefacts et d'écofacts, après en avoir fait l'inventaire, ces recherches plus approfondies peuvent jeter un nouvel éclairage sur les activités pratiquées sur le site, qu'il s'agisse de traite ou du travail sur la matière, et sur le mode de vie de ses occupants et leur diète alimentaire. De même, ces études peuvent permettre d'élaborer sur les choix de consommation des Autochtones, ainsi que sur les processus d'adaptation et les transferts culturels qui ont pu prendre place à l'intérieur et autour de ces établissements. À ce sujet, rappelons que les postes de traite, construits et occupés par des Euro-Canadiens, témoignent avant tout de leur adaptation à ce nouvel environnement et des emprunts qu'ils ont pu faire auprès des cultures autochtones. Pour étudier le cas contraire, il est préférable de se pencher sur des sites amérindiens de la période historique.

En terminant, il importe de préciser que la démarche méthodologique présentée ici ne signifie aucunement qu'il n'y en ait pas d'autres, tout aussi valables. De plus, il faut garder à l'esprit que ces approches ne sont pas toujours possibles compte tenu des moyens financiers mis à la disposition des archéologues et des impératifs de gestion qui guident les projets.

5.2 Trois exemples de l'application d'une approche scientifique

Afin de souligner l'importance d'une approche scientifique pour la fouille des postes de traite, trois exemples sont présentés dans les pages qui suivent, puisés parmi les 46 sites excavés inscrits dans ISAQ. Bien que ces trois exemples n'illustrent pas nécessairement l'ensemble de l'approche proposée, ils en intègrent néanmoins plusieurs des éléments. Ces derniers ont été choisis en fonction de trois critères d'ordre scientifique, géographique et chronologique. Dans un premier temps, les sites ayant fait l'objet d'une seule intervention avant la fin des années 1970 n'ont pas été retenus, tout comme les autres qui n'ont bénéficié que de quelques petits sondages. En ce sens, les sites sélectionnés, idéalement fouillés

selon les standards d'ISAQ, doivent avoir généré suffisamment de données et des résultats tangibles. Puis, les postes de traite choisis doivent se situer dans trois régions distinctes du Québec et, si possible, représenter autant de périodes chronologiques.

À la lumière des informations disponibles, et compte tenu des critères de sélection, les postes de traite suivants ont finalement été retenus pour illustrer l'approche scientifique ici décrite, soit :

- le poste de Pano (DdGt-30), en Abitibi (*ca*1725-1780)
- le poste de Big River (FlGr-4), en Jamésie (1803-1824)
- le poste d'Ashuapmushuan (DhFk-1), au Saguenay–Lac-Saint-Jean (*ca*1725-1935)

5.2.1 Poste de Pano (DdGt-30)

Situé à 3 km au nord de la municipalité de Gallichan, le poste de traite de Pano se trouve sur la rive ouest de la rivière Duparquet, à environ 5 km de son embouchure. Le site occupe une zone boisée et couvre une surface estimée à près de 1 600 m². Il repose à environ 266 m ANMM¹⁵ sur un talus relativement plat, qui s'élève de 0,45 m à 0,75 m au-dessus des berges du cours d'eau. De passage dans la région en 1971, à la recherche du fort construit par Chevalier de Troyes en 1686, Thomas Lee visite le site et y effectue une collecte de surface (1974 : 20). Puis, en 1992, la Corporation Archéo-08 procède à l'évaluation archéologique du site DdGt-30. Une dizaine de sondages de 50 cm de côté sont alors excavés et démontrent rapidement le fort potentiel des lieux (Archéo-08 1998). Cette courte intervention sera finalement suivie au début des années 2000 par deux campagnes intensives qui ont permis d'excaver 77 unités de fouille, pour un total de 125 m², tout en livrant 31 096 artefacts et écofacts (Roy 2002; 2003b).

Les dates de fondation et d'abandon du poste de traite de Pano demeurent inconnues. C'est sans doute vers 1725 qu'il faut situer sa mise en service lorsque les autorités coloniales françaises rétablissent la ferme du Témiscamingue, qui incluait le territoire abitibien. Quoiqu'il en soit, l'établissement poursuit ses activités après la Conquête, et ce, jusque dans les années 1780, selon les données archéologiques. Le seul document historique connu décrivant le poste de Pano date de 1774 et résulte d'une mission de reconnaissance effectuée dans la région du lac Abitibi par John Thomas, un employé de la CBH en poste à Moose Factory. Cette description révèle un portrait passablement détaillé des occupants de l'établissement, des francophones de Montréal, et fournit de précieux renseignements sur l'apparence générale des lieux. On y apprend, entre autres, que le poste comptait à cette époque trois bâtiments, deux

¹⁵- Au-dessus du niveau moyen de la mer.

habitations et un magasin faits de rondins de cèdre et recouverts d'écorce, ainsi qu'un petit jardin pour la culture du chou et de la laitue, le tout entouré d'une palissade (ACBH B.135/a/55).

Approche méthodologique et résultats

Après avoir pris connaissance des rares documents d'archives portant sur le poste de traite de Pano, les activités de terrain proprement dites ont débuté par le nettoyage et le débroussaillage du site afin d'en assurer l'inspection visuelle. Bien que quelques anomalies aient été observées lors de l'évaluation réalisée en 1992 (Archéo-08 1998 : 10), l'examen du terrain en 2001 a rapidement démontré, au-delà de quelques bourrelets et alignements de pierre, la présence de deux longues dépressions linéaires et parallèles, orientées est-ouest. Se jetant vers la rivière, celles-ci enserraient un espace d'environ 27 m de longueur, qui pouvait correspondre à l'emplacement de l'ancien poste de traite, délimité par une palissade ou par des fossés. Comme tous les marqueurs au sol identifiés étaient localisés entre ces deux anomalies, leur découverte allait permettre, après vérification, de diviser le site en quatre secteurs : le poste lui-même situé entre les deux dépressions (op. 2 et 5) et les zones (op. 1, 3, 4 et 6) gisant au nord, au sud à l'ouest (**fig. 10**). Ce découpage offrait l'avantage d'isoler l'établissement de sa périphérie immédiate, là où il était possible d'identifier d'autres types d'occupation.

Une fois l'espace ainsi divisé, les sondages excavés en périphérie ont permis de définir l'étendue du site, tout en démontrant que les deux dépressions linéaires étaient bien de nature anthropique et qu'elles avaient été creusées pendant l'occupation du poste de traite (1C, 1D, 3A et 3D). Compte tenu de l'absence de trous de poteau ou de fragments de bois, ces deux anomalies ont finalement été interprétées comme des fossés de drainage. Qu'ils marquent les limites de l'établissement ne faisait plus aucun doute, car les sondages des opérations 1, 3, 4 et 6 présentaient une stratigraphie très peu développée, de type podzolique, aucun vestige architectural, si ce n'est pour un petit foyer (1E), et des artefacts gisant dans les niveaux de surface. En revanche, les tranchées excavées entre les deux fossés comportaient une séquence stratigraphique beaucoup plus complexe avec des sols rapportés, un nombre nettement plus élevé d'éléments de culture matérielle et la présence de nombreux vestiges architecturaux. Enfin, sur le flanc ouest du site, le pan de palissade délimitant le poste a été mis au jour dans les tranchées 5J et 5M sous la forme de trous de poteau accolés et de taille diverse, permettant dès lors de préciser la superficie de l'établissement à environ 620 m² par rapport à celle du site¹⁶.

¹⁶- La superficie originale de l'établissement était certainement plus grande, étant donné qu'une petite partie du site, que nous ne pouvons évaluer, a été emportée par l'érosion.

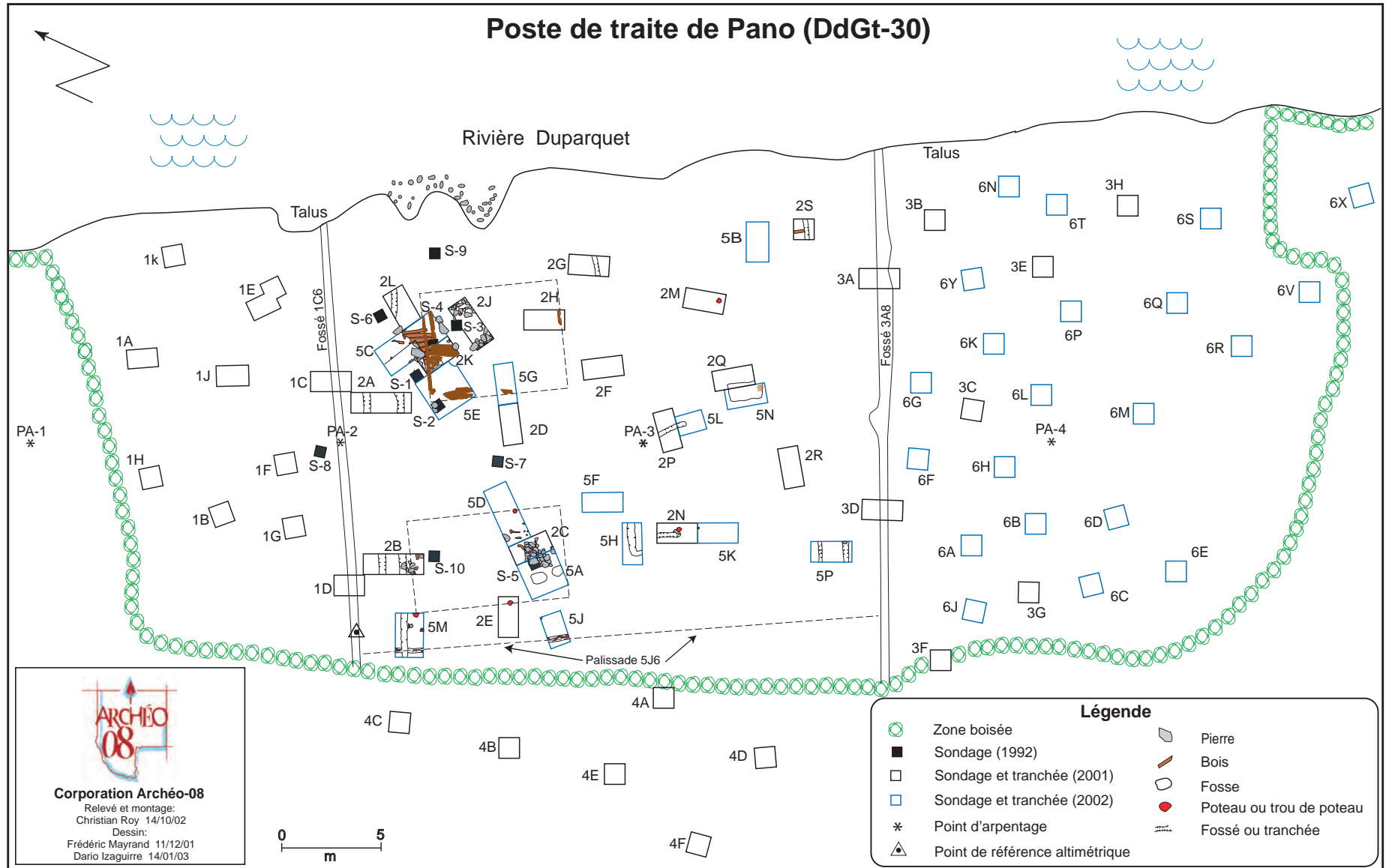


Figure 10. Plan de localisation des sondages et des vestiges mis au jour sur le site du poste de traite Pano en 2001 et 2002 (tiré de Roy 2003b)

Les nombreuses unités de fouille excavées entre les deux fossés ont révélé la présence de trois aires bâties, dont deux sises du côté nord du poste et une dans sa partie sud. Dans le coin nord-ouest, les excavations ont permis de dégager la base en pierre d'un âtre d'une cheminée de terre et de bois (**fig. 11**), les restes d'un mur de fondation en bois et de quelques solives, ainsi que trois trous de poteau marquant vraisemblablement le pourtour du bâtiment et deux fosses circulaires situées à proximité de la cheminée. Orienté nord-sud, cet ouvrage atteignait près de 6,75 m de longueur sur environ 4,60 m de largeur. Notons que les pierres de l'âtre étaient jointoyées à l'aide d'une argile bousillée dont de nombreux fragments cuits ont été mis au jour lors de ces travaux. Par ailleurs, les fosses circulaires, dont le contour de l'une était tapissé de fragments de bois brûlé, ont sans doute servi d'ancrage à un baril ou tonneau.

Dans le coin nord-est de l'établissement, les fouilles ont permis la mise au jour d'un autre bâtiment, voire plutôt de deux ouvrages en partie superposés (**fig. 12**). Le décapage des premières strates a révélé la présence des vestiges d'un édifice en bois se composant d'un plancher et de quelques poutres. Les planches butaient contre la poutre formant le mur nord du bâtiment, tandis que d'autres pièces de bois en marquaient le coin nord-ouest et les limites sud et ouest. Selon les données disponibles, cet édifice faisait près de 7 m de longueur sur un minimum de 4,40 m de largeur. Puis, sous la partie nord de ce dernier, gisait un second ouvrage, creusé à même le sol naturel et recouvert par d'épaisses couches d'argile après son abandon. Affichant une orientation légèrement différente, celui-ci consistait en une série de cinq planches déposées parallèlement à deux rondins qui en délimitaient l'extrémité ouest. L'un de ces rondins présentait d'ailleurs une encoche à son extrémité sud. Bien que la fouille de ce second ouvrage reste à compléter et que seules ses limites est et ouest soient présentement connues, on peut estimer sa longueur à plus de 3,50 m dans l'axe nord-sud sur environ 2,35 m de largeur. De plus, même si la nature exacte de cet aménagement demeure incertaine, il semble bien qu'il s'agisse d'un bâtiment compte tenu de ses dimensions et de la taille des rondins, qui affichaient jusqu'à 21 cm de diamètre.

Dans la portion sud du poste, les travaux ont révélé l'existence d'une dépression rectangulaire, de deux trous de poteau et d'une série de minces tranchées, identiques à celles mises au jour entre le fossé nord et la limite nord des bâtiments décrits précédemment. La dépression, creusée à même le sol naturel, correspond à un cellier qui semble marquer l'emplacement d'un troisième édifice. Selon les données colligées, celui-ci aurait été réutilisé comme fosse à déchets quelque temps après la Conquête. Quant aux minces tranchées, pour la plupart parallèles (2A, 2B, 2L, 2S, 5M et 5P) aux deux fossés qui délimitaient l'étendue de l'établissement, il y a peu de doute malgré l'absence de trous de poteau qu'elles ont été creusées pour la mise en terre de la palissade qui ceinturait le poste de Pano. De petits fragments de bois retrouvés ici et là à l'intérieur de ces tranchées viennent appuyer cette interprétation. De même, les



Figure 11. Vue vers le sud des vestiges de l'âtre de la cheminée du bâtiment mis au jour dans le coin nord-ouest du poste de Pano (DdGt-30-02-C6-10; photo : Christian Roy)



Figure 12. Vue en plan d'une partie des ouvrages en bois des deux bâtiments superposés mis au jour dans le coin nord-est du poste de Pano (DdGt-30-02-C5-16; photo : Christian Roy)

sections de tranchées mises au jour dans les sous-opérations 2G, 2N, 2P et 5H pourraient marquer le passage d'un pan de palissade secondaire, ou même d'une clôture, servant à diviser l'espace à l'intérieur de l'établissement.

Tout comme la distribution des matériaux de construction et de la quincaillerie d'architecture confirmait l'absence d'ouvrage à l'extérieur des fossés et l'emplacement du bâti à l'intérieur du poste, et ce, en sus des vestiges architecturaux, les autres types d'objets pouvaient permettre d'identifier les aires d'activités et de définir la fonction des bâtiments. Dans ce but, deux groupes d'artefacts significatifs¹⁷ ont été pris en considération, soit les objets liés au complexe alimentaire (contenants en céramique, ustensiles, instruments de cuisine et ossements) comme marqueur des activités domestiques associées à la présence des traiteurs et leur quartier d'habitation, et les parures de traite (perles de verre, cônes clinquant, bagues, broches, pendeloques, etc.) comme indice des activités commerciales destinées à la clientèle amérindienne.

Ainsi, la répartition des objets associés au complexe alimentaire a démontré qu'ils se concentraient principalement dans la portion nord, à l'intérieur et autour des bâtiments mis au jour dans les coins nord-ouest et nord-est de l'établissement. Hormis quelques exceptions, tout le matériel céramique et la grande majorité des ustensiles et des ossements de tables ont été retrouvés dans ce secteur. Si l'on considère ces éléments comme indicateurs des aires de préparation et de consommation des aliments, la distribution de ce premier groupe suggère très fortement que les bâtiments situés du côté nord servaient d'habitations aux traiteurs. La présence d'un système de chauffage, du moins dans l'un de ces deux édifices, vient également étayer cette interprétation.

Comme marqueur des activités commerciales, la distribution des parures de traite indique tout aussi clairement que le magasin était situé dans la portion sud du poste. En effet, l'imposante concentration de perles de verre, plus de 8 700, mise au jour de ce côté laisse peu de doute sur la nature des activités qui prenaient place dans ce secteur de l'établissement (**fig. 13**). Cette interprétation s'appuie également sur la présence d'autres types d'objets retrouvés en forte quantité et qui peuvent être associés à ces mêmes activités. Mentionnons, entre autres, la présence de plus de 10 400 cendrées, chevrotines et balles en plomb et de 120 pierres à fusil, sans oublier des hameçons, des aiguilles, des guimbardes et des fragments

¹⁷- Un troisième groupe d'artefacts, les éléments liés aux armes à feu, a également été considéré lors des analyses, générant des résultats tout aussi significatifs. Toutefois, étant donné leur usage respectif et le traitement qu'on leur accordait, il est apparu préférable dans le cadre d'une telle approche d'isoler les pièces de fusil des accessoires (pierres à fusil, tire-bourre, etc.) et munitions.



Figure 13. Parures de traite en argent et en métal cuivreux (broches circulaires, boucles d'oreille, bagues et pendeloques) et croix en argent provenant du poste de Pano (photo : Christian Roy)

Figure 14. Hameçons en métal ferreux de tailles diverses provenant du poste de Pano (photo : Christian Roy)



Figure 15. Pipes et fragments de pipe de type Micmac (calcaire, stéatite et siltite) provenant du poste de Pano (photo : Christian Roy)

de pipe (**fig. 14 et 15**), retrouvés principalement dans les aires de fouille 2N, 2Q, 5K et 5N¹⁸. À l'opposé, le peu de perles de verre présentes du côté nord vient renforcer l'hypothèse selon laquelle les bâtiments qui s'élevaient dans ce secteur servaient surtout d'habitation aux traiteurs.

Des 31 096 artefacts et écofacts exhumés sur le site de Pano en 2001 et 2002, 29 161 (93,7 %) ont été retrouvés entre les deux fossés, dont plus de 70 % dans la portion sud de l'établissement, tandis que 1 972 (6,3 %) provenaient de l'extérieur. Si la densité des éléments de culture matérielle atteignait plus de 401 artefacts par m² dans le cœur du site, là où était situé le poste, les secteurs périphériques présentent en revanche un portrait fort variable avec une densité de 9 artefacts par m² à l'ouest, 15 au nord et 52 au sud. Cette variation témoigne de l'intensité des occupations qui ont pris place sur les divers flancs de l'établissement. Ainsi, alors que du côté ouest les quelques objets mis au jour semblent être le fruit d'un simple rejet de la part des traiteurs, au nord et au sud d'importantes concentrations d'objets caractéristiques militent en faveur d'occupations occasionnelles par les chasseurs autochtones. Comme ces concentrations d'artefacts se composaient principalement de perles de verre et autres parures de traite, de pierres à fusil et de munitions (1E, 1H, 3B, 3E, 3H, 6N, 6T et 6Y), il est peu plausible qu'ils aient été rejetés, compte tenu de leur intégrité et de leur utilité. La nature et la concentration de ces objets dans des zones particulières des secteurs nord et sud, par rapport à d'autres qui en sont exempts bien qu'ils soient plus près du poste, semblent confirmer qu'il ne puisse s'agir ici d'un simple phénomène de rejet. Enfin, la comparaison entre le nombre de parures de traite mises au jour à l'intérieur de l'établissement par opposition à sa périphérie supporte également une présence amérindienne autour du poste. En ce sens, rappelons que les perles de verre représentent environ 44 % de l'assemblage retrouvé entre les fossés, alors qu'elles constituent près de 80 % des objets exhumés en périphérie, et ce, même si 60 % des surfaces excavées étaient situées dans le cœur du site.

En somme, dans le cas du poste de traite de Pano, l'application de l'approche méthodologique proposée ici a non seulement permis de préciser la taille de l'établissement et l'emplacement de ses principaux ouvrages, mais également de définir ses aires d'activités et la fonction des bâtiments. Qui plus est, la division de l'espace par secteur et la comparaison des assemblages recueillis dans chacun, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, a révélé des indices probants sur l'utilisation des zones périphériques par les traiteurs et les Amérindiens de passage. Il va sans dire que d'autres exemples, référant aux activités pratiquées sur le site ou aux modes de vie des traiteurs, auraient pu servir pour illustrer la contribution de l'archéologie à la connaissance de l'ancien poste de traite de Pano (Roy 2002; 2003b; 2005a).

¹⁸- Ces quatre sous-opérations, d'un total de 8 m², ont généré à elles seules 20 600 éléments de culture matérielle, dont 8 763 perles de verre, soit un peu plus de 66 % des assemblages mis au jour sur le site DdGt-30.

5.2.2 Poste de Big River (FIGr-4)

L'établissement de Big River est localisé sur la rive nord de la rivière La Grande, face à l'ancien poste de Fort George (FIGr-1), à environ 9 km en aval du village de Chisasibi. Le site se trouve dans un secteur boisé et s'étend sur 2 160 m². Il repose à près de 6 m ANMM sur une terrasse relativement unie, qui se situe à environ 40 m en retrait des berges de la rivière. Le poste de Big River a été identifié par James Chism en 1973 lors d'un inventaire réalisé dans la région de Fort George (1974). Le seul sondage excavé à cette époque avait livré quelques artefacts datant des débuts du XIX^e siècle. Puis, en 1988, la firme Arkéos (1988) procède à l'évaluation du site FIGr-4. À cette occasion, 18 sondages de 50 cm de côté et six petites tranchées sont excavés, confirmant le potentiel du site et sa période d'occupation. De cette brève visite s'ensuivront en 2004 et 2005 deux interventions qui ont permis d'excaver 57 unités de fouille, pour un total de 62 m², tout en générant 2 287 artefacts et écofacts (Roy 2005b; 2006).

Premier poste de traite de la CBH à l'embouchure de la rivière La Grande, l'établissement de Big River a été érigé en 1803, en réaction à l'arrivée de la CNO dans la région. Malgré le départ des Canadiens dès 1806, le poste de Big River poursuit ses activités jusqu'en 1824, sauf pendant un bref intermède entre 1813 et 1816, où il est abandonné au profit du poste de Grande rivière de la Baleine. Selon les documents historiques disponibles, essentiellement les journaux de poste et les rapports de district de la CBH, l'établissement de Big River comptait en 1816 pas moins de sept bâtiments, soit trois habitations, un hangar utilisé comme magasin, un atelier de forge, une étable et un caveau (Davies 1963 : 265-266). Un jardin servait également à la culture du chou, du navet, des pois et de la pomme de terre.

Approche méthodologique et résultats

Après la consultation des documents d'archives concernant le poste de traite de Big River, les travaux ont débuté par le nettoyage et le débroussaillage du site afin de procéder à son inspection visuelle. Comme les interventions antérieures avaient noté la présence sur le site de cinq dépressions d'importance¹⁹ (Chism 1974; Arkéos 1988), dont certaines représentent d'anciens celliers, ces dernières ont rapidement été localisées, confirmant par le fait même l'emplacement des principaux bâtiments. L'inspection des lieux n'ayant révélé aucun autre marqueur au sol, hormis une concentration de moellons, le site a été divisé en trois opérations, en fonction de sa topographie et de la stratégie d'intervention (**fig. 16**). Ce découpage permettait, d'une part, d'isoler la terrasse de son replat inférieur (op. 8), là où il était probable d'identifier

¹⁹- Pour en faciliter la discussion, ces cinq dépressions ont été numérotées de 1 à 5 en partant de l'est.

BIG RIVER POST (FIGr-4)

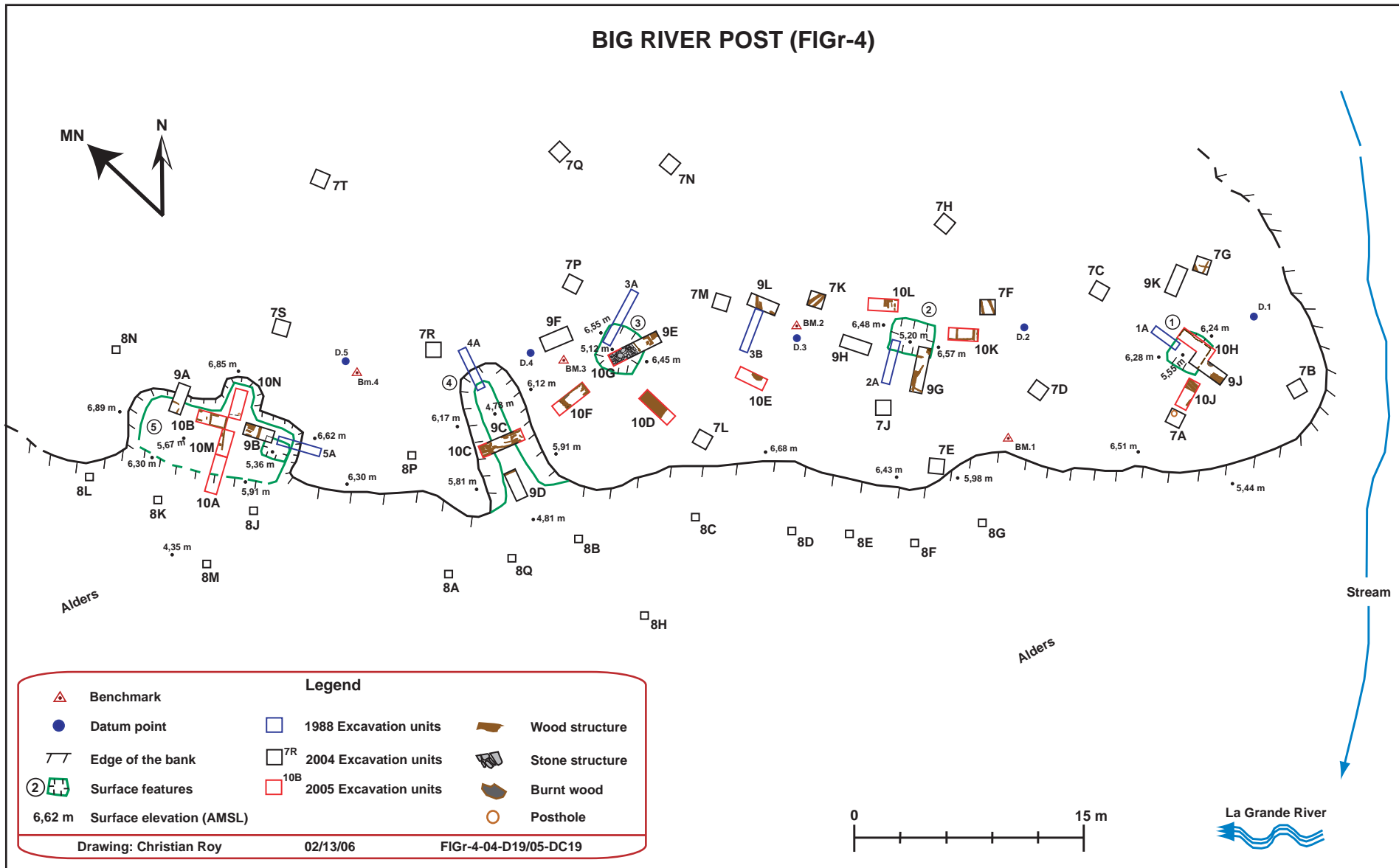


Figure 16. Plan de localisation des sondages et vestiges mis au jour sur le site de poste de traite de Big River en 2004 et 2005 (tiré de Roy 2006)

d'autres types d'occupation et, d'autre part, de procéder à l'évaluation du site par tranchée à l'emplacement des bâtiments (op. 9) et par sondage dans leur périphérie (op. 7).

L'espace ainsi divisé, les sondages de l'opération 7 avaient pour objectif de définir l'étendue du site, d'identifier des aménagements secondaires (palissade, etc.) et les aires d'activités, tout en obtenant un portrait détaillé de la stratigraphie et de la distribution des éléments de culture matérielle. Les petits sondages de l'opération 8, pour la plupart situés au pied de la terrasse ou légèrement en retrait, visaient à préciser la nature des occupations dans ce secteur, en vérifiant la présence d'un jardin, de zones de rejet ou même de campements temporaires utilisés par les Amérindiens. Enfin, localisées sur la terrasse et de part et d'autres des dépressions, les tranchées de l'opération 9, voire 10 lors de la seconde intervention, devaient permettre de confirmer la présence des bâtiments, de documenter leur mode de construction et de préciser leur fonction, ainsi que l'organisation spatiale du site.

Disséminés d'une extrémité à l'autre de la terrasse, les sondages de l'opération 7 ont révélé, dans un premier temps, la présence d'une stratigraphie de type podzolique sur laquelle s'était accumulée l'unique couche d'occupation associée au poste de traite, sauf aux endroits où des aménagements secondaires ont été mis au jour, tels quelques poutres et pièces de bois (7F, 7G et 7K). Dans un deuxième temps, ces sondages ont confirmé que le site ne s'étendait pas au-delà de la grande dépression située à son extrémité ouest, pas plus d'ailleurs qu'en direction nord, là où un étang vient alimenter le ruisseau qui le ceinture du côté est. Puis, dans un troisième temps, l'excavation de ces unités de fouille a permis de dresser un premier constat sur la nature et la distribution des artefacts et des écofacts. Des concentrations ont été observées en divers endroits, et plus particulièrement dans le secteur des dépressions 2 et 3, qui forme la portion centrale du site. Quelques fragments de brique, d'argile cuite ou crue et de charbon minéral ont été recueillis dans certains de ces sondages.

Situées autour et de part et d'autres des cinq dépressions observées sur la terrasse, les tranchées des opérations 9 et 10 ont rapidement confirmé la présence des bâtiments qui s'élevaient sur le site du poste de Big River. Bien qu'il n'ait pas été possible dans la plupart des cas de déterminer les dimensions de ces ouvrages, puisque plusieurs murs de fondation n'ont toujours pas été localisés, ces excavations ont toutefois livré de nombreux vestiges architecturaux, pour la plupart des poutres, des solives et des planches appartenant aux planchers de ces anciens bâtiments. De même, ces aires de fouille ont permis de documenter les modes de construction des trois celliers correspondants aux dépressions 1, 2 et 3, à l'est, et de vérifier s'ils avaient servi de fosses à déchets (**fig. 17 et 18**). Rappelons que la réutilisation d'un cellier comme dépotoir peut permettre de conclure que le bâtiment qui s'élevait au-dessus a été démoli



Figure 17. Vue vers l'est du cellier de la dépression no. 1 en cours de fouille sur le site du poste de Big River (LAG05-C7-15; photo : Christian Roy)



Figure 18. Vue vers le sud du plancher en pierre du cellier de la dépression no. 3 du poste de Big River (LAG05-C6-10; photo : Christian Roy)

pendant l'occupation du site et non pas lors de son abandon. Dans ce dernier cas, les celliers sont généralement vidés de leur contenu et les fosses ne recèlent surtout que des matériaux de démolition. Ainsi, des trois celliers présents sur le site FlGr-4, seul celui situé à l'extrémité est a été comblé à l'aide de déchets, parmi lesquels ont été retrouvés une importante quantité d'ossements, plus de 67 % des écofacts mis au jour sur le site en 2004 et 2005, ainsi que de nombreuses perles de verre, plusieurs fragments de pipe en argile, de la quincaillerie d'architecture et quelques pièces d'armes à feu. Les éléments de culture matérielle retrouvés dans cette dépression représentent 29 % des assemblages recueillis sur le site. Enfin, la découverte à la base de la dépression 3 d'un plancher de pierre jointoyé à l'argile a permis d'associer ce cellier à la maison du chef construite en 1816, telle que décrite dans les journaux de poste de Big River.

À l'autre extrémité du site, les travaux ont généré des données tout aussi importantes sur la nature des bâtiments qui s'élevaient dans ce secteur. De par ses caractéristiques, creusée à même le talus de la terrasse, la longue dépression (4) rectangulaire marque l'emplacement d'un caveau, un ouvrage semi-souterrain qui s'ouvrait vers le sud et dont les restes du plancher ont été mis au jour. Hormis la présence de quelques pièces de quincaillerie d'architecture, les rares objets retrouvés ici, des cerceaux de tonneau et des tessons de jarre ou pot en grès grossier britannique, confirment la fonction d'entreposage de ce bâtiment. Puis, à l'ouest, la large dépression chevauchant le rebord de la terrasse a livré, en sus de certains vestiges architecturaux, une importante quantité d'artefacts qui ne laissent aucun doute sur les activités qui y prenaient place. Ces derniers, pour la plupart des outils, des ébauches, des retailles, ainsi que des fragments de pièges à mâchoire, de haches et de pièces d'armes à feu (**fig. 19, 20 et 21**), témoignent incontestablement du travail de la forge, tout comme les scories et fragments de charbon minéral.

La distribution des assemblages de culture matérielle recueillis en 2004 et 2005 a permis de déterminer la fonction des bâtiments et d'identifier la présence d'au moins deux aires activités sur le site du poste de traite de Big River. Au-delà du caveau et de l'atelier de forge qui s'élevaient du côté ouest (dépressions 4 et 5), la répartition des artefacts et écofacts indique clairement que la portion est de l'établissement était réservée aux activités domestiques des traiteurs. En effet, la grande majorité des objets reliés au complexe alimentaire (contenants en céramique, ustensiles et ossements), ainsi que la plupart des artefacts associés à l'habillement (boutons, attaches, etc.) et aux soins du corps ont été retrouvés dans le secteur des dépressions 1, 2 et 3. Ce constat démontre que les bâtiments érigés à l'est servaient d'habitations aux engagés, tandis que le secteur ouest était dévolu aux travaux quotidiens, tels l'entreposage des denrées et produits, et le travail du fer. Quant au magasin, et bien que les interventions n'aient pas encore révélé son emplacement exact, c'est dans le secteur des sous-opérations 7K, 9L et 10E qu'il devait s'élever. Sa présence ici pourrait d'ailleurs justifier les importantes quantités d'artefacts mises au jour dans les



Figure 19. Canons de fusil à silex provenant du poste de Big River (photo : Christian Roy)



Figure 20. Pièces de fusil à silex (chien, ressort principal et détente) provenant du poste de Big River (photo : Christian Roy)

Figure 21. Autres pièces de fusil à silex (sous-garde et porte-baguettes) provenant du poste de Big River (photo : Christian Roy)



sondages 7L, 7M et 8C, au pied de la terrasse, les trois aires de fouille ayant généré le plus grand nombre d'objets, hormis la dépression 1 (sous-op. 9J et 10H).

Sur le replat inférieur, les sondages de l'opération 8 ont confirmé que ce secteur du site avait en partie servi de zone de rejet, plus particulièrement au sud de l'atelier de forge et dans la zone face aux dépressions 2 et 3. Ici, il est intéressant de noter la rareté de la quincaillerie d'architecture, étant donné l'absence de bâtiments, et l'abondance d'ossements qui témoigne de ce type de dépôt. Du côté ouest, au sud de la forge, les rejets mis au jour laissent une fois de plus peu de doute sur la nature des activités qui prenaient place dans cette portion du site. Enfin, les travaux n'ont révélé aucune trace d'un jardin ou d'aménagements qui auraient pu être utilisés par les Amérindiens.

L'analyse des éléments de culture matérielle a également permis d'élaborer sur les nombreuses activités que l'on pratiquait sur le site, et plus particulièrement en ce qui concerne le travail sur la matière et le recyclage. À ce sujet, les assemblages démontrent que quatre types de matériaux ont été ouvrés ou recyclés sur le site, soit le fer, le cuivre, le plomb et la stéatite. Dans tous ces cas, des fragments de matière brute, des ébauches ou des retailles témoignent de ces activités, incluant la fabrication de quincaillerie d'architecture et la réparation de pièges à mâchoire, la réparation de chaudron et marmite en métal cuivreux et la fabrication de munitions en plomb et de pipes de pierre.

Somme toute, l'application de l'approche méthodologique retenue dans cette étude lors des fouilles sur le poste de Big River a révélé un portrait fort détaillé de l'établissement. Les tranchées et sondages excavés ont permis de définir l'étendue du poste et d'identifier ses aires d'activités et la fonction des bâtiments à l'aide des éléments de culture matérielle exhumés. De plus, les assemblages recueillis ont livré de précieuses informations sur les activités que l'on pratiquait sur le site et le mode de vie de ses occupants. Une fois mises en contexte avec certains des vestiges dégagés, ces données ont permis d'associer les principaux bâtiments mis au jour à ceux dont il est question dans les documents d'archives. À nouveau, d'autres exemples auraient pu servir pour illustrer l'apport de la recherche archéologique à l'histoire du poste de traite de Big River (Roy 2005b; 2006).

5.2.3 Poste d'Ashuapmushuan (DhFk-1)

Localisé à environ 85 km au nord-ouest de la municipalité de Saint-Félicien, le poste du lac Ashuapmushuan se trouve sur sa rive orientale, près de son extrémité nord. Le site occupe une clairière et couvre une surface de 1 925 m². Il repose à environ 340 m ANMM sur une terrasse, qui s'élève de 2 m à 5

m au-dessus du niveau du lac. Découvert par Robert Simard en 1966, le site du poste de traite d'Ashuapmushuan a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques, dont les premières, se limitant à quelques sondages, ont eu lieu en 1966, 1971 et 1977 (Simard et Brunette 1977). Puis, en 1978, 17 sondages plus imposants sont excavés sur le site par la même équipe (Simard 1979). Cette intervention sera suivie de deux autres en 1979 et 1980 (Somcynsky 1982), ainsi que par une brève visite en 1986 ayant pour but de refaire la cartographie du site. Selon ISAQ et Camille Lapointe (1987), qui a rédigé une synthèse des données disponibles, tous ces travaux auraient permis d'excaver plus d'une centaine d'unités de fouille de taille variable, pour un peu plus de 60 m², tout en livrant près de 10 750 artefacts et écofacts. Les informations présentées ici proviennent essentiellement des interventions postérieures à 1977.

L'établissement d'Ashuapmushuan faisait partie du réseau des postes de traite du Domaine du Roi et a sans doute été construit vers la fin du premier quart du XVIII^e siècle. En dépit de certaines périodes d'abandon, le poste demeure en activité jusqu'en 1935, soit pendant près de 200 ans. Il est tout d'abord géré par les marchands et compagnies locataires (CNO, CBH) de la traite du Domaine du Roi jusqu'en 1850, puis par des traiteurs indépendants. Si on exclut la description de 1702 du père Crespieux qui se rapporte fort probablement à la mission du lac Nicabau, avec lequel il a souvent été confondu, le poste du lac Ashuapmushuan comptait en 1732, lors du passage de l'arpenteur Normandin, deux bâtiments récemment construits en pieux debout et recouverts d'écorce, une habitation et un magasin, le tout localisé dans une clairière d'un arpent. Enfin, plusieurs autres descriptions des installations érigées au lac Ashuapmushuan sont également disponibles pour les années 1786, 1808, 1831, 1849, 1894 et 1925 (Lapointe 1987 : 5-7).

Approche méthodologique et résultats

Compte tenu des nombreuses interventions archéologiques qui ont eu lieu sur ce site, il semble bien que les chercheurs aient pris connaissance à un moment ou un autre des documents historiques qui portent sur le poste du lac Ashuapmushuan. De même, il fait peu de doute qu'ils aient procédé au nettoyage du site, puisque plusieurs ouvrages visibles en surface ont été remarqués et cartographiés dès les premières visites sur le terrain. On ne peut toutefois en dire autant sur les stratégies qui ont été privilégiées lors de certaines de ces interventions et la procédure utilisée pour diviser l'espace afin de procéder à l'enregistrement des données. En 1977, le site est quadrillé en carrés de 4 m de côté, qui pouvaient être redivisés en 16 unités de 1 m². Puis, en 1978, un second quadrillage est mis en place (Lapointe 1987 : 17). Enfin, en 1980, on adopte le système Tikal lors de la dernière intervention et l'aire visée par les travaux est alors divisée en 30 carrés plus ou moins égaux qui, à leur tour, sont excavés par sous-opération, par lot et même sous-lot

(Somcynsky 1982). Il va sans dire que l'emploi de ces divers systèmes rend désormais difficile la compréhension des plans et de la provenance des données recueillies sur le terrain.

Quoi qu'il en soit, les différentes interventions archéologiques sur le site DhFk-1 ont révélé la présence d'un grand nombre de vestiges architecturaux, dont plusieurs étaient visibles en surface. Selon Lapointe (1987 : tableau 2), pas moins de 15 ouvrages et trois aménagements secondaires ont été identifiés au cours des divers séjours sur le site. Des 15 premiers, sept d'entre eux n'ont fait l'objet d'aucune investigation, quatre ont été sondés et des hypothèses ont pu être émises quant à leur fonction et datation, tandis qu'aucune conclusion n'a pu être tirée sur les quatre restants, et ce, malgré la réalisation de quelques sondages. Tous ces ouvrages ont été identifiés par les lettres A à O, sauf pour les trois aménagements : le débarcadère, le potager et le dépotoir. Seuls le potager et les vestiges M, N et O semblent avoir été localisés à l'aide d'excavation. Par ailleurs, lors de la cartographie du site en 1986, on adopte une autre façon de faire et les ouvrages sont renommés à l'aide des chiffres 1 à 16. Toutefois, à cette occasion, cinq des vestiges qui avaient été préalablement repérés n'ont pas été retracés et neuf nouveaux ont fait leur apparition (Lapointe 1987 : 20-22).

Les quatre ouvrages qui ont fait l'objet de sondages et pour lesquels des hypothèses ont pu être avancées correspondent aux vestiges E, M, N et O. Le premier a été fouillé lors de chacune des interventions sur le site, sauf en 1979, tandis que les trois autres ont été identifiés en 1978 et l'ouvrage N a été partiellement excavé en 1979. Les données colligées lors de ces travaux ont permis d'associer le bâtiment E à une habitation, datant de la fin du XVIII^e jusqu'au début du XX^e siècle, les ouvrages M et O à la maison du commis et au magasin de 1731, occupés pendant les XVIII^e et XIX^e siècles, et, enfin, N, à une seconde maison du commis, datant cette fois de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Hormis les bâtiments E et N, qui ont été fouillés de manière plus intensive en 1979 et 1980, les deux autres, M et O, n'ont fait l'objet que de deux ou trois sondages, permettant difficilement de se prononcer sur la nature des occupations qui ont pris place dans ce secteur du site. De toute évidence, il n'est pas possible que les bâtiments en pieux debout construits en 1731 aient survécu jusqu'au XIX^e siècle. De plus, comme les données de l'intervention de 1979 n'ont malheureusement pas été consignées par écrit, ce sont avant tout les fouilles de l'ouvrage E en 1980 qui vont nous permettre de discourir sur les résultats obtenus.

L'intervention réalisée en 1980 s'est concentrée sur un secteur du site appelé l'aire 5 (**fig. 22**), qui correspond selon la première méthode d'identification utilisée au bâtiment E ou encore au vestige 7 de la cartographie de 1986 (Lapointe 1987 : 20). Certains éléments de cet ouvrage, dont la cheminée, avaient été observés dès 1966 et des artefacts datant de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle y avaient été exhumés en

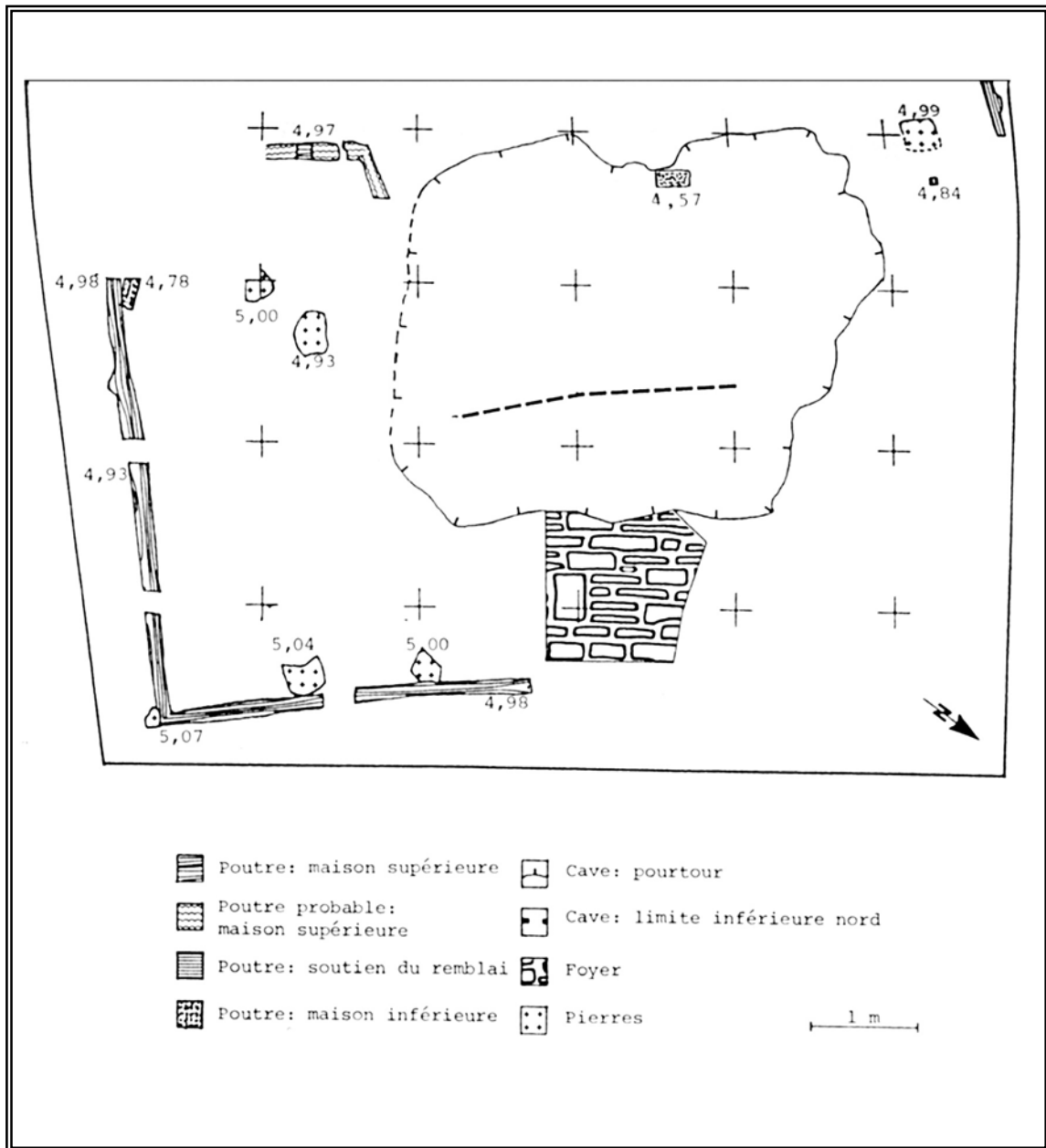


Figure 22. Plan des vestiges mis au jour en 1980 dans l'aire 5 du poste de traite d'Ashuapmushuan (tiré de Somcynsky 1982)

1971, 1977 et 1978. Les travaux entrepris en 1980, cette fois à l'aide du système Tikal, ont révélé la présence de nombreux vestiges architecturaux appartenant au bâtiment qui s'élevait dans cette portion du poste. Ainsi, ont été dégagés de longues sections des murs de fondation nord et est, quelques restes des murs sud et ouest, la base d'unâtre de cheminée et, finalement, la fosse d'un cellier creusée au centre de l'édifice. La mise au jour de ces vestiges a permis de déterminer les dimensions du bâtiment, évaluées à 8 m de longueur sur environ 5 m de largeur, et d'en préciser l'organisation. Localisée contre le mur nord, la base de cheminée faisait 1,55 m de longueur sur 1,42 m de largeur, tandis que le cellier, placé face à l'âtre, atteignait, selon les données, 4,50 m de longueur sur 3,50 m de largeur et environ 1,15 m de profondeur²⁰.

Les nombreux sondages excavés sur cet emplacement ont démontré la présence de deux phases d'occupation, entrecoupées par le dépôt d'un remblai (niveau de remplissage), tout en confirmant que ce bâtiment servait d'habitation (Somcynsky 1982 : 25, 31). Celle-ci aurait été occupée entre les années 1820 et 1850, puis à nouveau vers la fin du XIX^e siècle, cette fois après 1880. Chose certaine, les fouilles ont livré une bonne quantité d'artefacts et d'écofacts, incluant de la quincaillerie d'architecture, de nombreux ossements, des contenants en céramique et en verre, des perles, quelques pièces de fusil et des pierres à fusil, des fers de hache, des fragments de pipe en argile, des douilles de balle et même des souliers en cuir. De manière générale, l'auteur date ces éléments de culture matérielle du XIX^e siècle, tout en mentionnant la présence de céramique amérindienne et de quelques éclats de taille (Somcynsky 1982 : 33).

Au-delà des fouilles réalisées sur le site du poste de traite du lac Ashuapmushuan, il importe de signaler certaines des approches qui ont été privilégiées au cours des travaux et qui ont généré un portrait plus fidèle de l'établissement. Parmi celles-ci, soulignons, entre autres, l'étude environnementale qui a été effectuée en 1979 et qui a permis de camper le site dans son milieu physique et d'identifier les espèces végétales présentes. Bien que bordé sur son pourtour par des essences vernaculaires, quatre plantes fourragères, étrangères à la flore locale, ont été reconnues sur le site, confirmant l'existence d'un jardin ou d'une aire de culture (Somcynsky 1982 : 7). Enfin, d'autres études, plus classiques de nos jours, ont porté sur divers types d'artefacts et sur les écofacts. Ainsi, les restes fauniques mis au jour en 1977 ont fait l'objet d'une identification (Simard et Brunette 1977) et plusieurs catégories d'objets ont été analysés, tels les clous, les pipes à fumer (**fig. 23**), les pierres à fusil, les pièces de fusil et les perles de verre, et ce, lors des fouilles de 1977 et de 1978 (Simard 1979). À leur manière, ces études ont contribué à une meilleure connaissance de ce poste de traite, à l'image de la synthèse des données présentée par Lapointe (1987).

²⁰ - Les dimensions du cellier mentionnées ici doivent plutôt correspondre à l'étendue de la fosse actuelle, après l'effondrement de ses parois. La forme de la fosse sur le plan (fig. 22) suggère effectivement que ce cellier était à l'origine beaucoup moins grand.

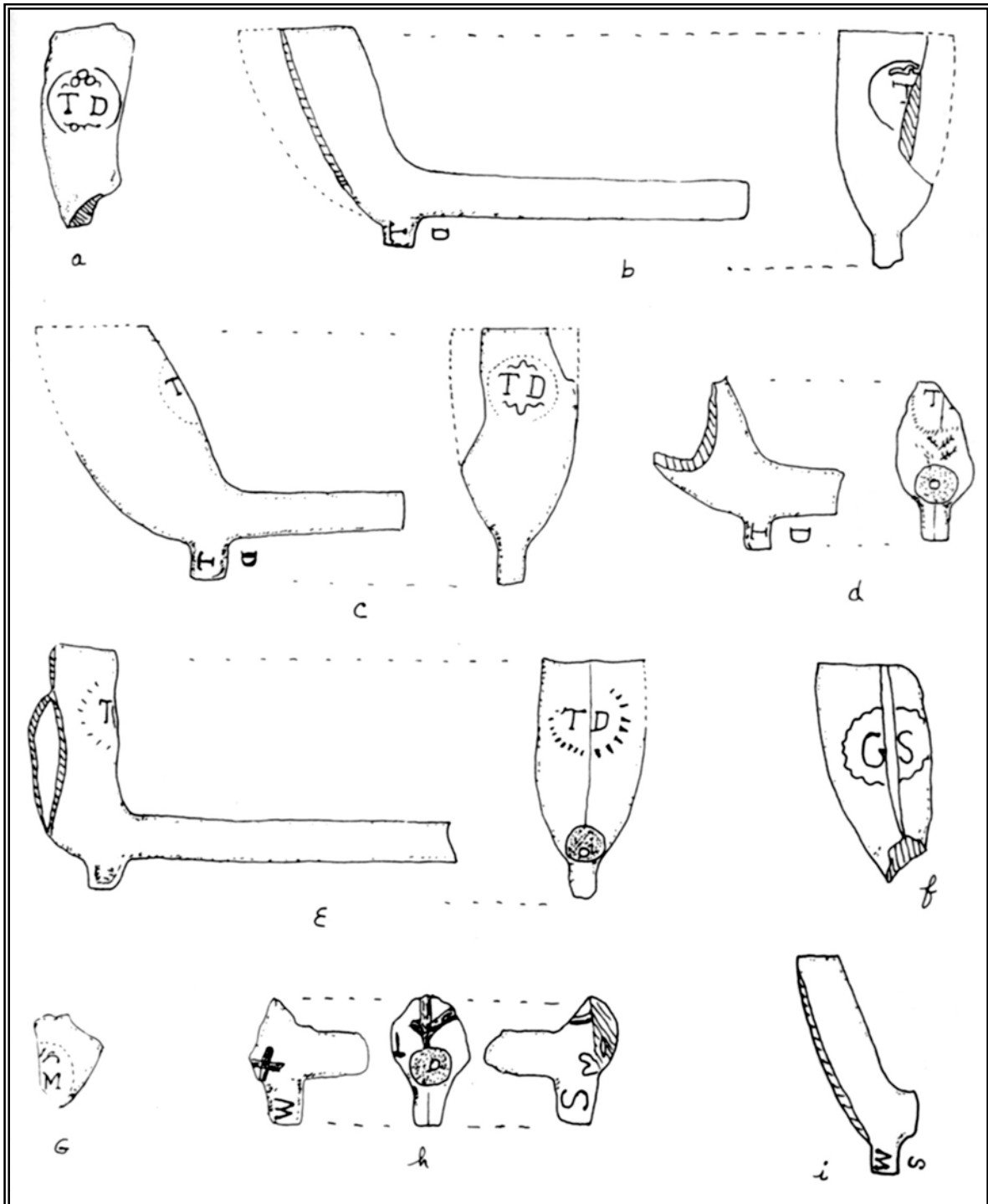


Figure 23. Fragments de pipe en argile blanche mis au jour sur le site du poste de traite d'Ashuapmushuan (tiré de Simard 1979)

En terminant, il va sans dire que les nombreuses campagnes de fouille réalisées sur le site DhFk-1 ont livré d'importantes données sur les occupations du poste d'Ashuapmushuan. Bien qu'encore aujourd'hui les limites du site et ses aires d'activités demeurent inconnues (Laliberté et Lapointe 1988 : 39-40), comme la fonction de plusieurs de ses bâtiments, quelques-unes des approches retenues s'inscrivent dans la démarche méthodologique proposée ici et ont néanmoins permis de jeter un certain éclairage sur le poste de traite du lac Ashuapmushuan. De toute évidence, la fouille d'un tel établissement, occupé pendant près de 200 ans, aurait exigé une stratégie à long terme et d'autant plus structurée.

6. CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif de définir et de caractériser le patrimoine archéologique associé aux postes de traite du Québec afin de mettre à jour nos connaissances sur ces établissements et sur les méthodes de recherche qui permettent à l'archéologie de contribuer à une meilleure compréhension du passé.

Après un bref survol de l'histoire de la traite des fourrures, les pages suivantes ont permis de présenter une définition du poste de traite, d'un point archéologique, tant en fonction de son contexte biogéographique que de ses principales constituantes et de son évolution. Puis, les données archéologiques disponibles dans le RPCQ et dans ISAQ ont été examinées afin de déterminer la contribution de l'archéologie à l'histoire de ces établissements. Enfin, trois exemples ont été apportés pour souligner la nécessité de l'emploi d'une approche scientifique pour la poursuite de la recherche archéologique sur ce type d'occupation.

Cette étude aura également permis d'initier une certaine réflexion sur la nature du poste de traite et son rôle dans la dynamique du commerce des fourrures. Ainsi, qu'était donc la traite si ce n'est que l'exploitation des ressources fauniques du territoire en échange de biens importés, assurant un débouché aux métropoles européennes pour leurs nombreux produits. Quant aux Autochtones, elle leur permettait d'acquérir des biens qui leur étaient devenus essentiels à mesure que les contacts trans-culturels s'intensifiaient et que leurs activités de chasse assumaient une dimension plus mercantile. Mais, la traite allait également affecter leur manière d'occuper le territoire, alors que les établissements deviennent avec le temps des pôles d'attraction. La dynamique de ces échanges et son corollaire, le poste de traite, ont contribué largement au développement et au maintien des relations entre les différentes cultures, constituant sans aucun doute le principal facteur d'interactions entre Blancs et Autochtones au cours des derniers siècles au Canada.

Enfin, nous espérons que cette étude aura démontré la place de l'archéologie et le rôle qu'elle peut jouer pour acquérir une meilleure connaissance des postes de traite, ces établissements qui constituent le lien ultime avec la première activité économique d'importance dans l'histoire canadienne. Toutefois, les activités de traite ne se résument pas seulement qu'à la découverte d'une poignée de perles de verre et d'un couteau pliant, trop souvent interprétée par les archéologues comme une preuve tangible de ces échanges. De toute évidence, l'archéologie de la traite des fourrures demeure encore largement inexploitée et beaucoup reste à faire pour lui rendre la place qu'elle mérite.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACBH (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson)

- B. 77/a/1-38 Fort George Post Journals, 1805-1871
- B. 133/a/1-77 Mistassini Post Journals, 1814-1941
- B. 135/a/46-56 Moose Factory Post Journals, 1768-1775
- B. 182/a/1-11 Fort Richmond Post Journals, 1750-1759
- KADD Keystone Archives Descriptive Database (en ligne)

Anick, Norman

1976 *The Fur Trade in Eastern Canada until 1870*. MRS 207, National Historic Parks and Sites Branch, Parks Canada, Ottawa.

ANOM (Archives nationales d'outre mer, France)

COL/F3/290/57 Collection Moreau de Saint-Méry

Arkéos inc.

1988 « Projet LG 2A : Interventions archéologiques 1988, relevé des 3 sites euro-canadiens ». Rapport déposé à la Société d'énergie de la Baie James et au Ministère des Affaires culturelles, Québec.

Bacqueville de La Potherie, Claude-Charles Le Roy

1722 *Histoire de l'Amérique septentrionale*. Nion et Didot, Paris.

Bouchard, Russel

2002 *L'exploration du Saguenay par J.-L. Normandin en 1732 : Au cœur du Domaine du Roi*. Septentrion, Québec.

Campbell, Marjorie W.

1961 *The Nor'Westers. The Fight for the Fur Trade*. MacMillan, Toronto.

Caron, Diane

1984 *Les postes de traite de fourrure sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais*. Collection Dossiers, no. 56, Ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec.

Castonguay, Daniel

1987 *Les Montagnais et l'exploitation de la Traite de Tadoussac dans la première moitié du XVIII^e siècle*. Mémoire de maîtrise déposé à l'Université Laval, Québec.

Chism, James V.

1980 « Reconnaissance des sites historiques de la Côte-Nord, 1979 ». Rapport déposé au Ministère des Affaires culturelles, Québec.

1974 "Archaeological Inventory of the lake Attila, Caroline lakes, Fort-George areas, 1973". The Coordination Committee, James Bay Bio-physical Agreement, Montréal.

Cormier, Louis-P.

1978 *Jean-Baptiste Perrault marchand voyageur parti de Montréal le 28^e de mai 1783*. Boréal Express, Montréal.

Corporation Archéo-08

1998 « Intervention archéologique 1992. Évaluation des sites Louis (DdGu-7), Pano's (DdGt-30) et Gingras (DdGt-48) ». Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Côté, Marc, Leila Inksetter et Christian Roy

2002 « Lieu historique national du Canada de Apitipik. Inventaire archéologique 2001 ». Rapport remis à Parcs Canada, Québec.

Davies, K. G. (ed.)

1963 *Northern Quebec and Labrador Journals and Correspondence, 1819-35*. Hudson's Bay Record Society, Vol. XXIV, London.

Deagan, Kathleen

1993 "Retrospective on the Society for Historical Archaeology, 1977-1982". *Historical Archaeology* 27: 1, p. 19-22.

Deetz, James

1977 *In Small Things Forgotten*. Doubleday, New York.

Delâge, Denis

1985 *Le pays renversé. Amérindiens et européens en Amérique du nord-est 1600-1664*. Boréal Express, Montréal.

De Troyes, Chevalier

1918 *Journal de l'expédition du Chevalier de Troyes à la baie d'Hudson, en 1686*. Édité et annoté par l'abbé Ivanhoe Caron, La Compagnie de l'Éclaireur, Beauceville.

Ethnoscop inc.

2006 « Site historique et archéologique classé du fort Senneville (BiFl-2). Inventaire archéologique et description architecturale effectués en 2004 lors de la phase 1 des travaux de restauration des vestiges architecturaux ». Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal.

Ferguson, Leyland (ed.)

1977 *Historical Archaeology and the Importance of Material Things*. Special Publication Series 2, Society for Historical Archaeology, Lansing, MI.

Forsman, Michael

1983 "The Early Fur Trade Artifact Pattern". In *Conference on Historic Sites Archaeology, Papers 15*. Institute of Archaeology and Anthropology, University of South Carolina, Columbia, p. 71-90.

Fortin, Jacques

1978 « Les postes de traite de la Côte-Nord ». Rapport déposé au Ministère des Affaires culturelles, Québec.

Francis, Daniel et Toby Morantz

1989 *Partners in Furs. A History of the Fur Trade in Eastern James Bay, 1600-1870*. McGill-Queen's University Press, Montréal et Kinsgton.

Gingras, Larry

1968 "Medals and Tokens of the HBC. *The Beaver* 299 : 37-43.

Guitard, Michelle

1984 *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan, Lac Saint-Jean*. Collection Dossiers, no. 60, Ministère des Affaires culturelles, Québec.

Harris, Lynda

1976 "Revillon Frères Trading Company Limited, Fur-Traders of the North, 1901-1936". Ministry of Culture and Recreation and Ministry of Natural Resources, Northern Region, Toronto.

Innis, Harold A.

1999 *The Fur Trade in Canada*. The University of Toronto Press, Toronto.

Institut culturel Avataq

2006 « État des connaissances, Région du lac Guillaume-Delisle ». Rapport présenté à l'Administration régionale Kativik.

Jacobs, Wilbur

1950 *Diplomacy and Indian Gifts : Anglo-French Rivalry along the Ohio and Northwest Frontiers, 1748-1763*. Oxford University Press, London.

Jaenen, Cornelius J.

1985 "The Role of Presents in French-Amerindian Trade". In Duncan Cameron (ed.), *Explorations in Canadian Economic History : Essays in Honor of Irene M. Spry*. University of Ottawa Press, Ottawa, p. 231-250.

Klimko, Olga

2004 "Fur trade archaeology in western Canada: who is digging up the forts? ". In Tim Murray (ed.), *The Archaeology of Contact in Settler Societies*. Cambridge University Press, Cambridge, p. 157-175.

1998 "Nationalism and the Growth of Fur Trade Archaeology in Western Canada". In Pamela Jane Smith and Donald Mitchell (ed.), *Bringing back the Past, Historical Perspectives on Canadian Archaeology*. Mercury Series, Paper 158, Canadian Museum of Civilization, Ottawa, p. 203-213.

Laliberté, Marcel et Camille Lapointe

1988 « La synthèse des recherches archéologiques (1985-1987) dans le bassin de la rivière Ashuapmouchouane ». Rapport déposé au Ministère des Affaires culturelles, Québec.

Lapointe, Camille

1987 « Le poste de Chamouchouane, étude des données archéologiques et historiques connues ». Rapport déposé au Ministère des Affaires culturelles, Québec.

1985 *Le site de Chicoutimi. Un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Collection Dossiers, no. 62, Ministère des Affaires culturelles, Québec.

Lee, Thomas E.

1974 *The Fort Abitibi Mystery*. Collection Paléo-Québec 4, Centre d'Études Nordiques, Université Laval, Québec.

Light, John D.

1991 « Le recyclage des limes ». Bulletin de recherche 285, Parcs Canada, Ottawa.

- 1984 « Étameur, commerçant, soldat, forgeron : Forge d'un poste de traite sur la frontière, fort Saint-Joseph, Ontario, 1796-1812 ». In John D. Light et Henry Unglik, *Forge d'un poste de traite sur la frontière, 1796-1812*. Direction des lieux et des parcs nationaux, Parcs Canada, Ottawa, p. 3-50.
- Lorrain, Linda
1978 « Les forts de l'Outaouais ». Rapport déposé au Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- Lueger, Richard
1979 « Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrures, 1978. L'Outaouais et la Moyenne Côte-Nord ». Rapport déposé au Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- Marcoux, Francis et Christian Roy
2008 "Archaeological Survey in the Proposed Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-L'eau-Claire National Park". Report presented to Kativik Regional Government and the Cree Regional Authority.
- Mitchell, Elaine A.
1969 "Fort Timiskaming: A History". *The Beaver*, Outfit 300, Winter: 18-23.
- Moussette, Marcel
1983 *Le chauffage domestique au Canada. Des origines à l'industrialisation*. Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- Niellon, Françoise
1984 « La collection archéologique du poste de Brador (EiBh-34) au Musée de Sept-Îles, catalogue des artefacts ». Rapport déposé au Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- Pintal, Jean-Yves
2003 « Musquaro, l'intervention archéologique de l'été 2002 ». Parcs Canada, Québec.
- 2002 « Inventaire archéologique aux lacs Chevrillon et Gabriel ». Rapport déposé à l'Administration régionale Crie et au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- Privy Council
1926 *In the Matter of the Boundary between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula. Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory*. F.A. Acland, King's Printer, Ottawa.
- Proulx, Gilles
1997a « Histoire de la fourrure canadienne ». Manuscrit classé, Service canadien des Parcs, Québec.
- 1997b « Une page d'histoire : la traite des fourrures et le Témiscamingue ». Manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec.
- Ray, Arthur J.
1998 *Indians in the Fur Trade. Their role as Trappers, Hunters, and Middlemen in the Lands Southwest of Hudson Bay, 1660-1870*. University of Toronto Press, Toronto.
- Ray, Arthur J. et Donald Freeman
1978 *'Give us Good Measure': An economic analysis of relations between the Indians and the Hudson's Bay Company before 1763*. University of Toronto Press, Toronto.

Rich, E. E. (ed.)

1959 *The History of the Hudson's Bay Company, 1670-1870. Vol. 2, 1763-1870.* Hudson's Bay Record Society, vol. XXII, London.

Roy, Christian

2008a « Les postes de traite de la frange sud de la Baie James : caractéristiques et potentiel de recherche ». Rapport préparé pour la Corporation Archéo-08 et la CRÉBJ.

2008b "Archaeological Investigations at the mouth of the Little Whale River (GIge-9, GIge-10) and Evaluation of Richmond Fort (HaGb-11), Lake Guillaume-Delisle, Hudson Bay, Québec". Report presented to the Cree Regional Authority and the Avataq Cultural Institute.

2007a "Archaeological Evaluation of the HBC Trading Post of Neoskwekau (ElFn-1), Lac de la Marée, James Bay, Québec". Report presented to the Council of the Cree Nation of Mistissini and the Cree Regional Authority.

2007b "Archaeological Inventory in the Area of the Anglican Cemetery and the HBC Trading Post of Fort George (FIgr-1), James Bay, Québec". Report presented to the Council of the Cree Nation of Chisasibi and the Cree Regional Authority.

2006 "Archaeological evaluation of FIgr-3, FIgr-13 and excavation of Big River Post (FIgr-4), La Grande River, James Bay, Québec". Report presented to the Council of the Cree Nation of Chisasibi and the Cree Regional Authority.

2005a « Un témoin du commerce des fourrures au XVIII^e siècle en Abitibi : le poste de traite de «Pano ». *Archéologiques* 18 : 15-34.

2005b "Archaeological inventory on the north shore of the La Grande River and evaluation of Big River Post, James Bay, Québec (FIgr-3, FIgr-4, FIgr-12 and FIgr-13)". Report presented to the Council of the Cree Nation of Chisasibi and the Cree Regional Authority

2005c "Archaeological survey at the mouth of the Eastmain River, James Bay, Québec". Report presented to the Council of the Cree Nation of Chisasibi and the Cree Regional Authority

2004a « Médaille commémorative ou «médaille de paix» : parure de traite ou gage d'alliance ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol XXXIV, no. 1 : 43-51.

2004b « Le travail de la forge à Fort-Témiscamingue : un facteur de développement dans l'occupation du territoire ». *Revue d'histoire de la culture matérielle/Material History Review* 60 : 4-19.

2003a "Archaeological Inventory in the Uupiihuun Area (Crépieul Bay) of Lake Mistassini". Report presented to the Council of the Cree Nation of Mistissini and the Cree Regional Authority.

2003b « Résultats de la deuxième campagne de fouille sur le site de l'ancien poste de traite de «Pano» (DdGt-30), Gallichan, Abitibi-Témiscamingue ». Rapport déposé à la Corporation Archéo-08 et au ministère de la Culture et des Communications.

2002 « Intervention archéologique sur le site de l'ancien poste de traite de « Pano » (DdGt-30), Gallichan, Abitibi ». Rapport déposé à la Corporation Archéo-08 et au ministère de la Culture et des Communications.

- 2001 "Archaeological Investigations on the site of the last Hudson's Bay Company Trading Post at Lake Mistassini (EcFl-4)". Report presented to the Council of the Cree Nation of Mistissini and the Cree Regional Authority.
- 1998 « Lieu historique national de Fort-Témiscamingue. Interventions archéologiques 1997 et 1998 ». Rapport préparé pour la Corporation Archéo 08 et Parcs Canada.
- 1996 « Répertoire analytique des vestiges archéologiques du Fort-Témiscamingue ». Rapport préparé pour Parcs Canada, Ministère du Patrimoine canadien.
- Royer, Martin
2007 « Le fort Senneville, un poste de traite (?) ». *Archéologiques* 20 : 16-27.
- Ruggles, Richard I.
1991 *A Country so Interesting. The Hudson's Bay Company and Two Centuries of Mapping, 1670-1870*. McGill-Queen's University Press, Montreal & Kingston.
- Simard, Robert
1979 « Le poste de traite d'Ashuapmouchouan, dossiers de recherche, DhFk-1 ». Rapport déposé au Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- Simard, R. et M. Brunette
1977 « Reconnaissance archéologique au poste d'Ashuapmouchouan, 1977, DhFk-1 ». Rapport déposé au Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- Somcynsky, Pablo
1982 « Le poste de traite d'Ashuapmouchouan (DhFk-1) : fouilles archéologiques de l'aire 5, 1980 ». Rapport présenté au Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- South, Stanley
1977 *Method and Theory in Historical Archaeology*. Studies in Archaeology, Academic Press, New York.
- Therrien, Michèle
1992 « Revillon Frères et la traite des fourrures au Canada au début du XX^e siècle ». In Thierry Lefrançois, *La traite de la fourrure. Les Français et la découverte de l'Amérique du Nord*. Éditions de l'Albaron, Larochele, p. 106-137.
- Trigger, Bruce G.
1992 *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*. Les Éditions du Boréal, Montréal.
- Tyrrell, M.A., (ed.)
1934 *Journals of Samuel Hearne and Philip Turnor*. The Champlain Society, Toronto.
- Wallace, W. Stewart
1947 "The Nor'Westers Invade the Bay". *The Beaver* 277: 33-34.
- Wien, Thomas
1992 « Indiens et Français, fourrures et marchandises au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles ». In Thierry Lefrançois, *La traite de la fourrure. Les Français et la découverte de l'Amérique du Nord*. Éditions de l'Albaron, Larochele, p. 28-53.

Williams, Glyndwr (ed.)

1969 *Andrew Graham's Observations on Hudson's Bay, 1767-1791*. Hudson's Bay Record Society, Vol. XXVII, London.

ANNEXE 1

- **Liste des postes de traite de la CBH au Québec et carte de localisation (ACBH)**
- **Exemple d'un *Post history* des Archives de la CBH**

Liste des postes de traite de la CBH au Québec et les codes Borden correspondants

- B.1 Abitibi (aka Abbitibby, Abitibi House); DdGu-8, DeGu-14
- B.17 Bersimis (Pointe-des-Bersimites); DfEd-3
- B.19 Big Lake
- B.25 Buckingham
- B.31 Cawassieamica
- B.33 Chats; BiGb-4
- B.36 Chicoutimi; DcEs-1
- B.38 Fort Chimo (aka Fort Good Hope, Kuujjuaq)
- B.46 Fort Coulonge; BIge-1
- B.59 Eastmain; FbGo-2
- B.77 Fort George (aka Big River, Great River, Shayseppy, Keeshay); FIGr-1, FIGr-4
- B.79 Godbout (aka Goodbot, Goudbou); DhDv-2
- B.82 Grand-Lac (aka Grand Lake Victoria, Grand Lake)
- B.90 Ilet-Jeremie (aka Isle de Jeremie, Jeremie's Post); DfEe-3
- B.96 Kakabonga (aka Barrière)
- B.98 Kaniapiskau
- B.100 Kickendatch (aka Kakandotch)
- B.102 Lac des Allumettes (aka Fort William); BIGh-1
- B.110 Lake of Two Mountains (aka Lac des Deux Montagnes)
- B.111 Lake St. John; DcEx-3

- B.130 Migiskan (aka Metchiskun, Michiskum Post)
- B.132 Mingan (aka Mingan Seigniory); EbDa-8, EbDa-9, EbDa-11
- B.133 Mistassinni (aka Maison des Dorvals, Chebmonkoue); EcFl-4
- B.134 Montreal
- B.136 Muskwaro; EbCg-1
- B.137 Nabisipi
- B.140 Natashkwan (aka Natashquan, Nontascouanne)
- B.142 Nemiskau (aka Nemiska); EhGf-1
- B.143 Neoskweskau; EIFn-1
- B.144 Nescutia (aka Nescotia, Nishkotea)
- B.147 Nichikum
- B.163 Pike Lake; DhFo-1
- B.170 Quebec
- B.182 Fort Richmond; HaGb-11
- B.186 Rupert House; EiGq-1
- B.187 Rush Lake; EaFo-1
- B.206 South River House
- B.214 Tadoussac
- B.215 Temiskamay; EgFb-1
- B.216 Three Rivers
- B.218 Timiskaming; ChGu-2 (15G)
- B.219 Fort Trial (George River)

- B.221 Trout Lake (Timiskaming)
- B.227 Waswanipi
- B.230 Weymontachingue
- B.246 Baie des Peres
- B.266 Coocococache
- B.272 Desert; CcFx-1
- B.281 Georges River
- B.329 Pointe-Bleue
- B.233 Windsor House
- B.309 Manuan (Manowan)
- B.338 Romaine
- B.340 St. Augustine
- B.344 Seven Islands; EbDo-1, EbDo-2
- B.368 Wolstenholme
- B.372 Great Whale River
- B.373 Little Whale River; GIGe-9, GIGe-10
- B.382 Baie-Comeau; DhEb-5
- B.393 Blanc-Sablon; EiBg-45
- B.398 Cape Smith
- B.402 Chibougamau
- B.406 Diana Bay
- B.409 Factory River
- B.416 Port Harrison Fox Farm

B.432 La Sarre

B.433 Leaf River

B.436 Fort McKenzie; HeEf-1

B.449 Obijuan

B.452 Oskelaneo

B.458 Payne Bay

B.467 Port Harrison

B.468 Povungnituk Bay; JaGh-1

B.478 Senneterre

B.483 La Loutre

B.484 Stupart's Bay; JjEx-9

B.485 Sugluk East

B.486 Sugluk West

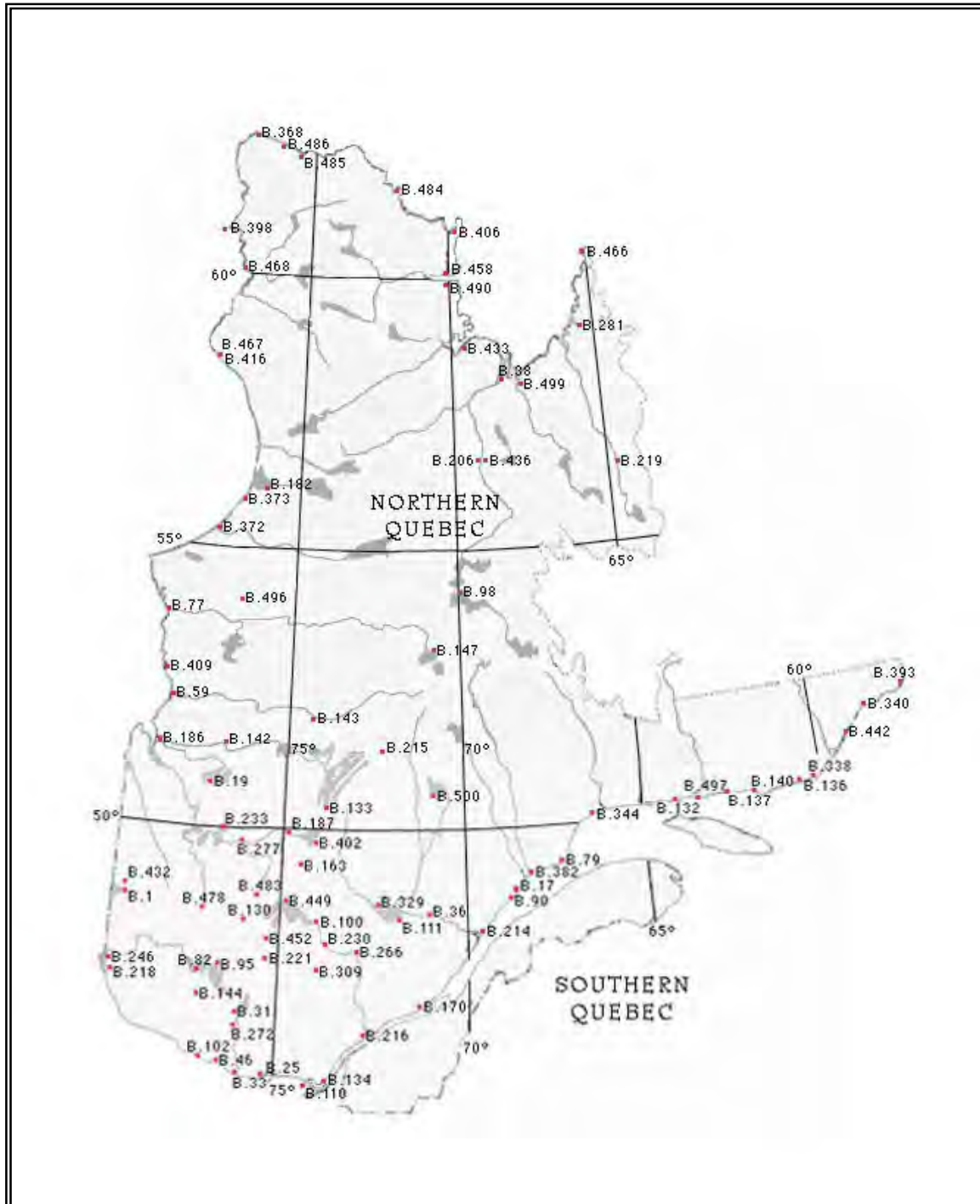
B.490 U-Y Outpost

B.496 Kanaaupscow; GaGd-1

B.497 Mingan Fur Farm; EbCv-24

B.499 Whale River

B.500 Peribonka



Tiré du site web des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson

POST MARK:

POST: EASTMAIN (QC)

SLUDE FORT, EAST MAIN, EASTMAIN (1779-)

EASTMAIN RIVER, EAST-MAIN (1966)

A'pist'qua'chis'ton Whis'ki'heg'gan'ish

DISTRICT: ALBANY RIVER (1738-1779)

MOOSE (1822-1824)

RUPERT'S RIVER (1824-1837, 1870-)

EASTMAIN (1875)

Outpost: 1776 at Rupert's River

LOCATION:

- Lat. 52.10' north Long. 80.50' west (E.2/9 fo. 109d, 1775); 52.13'N 78.30'W (Turnor, 1781)
- 1723-1738 Original site was on North Point (SF: "Eastmain")
- 1739-1740 New post built nearer the sea at Georges Point (SF: "Eastmain")
- ca. 1774 On the south shore of the Slude [Eastmain] River, near its mouth (SF: "Eastmain")
- ca. 1802 Plan (G.1/97)
- 1891 Plan (D.25/13 fo. 108)
- 1898 Plan (G.7/1,2 fo. 64A,B)
- 1928-1931 Plans and Descriptions (G.7/5 fo. 352; G.7/8 fos. 44-45; G.7/12 fos/ 46-47)

MAPS AND PLANS:

- 1774 Plan of Slude River (Samuel Hearne, *A Journey from Prince of Wales's Fort...*)

HISTORY:

- 1684 A sloop was sent each spring to trade for furs, and to gather rock and isinglass along the East Main and winter at Bayly's Island (*Moccasin Telegraph*, Winter 1970 p. 103; A.1/2 fo. 143; A.6/1 fos. 47d-48)
- 1697-1713 A sloop was sent from Albany, the only post not in the hands of the French, to trade (SF: "Posts, notes for C.C. Pamphlet")
- ca. 1718 The Diligence sloop wintered at Eastmain, and the Company established a post (*Moc. Tel*, p. 104)
- 1723-1724 Post built by Joseph Myatt at the mouth of the Eastmain River (*Moc. Tel*, p. 103)
- 1739-1741 Rebuilt in a new position (SF: "Posts, notes for C.C. Pamphlet"; *Moc. Tel*, p. 104)
- 1762-1769 Rebuilt in a new position as a summer post (SF: "Posts, notes for C.C. Pamphlet"; *Moc. Tel*, p. 104)
- 1770 Some men remained at the post over the winter (SF: "Eastmain")
- 1800 A new building was erected (SF: "Posts, notes for C.C. Pamphlet")
- 1837 Abandoned in favour of Fort George (Big River) (SF: "Posts, notes for C.C. Pamphlet")
- 1870 Re-established (SF: "Posts, notes for C.C. Pamphlet")

POST MANAGERS: SEE REVERSE SIDE

BIBLIOGRAPHY:

- Brown, Jennifer, "A Colony of Very Useful Hands," *The Beaver*, Spring 1977, pp. 39-45
- Dmitrevsky, Dr. S., "Sailing on James Bay," *North*, July/August 1971, pp. 28-37
- Evans, G. Heberton, "Eastmain Sod Houses," *The Beaver*, Autumn 1971, pp. 30-33.
- Hamilton, Howard, "Life at Eastmain," *The Beaver*, September 1943, pp. 42-44.
- Williams, Glyndwr, "Captain Coats and Exploration along the East Main," *The Beaver*, Winter 1963, pp. 4-13.
- "Eastmain: History and Present Condition," *Moccasin Telegraph*, Winter 1970, pp. 103-104.

Filename: Eastmain (QC) JHB 1999/07

-2-

PHOTOGRAPHS AND DOCUMENTARY ART:

Watercolour of Eastmain Factory, ca. 1804-1811 (P-119); 1943-1957 (Photograph Collection, 1987/363-E-11/1-13).

REFERENCES:

			<u>MICROFILM REELS:</u>
B.59/a/1-132	Post Journals	1736-1941	1M42-48, 1M1002-1003,
1MA22-23			
B.59/b/1-33	Correspondence Books	1781-1837	1M179-180
B.59/c/1-2	Correspondence Inward	1804, 1881-1894	1M270, 1MB20
B.59/d/1-46	Account Books	1783-1912	1M464-467, <i>some</i>
<i>unfilmed</i>			
B.59/e/1-20	Reports on Districts	1814-1895	1M777, 1M1255
B.59/f/1-9	Lists of Servants	1804-1815	1M784
B.59/z/1	Registers of Baptisms and Burials	1806-1826	1M1658
B.59/z/2	School and other accounts	1810-1812	1M1658
B.59/z/3	Miscellaneous	1835-1895	1M1658

POST MANAGERS:

1684-1685	Brian Norbury	A.1/8 fo. 31
	Thomas Moore	
1772-1773	George Atkinson	
1773-1778	Thomas Moore	A.11/4 fo. 77d
1778-1785	George Atkinson, Chief	A.11/4 fos. 77d, 111-111d
1785-1786	William Paulson, Surgeon	A.11/45 fo. 36-37
1786-1791	George Atkinson, Chief	A.6/14 fos. 9d-10; Search File
1791-1794	Bartholomew Nelson	Search File
1794-1804	William Bolland, Chief	Search File
1804-1805	John Mannall	Search File
1805-1813	George Gladman	Search File
1813-1817	James Russell	Search File
1817-1822	George Gladman Sr.	Search File
1822-1823	John Corcoran, Clerk in charge	B.135/k/1 p. 3
1827-1830	Erland Erlandson, Clerk	B.135/k/1 pp. 60, 92
1830-1834	Richard Hardisty, Clerk	B.135/k/1 pp. 103, 117
1834-1836	John Spencer, Post Master	B.135/k/1 pp. 128, 143
1836-1837	Joseph Gladman, Clerk	B.135/k/1 p. 143
1875-1876	William Clouston, Post Master	B.135/k/1 p. 383
1897-1899	John Iserhoff (b), Postmaster	A.34/41

ANNEXE 2

- **Recommandations (hors-texte)**